

M. Bennett a besoin d'agir en cachette

Une sale affaire

Par Olivar Asselin

Les déclarations faites par M. Bennett le 14 novembre touchant certains engagements pris envers les banques dans l'intérêt des producteurs de blé ne sont pas de la dernière clarté.

A l'aide d'explications fournies par le Financial Post et par des amis du Canada familiers avec le commerce des céréales, nous tenterons d'éclaircir la lanterne de notre génie financier.

Quand l'agriculteur de l'Ouest a récolté son blé, il peut le garder chez lui pour en disposer plus tard à sa convenance. Mais c'est là l'exception, la très rare exception.

En 1930 les cartels de producteurs, ou wheat pools, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, durent virtuellement s'effacer de la scène après avoir raté certaine opération d'accaparement et de spéculation tentée avec le concours des banques.

M. McFarland possède, paraît-il, une grande expérience dans le commerce du blé — commerce dont la technique exige toute une étude pour être comprise du profane.

Vous êtes, par exemple, un minotier, et vous estimez avoir besoin de 10 millions de boisseaux de blé durant les douze mois qui vont suivre.

Vous êtes, par exemple, un minotier, et vous estimez avoir besoin de 10 millions de boisseaux de blé durant les douze mois qui vont suivre.

La diffusion de la bonne musique dans le peuple canadien

L'hon. M. Rinfret annonce un encouragement officiel de la part de la Ville

L'Orphéon de Montréal

D'ici peu, le conseil municipal approuvera un concours postif à la diffusion de la bonne musique dans Montréal.

Le programme élaboré par M. Arthur Laurendeau, maître de chapelle à la basilique-cathédrale de Montréal, pour les trente-cinq chanteurs de sa chorale, renferme des chants sacrés de Palestrina, Vittori et Kothé; des chansons profanes de Saint-Saëns et Imbert et quelques pièces de folklore canadien.

A la fin du concert, Son Honneur le Maire adressa la parole: "Je suis venu, dit-il, j'ai vu et entendu, j'ai été vaincu. Je dois avouer que je suis surpris de la pureté artistique du chant de l'Orphéon de Montréal et j'y vois l'éveil prochain du peuple aux beautés des concerts de chorales.

M. Arthur Laurendeau fit lui-même ensuite une brève allocution sur l'avancement de la démagogie dans le monde musical.

Aujourd'hui, fait observer M. Laurendeau, le "mystère de la musique" est passé de l'idée de l'élite à celle des masses par voie de la radio; pour les masses, il reste un mystère profond.

Le concert donné samedi soir s'ouvrait par quatre pièces de folklore au nombre desquelles: "C'est dans la ville de Bytown", avec solo par Mme Blanche Archambault.

En effet, bien peu de chorales montréalaises ont fait preuve de tant de savoir-faire, de souplesse et d'entrain que l'Orphéon de Montréal dirigé avec tant de maîtrise par M. Arthur Laurendeau.

Le concert donné samedi soir s'ouvrait par quatre pièces de folklore au nombre desquelles: "C'est dans la ville de Bytown", avec solo par Mme Blanche Archambault.

Violent séisme qui a duré trois heures

Ottawa, 4. — Le sismographe de l'observatoire météorologique fédéral a enregistré aujourd'hui un violent tremblement de terre dont l'épicentre semble être à 5,200 milles d'Ottawa.

Gandhi menace de reprendre le jeûne

Poona, 4. (P.A.). — Le mahatma Gandhi a rompu aujourd'hui le jeûne qu'il entreprit samedi à la suite d'une querelle avec les autorités anglaises au sujet des traitements soviétiques infligés à un autre prisonnier de la prison de Yeroda.

Gandhi a annoncé qu'il reprendrait son jeûne en signe de protestation mercredi prochain, si les autorités de la prison ne voulaient pas lui donner raison d'ici là.

Une ratification qui viendra tard, mais qui viendra

Celle du traité canado-américain touchant la canalisation du St-Laurent

LE VOTE PRESUME

Washington, 4. — (P.C.) — Le sous-comité du Sénat américain a fini d'entendre des témoignages sur l'aménagement du fleuve St-Laurent, et le traité canado-américain concernant ce projet international sera soumis au Congrès au cours de la session d'urgence qui s'ouvrira demain, lundi.

Pour que le traité soit ratifié, il faut un vote approuvateur de deux tiers du Sénat, mais cette assemblée législative n'aura probablement pas le temps de s'en occuper, vu les nombreux autres problèmes qui devront être étudiés au cours des trois prochains mois: chômage, crise agricole, malaise financier, budget, prohibition, dettes de guerre, etc.

Le sous-comité du Sénat qui a fait enquête sur le projet d'aménagement du St-Laurent, aux points de vue de la navigation et de l'exploitation d'énergie électrique, votera probablement en faveur du traité international par 4 à 3 ou par 5 contre 2. Les dissidents semblent devoir être les sénateurs Robert Wagner, de l'Etat de New York, et Otis P. Glenn, de l'Illinois.

Quelques témoignages entendus hier, samedi, indiquent que la canalisation du St-Laurent signifierait une économie annuelle de \$15 millions aux Etats-Unis, relativement à l'exportation des automobiles de fabrication américaine.

Les paysans russes las de voir Moscou voler leur récolte

Un fermier de Belokolodsk tue un percepteur qui voulait saisir son blé

CONDAMNE A MORT

Moscou, 4. (P.A.) — Deux puissants journaux de la capitale soviétique lancent aujourd'hui un avertissement sérieux aux paysans qui auraient tendance à accumuler et à cacher le grain qu'ils doivent à l'Etat.

Dans leurs articles éditoriaux, les journaux soulignent la possibilité d'un formidable système d'escamotage grâce auquel les paysans tenteraient de soustraire aux recherches du gouvernement une grande partie de leur récolte.

Si l'on en croit le gérant des cartels du blé de l'Ouest, M. McFarland, qui ajoute que si l'on garde le blé en entrepôt, c'est pour en maintenir le prix très haut

CHEUTE VS PRIMES DE PRODUCTION

"Il faut à tout prix que le blé reste cher", écrit M. McFarland, "et il faut espérer que la Providence détruira les récoltes pour qu'il y en ait moins"

NECESSITE DE LA SOUS-PRODUCTION

Calgary, 4. (P.C.). — "L'on ne doit pas divulguer ce que font le gouvernement fédéral et les Cartels du blé canadien pour conserver aux producteurs de céréales du Canada des marchés solides et durables, du moins pas avant la fin de la phase actuelle des opérations en cours."

Telle est l'opinion émise aujourd'hui par M. John I. MacFarland, le gérant-général du "Canadian Wheat Pool", centre des cartels du blé du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, dans un communiqué relatif aux séances annuelles de ces trois sociétés.

Bien que le premier-ministre, l'honorable R. B. Bennett, soit prêt à fournir, dès la reprise de la session parlementaire en janvier prochain, les renseignements que l'Opposition pourra désirer, l'on se demande aujourd'hui s'il y aura des demandes de renseignements sur les opérations présentement en cours.

Dans son rapport, M. MacFarland suggère les restrictions de la production comme remède à la crise des marchés et à l'effacement du blé. L'endiguement, pratiqué par les cartels du blé, a suivant lui, maintenu élevé le niveau des prix.

Calgary, 3. (P.C.) — Le gé-

Le Congrès serait immuable dans sa décision d'exiger les paiements dus

Le sénateur Watson répète que le 15 est le "jour de payer"

L'ESPRIT AMERICAIN

Londres attend anxieusement la réponse au second mémoire sur la question

INTERET ET PRINCIPAL

Washington, 4. (P.A.) — Bien minces sont les perspectives d'une entente optimiste avec le Congrès des Etats-Unis au sujet des dettes de guerre européennes. Il est possible que dans son discours d'ouverture de mardi prochain, le président Hoover suggère un arrangement quelconque d'après lequel l'échéance payable par l'Angleterre le 15 de ce mois soit diminuée.

Londres, 4. (P.C.) — Toute décision au sujet du paiement de la dette du 15 décembre aux Etats-Unis attend maintenant la réponse de ce pays au second mémoire envoyé par l'Angleterre au gouvernement de Washington.

Le décès subit de deux citoyens bien connus de Québec

MM. W.-D. Baillargé, beau-frère de M. Taschereau et J.-Henri Paquet sont morts hier

Notes biographiques

Québec, 4. — (P.C.) — William-Duval Baillargé, ingénieur en chef consultant de la ville de Québec, qui était beau-frère du premier-ministre, l'hon. L.-A. Taschereau par son premier mariage, est mort subitement à sa demeure, aujourd'hui. Il était âgé de 69 ans et, bien que de santé chancelante depuis quelque temps, il avait été assez bien portant pour faire sa promenade quotidienne en ville jusqu'à ses derniers moments.

Les marcheurs de la faim reçoivent un froid accueil

La police les dirige, au fur et à mesure, vers un camp de concentration isolé

"L'INTERNATIONALE"

Washington, 4. (P.A.) — La police sans s'émouvoir, a dirigé ce soir vers un endroit isolé les premières colonnes de l'armée des marcheurs de la faim. Cet endroit, situé à la limite de la capitale, leur servira de refuge aussi longtemps qu'ils ne se décideront pas à réintégrer leurs foyers.

Le secrétaire de la marine américaine fait un rapport des plus pessimistes

Washington, 4. (P.A.) — La marine américaine est dans une position fort inférieure à celle de l'Angleterre et du Japon, s'il faut en croire le rapport annuel fait au président Hoover par le secrétaire de la Marine, C. F. Adams.

Le maréchal Pétain fait simple soldat

Richmond, 4. (P.A.) — Le maréchal Henri Pétain, le "sauveur de Verdun" et l'un des plus grands soldats de l'heure, est devenu aujourd'hui simple soldat, commandant en chef du département de l'armée de la Virginie-du-Nord, dans la Fédération des Vétérans.

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Association des Journaux de la Province de Québec

Le Canada est imprimé et publié par la Compagnie de Publication du Canada, limitée, au numéro 21, quai rue Saint-Jacques, Montréal.
Administrateur: Charles Bourassa.
Rédacteur en chef: Olivier Asselin.
Gérant de la Rédaction: Gustave Letellier de Saint-Just.
Directeur technique: Louis Carlier.

Une sale affaire

(Suite de la première page)

prévision d'une hausse qui dans son esprit devait forcément résulter de cette immobilisation des stocks. Le rôle du gouvernement fédéral a consisté à payer le prix des options ou à le faire payer en son nom, pour le compte de l'agence McFarland (C. C. W. P. Ltd), et à garantir à la fois cet organisme et les banques contre les pertes qui pourraient leur échoir si une baisse se produisait au lieu de la hausse escomptée.

Naturellement, M. Bennett cherche à excuser sa politique par l'intérêt de l'Ouest. Jusqu'à ces dernières années, dit-il, la spéculation privée était pour les cours du blé un important facteur de stabilisation. Comme sir Josiah Stamp l'a fait observer à la suite de son enquête — enquête instituée par le gouvernement fédéral à la demande des agriculteurs de l'Ouest, — la prise des options entretenait l'activité du marché, car en temps de hausse cette opération se pratiquait sur une grande échelle et en temps de baisse le spéculateur cherchait à se protéger par un report. La spéculation privée ayant disparu, la stagnation menaçait le marché des blés: le gouvernement a cru bien faire en se faisant spéculateur...

Telle est, encore une fois, l'explication de M. Bennett. M. Bennett oublie: premièrement que, si le particulier a le droit de risquer dans la spéculation l'argent qui lui appartient, le gouvernement n'a pas le droit de jouer, même dans l'intérêt d'une partie de ses sujets, l'argent de tous les contribuables; deuxièmement que l'intervention gouvernementale devait à coup sûr alourdir les cours, puisque, avec de si fortes quantités de blé sur les bras, l'Etat ne pourra se délester qu'en vendant par masse — circonstance connue de tous les spéculateurs et acheteurs de l'univers entier, ce qui n'est pas de nature à faire renaître la spéculation privée.

M. Bennett oublie aussi de dire — mais on le lui rappellera en temps et lieu — que, lorsqu'il s'engagea avec son ami M. McFarland dans une entreprise de régulation artificielle des cours par l'accaparement, le Conseil de l'Agriculture ou *Farm Board* américain, avec toutes les ressources financières de Washington à sa disposition, avait pitoyablement échoué dans une entreprise semblable, et que TOUTES les tentatives faites par les gouvernements depuis la guerre pour régler les cours des denrées — caoutchouc, café, etc. — ont abouti à la faillite.

Sur les détails de la situation, pas la moindre précision officielle. Quelle est exactement la quantité de blé que notre gouvernement a présentement sur les bras, par suite de ses promesses d'achat? On n'en sait rien. Le *Financial Post*, généralement très bien renseigné et au surplus dégagé des intérêts de parti, dit 75 millions de boisseaux de la récolte de 1930 et 50 millions de la récolte de 1931; en tout 125 millions. La perte sur le blé de 1930 s'élève déjà à quelque 30 sous du minot (le seul droit d'entrepôt mange un sou par minot et par mois), mais là-dessus M. Bennett ne desserre pas les dents. Sur le blé de 1931 et la récolte de 1932 le premier ministre prétend que la perte ne saurait être supérieure à la prime d'exportation de 5 sous par minot payée en 1931. Même en ce cas, l'abolition de la prime n'aurait été qu'un leurre et l'Etat débourserait encore quinze à vingt millions. Mais M. Bennett s'engageait en 1930 à mettre fin au chômage...

Littéralement épouvanté des admissions forcées de M. Bennett, le *Financial Post* estime la situation beaucoup plus grave encore que ne le laisseraient croire les déclarations du premier ministre. Pour notre part, en comptant ce que M. Bennett a gaspillé jusqu'ici de l'argent du pays au profit de l'Ouest dans sa politique du blé, nous trouvons:

Prêt à fonds perdus aux provinces de Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta pour leur permettre de se dégager envers les banques: probablement	\$25,000,000
Prime à l'exportation du blé de l'avant-dernière récolte	15,000,000
Perte sur le blé de 1930 acheté par la C. C. W. P. Ltd; au moins	20,000,000
Perte sur les récoltes de 1931 et de 1932: au moins	20,000,000
En tout et au minimum	\$80,000,000

Dans la voie où il est entré, et devant la perspective d'une récolte sans précédent en République Argentine (probablement 200 millions de minots disponibles pour l'exportation le printemps prochain, au lieu de 125 millions comme à l'ordinaire), M. Bennett ne peut revenir sur ses pas sans provoquer un effondrement des cours comme jamais le marché des blés n'en a connu. Et s'il persiste, c'est littéralement la ruine du pays — nous voulons dire des provinces de l'Est au profit de l'Ouest. Cela pendant qu'il refuse l'aide de l'Etat aux agriculteurs pour la production de toute autre denrée, en particulier du beurre et des autres dérivés du lait.

M. King demande à M. Bennett: "Ai-je bien compris que cette garantie (la garantie du gouvernement) est accordée par application de la loi pour le soulagement du chômage?"

M. Bennett: "Je crois que le titre exact de la mesure est ainsi conçu: Loi pour le soulagement du chômage et de l'agriculture."

On demande aussi à M. Bennett si, à défaut de consulter les Chambres, il a au moins obtenu un décret du cabinet. Il est forcé d'avouer que le gouvernement s'est engagé par lettre — et, bien entendu, par la lettre d'un seul ministre (lequel?), — sauf à confirmer l'arrangement plus tard par décret.

On se le rappelle, la "loi pour le soulagement du chômage" a été votée d'abord à l'intention des ouvriers. On en a étendu l'application à l'agriculture pour permettre au gouvernement fédéral, aux gouvernements et aux municipalités des provinces de l'Ouest, de venir en aide à la population de certaines régions rurales affectées en 1930 par la sécheresse et menacées de la famine. Mais jamais, jamais, jamais, il n'a été question d'en faire, pour M. Bennett ou pour qui ce soit, une autorisation de s'engager dans la spéculation sur les blés sans consulter les Chambres... Même les pleins pouvoirs donnés à M. Bennett en 1931 par un parlement abject ne peuvent s'exercer que dans les limites de la législation de 1930. De quelque façon qu'on l'envisage, le paiement de 40 à 50 millions de dollars aux banques pour le compte des "farmers" de l'Ouest en vertu d'une simple lettre de M. Bennett est un véritable détournement de fonds que seul l'arrogant héritier de Madame Eddy pouvait se permettre dans les circonstances.

Nous appliquons à l'héritier de Madame Eddy des épithètes plutôt raides et il y a, jusque dans la "bonne presse", des gens qui s'en formalisent. Le prêt de \$1,450,000 fait au Canadien-Pacifique sans intérêt, alors que cette compagnie souscrivait, de ses propres fonds, deux millions d'obligations 4 1/2% du gouvernement, avait déjà jeté un jour curieux sur la moralité de notre grand bouvier. L'épouvantable état de chose révélé par l'interpellation de M. Pierre Casgrain (nous disons "épouvantable" à dessein, sans vouloir exagérer) montre une fois de plus, mais encore plus éloquentement, entre quelles mains les affaires du pays sont tombées en 1930. Quand le fond de l'affaire, et toutes ses conséquences, seront connus, même les "bons" journaux reconnaîtront que M. Bennett a, avec l'intelligence et les manières d'un bouvier, la délicatesse de conscience d'un joueur de faro et, sauf dans le règlement de ses comptes d'hôtel avec le Château-Laurier, la libéralité du monsieur habitué à hériter des dames.

Olivier ASSELIN

Fabrique d'idéologues

Le congrès annuel de l'*American Federation of Labor*, qui s'est tenu la semaine dernière à Cincinnati (Ohio), a inscrit au nombre des revendications futures des syndicats ouvriers américains la semaine de travail de trente heures, soit de six heures de travail par semaine de cinq jours.

En proposant ce programme au congrès, le Comité exécutif paraît s'être fort étourdiment engagé dans la voie des surenchères démagogiques. On ne voit pas bien, en effet, comment un pays à économie privée, — et l'A. F. O. L. s'est catégoriquement prononcée, au congrès de Cincinnati, contre le principe du capitalisme d'Etat, — pourrait, à l'heure actuelle, introduire chez lui la semaine de trente heures, sans plonger dans le plus grand désarroi le mécanisme de la production. Tant que la production aura pour premier principe l'appât du gain, et pour condition la concurrence effrénée et sans bornes, au lieu de régler strictement son rythme sur les besoins de la consommation, et tant que l'homme sera fait pour la production et non pas la production pour l'homme, l'idéal de l'A. F. O. L. ne sera que de l'idéologie pure et simple.

La seule possibilité de réalisation pratique, à l'heure actuelle, du programme syndicaliste américain, gît dans une réduction des salaires proportionnelle à la réduction des heures de travail. Or, l'*American Federation of Labor* n'en veut pas entendre parler. Alors, quoi? Vouée à un programme qu'elle a adopté à la légère sans avoir étudié tous les modes de sa réalisation, l'A. F. O. L. va-t-elle poursuivre coûte que coûte sa chimère, au risque de pousser à l'abîme la machine industrielle délicatement agencée qui a fait la grandeur des Etats-Unis et le standard of living supérieur de l'ouvrier américain?

A cause du rôle prépondérant de l'*American Federation of Labor* dans le mouvement syndical canadien, et de l'influence psychologique exercée sur tous les mouvements de masse au Canada par les mouvements de même nature aux Etats-Unis, la réponse importe au premier degré aux Canadiens.

Incidentement, le programme de Cincinnati s'inspire, paraît-il, des récentes décisions du Bureau international du Travail, à Genève. Et les délégués canadiens au B. I. T., M. Tom Moore et le Dr Riddell, ont été de ceux, dit-on, qui ont voté pour que l'on entre tout de suite dans la voie des réalisations, c'est-à-dire de la réduction des heures de travail sans réduction correspondante des salaires.

Ce n'est pas la première fois qu'un des organismes de la Société des Nations s'aventure sur un terrain scabreux. La *Gazette*, dont nous avons déjà signalé les vues conformes à celles du CANADA sur ce sujet, constate qu'une fois de plus Genève s'est fourvoyé, et elle ajoute:

Dans les circonstances, les Canadiens devraient se demander si le gouvernement du Dominion ne ferait pas mieux de dépenser ici, à des choses plus pratiques, l'argent de notre participation à la Société des Nations, à cette société qui montre parfois une si extraordinaire ineptie. En vérité, la S. D. N., dans beaucoup de ses bureaux, ne paraît capable que d'instituer des commissions préparatoires, qui chargent des sous-commissions de faire des études "préliminaires" et de poursuivre des enquêtes "plus approfondies", avec l'idée inspirée et l'espérance soutenue qu'un beau jour, et on ne sait trop comment, leurs études et leurs enquêtes contribueront à la solution des maux économiques et autres qui ont fondu sur le monde. Jusqu'ici, elles n'ont pu trouver que bien peu de moyens d'action pratiques. Le projet de remédier au chômage en partageant entre un plus grand nombre d'individus le travail disponible, mais sans réduction proportionnelle des salaires, est voué à un échec, si l'on essaie de le mettre en pratique. Comme dans les autres organismes de la Société des Nations, il y a, au Bureau international du Travail, beaucoup de délements et peu de laines, plus d'agitation que de résultats. Et pendant ce temps-là, cela coûte au Canada, et aux quelques autres nations qui paient régulièrement leur contribution annuelle à la S. D. N., beaucoup de bon argent qu'on pourrait employer à des tâches plus profitables!

A coup sûr, le point de vue de la *Gazette* quant à notre participation à la S. D. N. n'est pas celui qui prédomine dans la presse anglaise du Canada. On l'y rencontre même assez rarement. Mais il faudra bien que l'opinion en vienne là, car c'est le seul point de vue qui tient exclusivement compte du réel.

Edmond TURCOTTE

Billet du matin

AUTRE QUESTION

Sous prétexte que j'ai pincé un fichu rhume, la semaine passée, et que cela ne m'a pas fait rire du tout, M. de Montigny me traite de pince-sans-rire. Je pourrais lui répondre: "Monsieur, vous êtes... vous êtes... vous êtes... un individu", mais je ne le ferai pas, à cause de ses cheveux blancs et du respect qu'ont pour lui les sénateurs. Ignorant de tout, j'ai demandé certains renseignements au sujet de la pèche et cette humble demande a apporté une avalanche de lettres au journal. Des gens qui se prétendaient très connaissant ont donné leur avis et ce n'est qu'au bout de quinze jours de polémique que nous avons pu lire l'opinion du R.F. Marie-Victorin la seule concluante.

Une jeune femme m'écrit à ce sujet:

Cher monsieur des Hameaux, La discussion que vous avez soulevée au sujet de la pèche est absurde. La question peut se poser d'une manière plus rationnelle. Vous demandiez si la pèche avait des feuilles ou n'en avait pas. Il eût été plus simple de demander:

(1) La pèche existait-elle au Paradis terrestre?

(2) Dans l'affirmative, pourquoi Adam, et surtout Eve, n'ont-ils pas pris des feuilles de pèche pour se couvrir?

J'ai déjà vu des pèches, au lac Labelle, et je vous avoue franchement que je ne voudrais pas des feuilles de cet arbre pour me faire un caleçon de bain. N'est-ce pas votre avis?

ANNETTE

Brigadier — pardon, Annette, — vous avez raison. Je ne voudrais pas plus d'un complet ou d'un caleçon de pèche que d'un habit en peau de pêche (invention d'Alphonse Allais). Si celui-

ci (l'habit) est pas mal gluant, le premier doit être singulièrement piquant pour les personnes chatouilleuses, comme moi.

Maintenant que la question est réglée, du moins pour le moment, je n'ai qu'un reproche à adresser aux correspondants et c'est de n'avoir pas constaté plus tôt que je me donnais le plaisir d'une simple blague.

J'avais lu et entendu tant d'opinions diverses au sujet de la pèche, de ses feuilles, ou de la non existence d'icelles, que je pensais m'amuser un peu en écartant la question. Le premier à s'en apercevoir a été mon ancien confrère, Louvigny de Montigny, qui m'a traité — comme je le dis plus haut — de pince-sans-rire. Je le félicite de sa perspicacité et si, l'an prochain, je le vois, naviguant sur la Mer Bleue (Blue Sea Lake), je lui demanderais de me conduire à des forêts de pèches réinvoquées, puisque l'homme ne vit pas seulement de pain.

Quant à Annette, c'est une petite farceuse. J'ai reçu d'elle plusieurs lettres, toutes plus irrévérencieuses les unes que les autres. Elle semble ne pas comprendre que, ne connaissant rien, je cherche à me renseigner de mon mieux, en utilisant à cette fin les colonnes du journal le mieux lu de Montréal. Elle répond avec une ironie qui frise l'impertinence et ne la frise pas du tout, elle, car on me rapporte qu'elle porte des cheveux longs, comme la célèbre Geneviève de Brabant, de qui la chanson dit:

Elle avait d'longs cheveux, des yeux bleus d'Érimant, C'est pour ça qu'on l'appelait Geneviève de Brabant.

Si mes lectrices ne me jugent pas indiscret, je vais leur poser une toute petite question, apparemment bien simple pour une maîtresse de maison accomplie. Voici: Dans un diner de cérémonie, la fourchette à poiser se place-t-elle à droite de l'assiette, ou à gauche?

J'attends les réponses avec la plus vive impatience.

des HAMEAUX

Choses du temps.

Les armements clandestins

Un technicien naval anglais, le capitaine Bywater, croit que les Français s'inquiètent avec raison des progrès de la marine allemande. Après avoir duré huit ans consacré "des sommes énormes", à sa propre flotte, la France constate, dit l'Anglais, qu'elle n'a pas un seul navire capable de tenir tête au cuirassé "de poche" *Deutschland*.

Ses nombreux croiseurs de 10,000 tonnes "cruisiers de tôle", sa flottille de torpilleurs capables de 40 nœuds, ses 30 sous-marins, "seraient tous d'une utilité douteuse si un ou plusieurs *Deutschland* faisaient un gué de corsaire au trafic maritime français sur la haute mer." Et le capitaine Bywater ajoute: "Le croiseur français qui rencontrerait un *Deutschland* serait démoli sur-le-champ."

L'opinion de cet expert anglais a d'autant plus de valeur que les craintes françaises ne paraissent pas lui inspirer plus de sympathie qu'il ne faut. Il a été admis à prendre connaissance du dossier préparé par le service d'espionnage français sur les armements clandestins de l'Allemagne en violation des traités, et il affecte de se montrer sceptique, sur certains points, sans donner les raisons de son scepticisme.

Détail édifiant, et qui montre bien le tour d'esprit insulaire, le capitaine Bywater devient tout à fait crédule pour ce qui vise l'Angleterre. Là, il accepte volontiers les renseignements français. Et il trouve fort mauvais que le Dr Techel, qui était avant et pendant la guerre ingénieur en chef des chantiers de construction sous-marine Krupp-Germania, à Kiel, soit aujourd'hui le directeur technique d'un chantier de construction maritime à la Haye. La présence du Dr Techel dans la capitale des Pays-Bas est d'autant plus inquiétante, pour le capitaine Bywater, que plusieurs usines hollandaises, appartenant à des Allemands et dirigées par eux, avec des effectifs allemands, fabriquent en grandes quantités du matériel de guerre tel que des instruments de réglage du tir pour l'artillerie de terre et de mer, des torpilles, des périscoopes sous-marins et les pièces délicates et compliquées du mécanisme des U-boats qu'on ne pourrait fabriquer rapidement en cas "d'urgence."

Ah! les sous-marins! Ils continuent de troubler le sommeil de John Bull. Mais les armements terrestres de l'Allemagne l'inquiètent moins. Hériditairement incapable de voir plus loin que son île et que ses vaisseaux, il ne comprend pas encore que le monde a changé, qu'il est devenu plus petit, qu'une flottille d'avions ennemis pourrait, quelques heures après la déclaration de guerre, détruire Londres, et que sa frontière n'est plus dans la Manche ou dans la mer du Nord, mais sur le Rhin. E. T.

Anomalie.

"Un confrère franco-américain" — écrit sous ce titre T. P. dans l'*Action Catholique* — "nous apprend qu'une campagne est à s'entreprendre aux Etats-Unis pour renvoyer aux écoles les enfants qui devraient être et partager le travail que ces enfants font entre les adultes sans travail. On estime qu'il y a plus de 3,000,000 d'enfants d'âge scolaire occupant des emplois rémunérés. En face de ces chiffres d'enfants au travail on voit onze ou douze millions d'adultes cherchant vainement de l'emploi."

"Il faut donc conclure que notre régime économique nous a conduit à l'absurde, et que la fameuse politique d'instruction obligatoire est loin de donner tous ses fruits. Nous vivons de drôles de temps!"

Les enfants "d'âge scolaire" qu'on voudrait renvoyer d'autorité à l'école aux Etats-Unis, sont ceux de 14 à 16 ans. S'ils sont au nombre de trois millions et que leur retour à la classe doive faire place à autant d'adultes dans les occupations commerciales ou industrielles, ce n'est certainement pas ce retour qu'il faudra reprocher à l'école obligatoire, quoi qu'on pense de cette institution quant au reste. — O. A.

"La Robe noire"

Notre confrère Damase Potvin (le *Sainte-Foy de la Presse*) vient de publier sous ce titre au *Mercure Universel* de Lille et de Paris, une vie romanesque (à peine) du Père de Crespueil, dont les trente années d'apostolat sont un des chapitres les plus glorieux de l'Eglise missionnaire au Canada.

"Ces pauvres missionnaires," dit M. Potvin, "n'ont pas pécché par excès de détails dans les notes qu'ils nous ont laissées sur leurs aventureuses missions." Et il en donne de curieux exemples, entre autres celui-ci: "(...) Le Père Pierre Laure, s.j., missionnaire au Saguenay, de 1720 à 1730, sans même nous dire l'endroit exact où il se trouve dans le Nord — mais on finit par le deviner, — s'amuse à décrire pendant une bonne page de son récit de voyage de petits cailloux de forme bizarre qu'il a trouvés dans le lit d'une rivière, entre autres, un qui ressemble à un petit singe tenant dans ses pattes inférieures une boule." A l'aide d'une multitude de notes et de documents épars, notre confrère n'en a pas moins réussi à reconstituer la figure du grand missionnaire. "Durant trente années", dit-il, "malgré les répugnances de toute nature, malgré le découragement qui venait même de haut lieu, toutes ces sordides peuplades, les Papinachois, les Montagnais, les Algonquins, les Mistassins, le Père de Crespueil les suit avec amour, les prêche, les baptise. Il vit avec elles, partageant leur existence nauséabonde. Il parcourt leur pays du nord au midi, de l'est à l'ouest, sans jamais prendre le moindre repos. Parfois, huit jours de traite à Québec ou à Tadoussac, afin de prendre de nouvelles forces spirituelles pour de nouveaux combats apostoliques. Puis, toujours, en avant! De Tadoussac au lac Peokasagamy, du Peokasagamy au grand lac des Mistassins, de là à la hauteur de terre, puis même à la baie d'Hudson... Pas une tribu de cet incompréhensible territoire n'a échappé aux industrieuses recherches du zèle

Une partie de sucre... place de l'Opéra...

Place de l'Opéra... ou presque. A deux pas: rue Scribe, en l'hôtel de même nom.

Une quarantaine de convives, dont une quinzaine de Canadiens qui initient vingt-cinq Français aux délices des produits de l'érable. C'est M. Cyrille Vaillancourt, chef des services du miel et du sucre d'érable au ministère de l'Agriculture de Québec et directeur-fondateur de la Coopérative des producteurs de sucre d'érable de Québec, qui a groupé ces gens autour d'une table couverte de toute sorte de friandises faites au sucre ou au sirop d'érable... et de beaucoup d'autres choses exquises.

Quels succulents souvenirs pour les Canadiens — dont quelques-uns ne sont pas retournés au pays depuis plusieurs années — et quelle savoureuse révélation pour nos hôtes français!

Ceux-ci ne cachent pas le plaisir qu'ils auraient à garnir leur table de tartines au sirop d'érable ou de bonbons au sucre d'érable. Mais pour cela il faudrait qu'ils pussent en trouver chez leurs fournisseurs de provisions. Ce désir légitime répond à la plus grande ambition de M. Vaillancourt, dont le voyage en Europe a pour principal objet d'ouvrir en Angleterre et en France un marché à l'exportation des produits de l'industrie érablière. C'est ce dont j'ai voulu lui parler entre le fromage et les dattes farcies au sucre d'érable.

Ma première question a été une objection, celle qui était sur les lèvres de plusieurs Canadiens présents et qui est sans doute déjà à l'esprit des lecteurs: la production de sirop d'érable est limitée, et ne risque-t-elle pas, en développant l'exportation, de priver nos compatriotes au bénéfice de l'étranger? M. Vaillancourt attendait cette question, que d'autres lui ont certainement posée, avant moi. D'abord un fait: la production des extraits de l'érable a doublé en dix ans, passant de douze millions à vingt-cinq millions de livres par année. En outre, cette production peut être presque doublée d'une année à l'autre; une enquête que le service dirigé par M. Vaillancourt a menée pendant deux ans a révélé que, dans le comté le plus adonné à la production on n'entaille pas plus de soixante-six pour cent des arbres actuellement disponibles. C'est dire que si la production peut être immédiatement augmentée de moitié dans les régions les plus exploitées, elle pourrait être facilement triplée et même quintuplée dans des régions à peine entamées, comme celle du Mont-Laurier.

Afin d'organiser systématiquement la production avant de chercher à stimuler le commerce, ajoute M. Vaillancourt, nous avons déjà fait des expériences concluantes de reboisement des érablières. Dans la Beauce — qui est décidément un comté d'avant-garde puisque c'est là que sont nées les premières unités sanitaires — nous pratiquons le reboisement depuis trois ans; nous avons planté jusqu'à quarante-cinq mille érablières en une seule paroisse. Imaginez les perspectives de production d'ici une quinzaine d'années. Nous pouvons dire de notre industrie agricole nationale comme de nos forces hydrauliques, que l'on en soupçonne à peine les possibilités, que ce n'est pas la production qui limite le commerce, mais le commerce qui limite la production.

Au reboisement de nos érablières devra donc correspondre la conquête du marché extérieur. Il est plus que temps de révéler au monde un produit naturel doux au palais comme à l'estomac, et dont nous avons à peu près le monopole; la production de la Nouvelle-Angleterre est en effet insignifiante relativement à la nôtre, si bien que les Etats-Unis ont été nos premiers clients lorsqu'ils ont entrepris de sucrer à l'érable les cigarettes les plus demandées, même en France, et dont la réclame dit: "Not a cough in a carload."

Le marché américain est déjà ouvert. Le marché anglais aussi, depuis que M. Vaillancourt y a tracé les voies à un groupe de techniciens et de confères de l'Enseignement ménager de la Province de Québec. Pendant deux mois, Mlle Véronique Durand et Mme Jeanne Drouin ont fait des séjours plus ou moins prolongés dans les principales villes d'Angleterre et d'Ecosse, organisant des expositions temporaires dans les principaux magasins. Passant de longues journées derrière le comptoir, ces dames expliquaient aux ménagères ce que sont les produits de l'érable, leur en faisaient apprécier la saveur en offrant à goûter des mets préparés par elles, leur distribuaient des brochures contenant des explications supplémentaires et des recettes suggestives et appétissantes. Dans quatre-vingt-dix-neuf cas sur cent, me disait M. Vaillancourt, ces habiles cuisinières, transformées momentanément en vendeuses bénévoles, ont décidé leurs interlocutrices anglaises — et même écossaises! — à apporter chez elles un bocal de sirop ou un pain de sucre qui devait achever de les convaincre. En même temps elles ont formé de jeunes Anglaises à ce genre de travail, et celles-ci les

apostoliques de ce vagabond du Christ.

"Et à la fin, hélas! quelle récompense? Cette mission cultivée avec tant de zèle et sans bruit, loin du théâtre des guerres, par le Père de Crespueil et quelques autres Jésuites, les Delmas, les Fabre, les Sylvy, les Laure et d'autres, promettait à l'Eglise les plus beaux fruits de salut, lorsqu'elle fut brusquement abandonnée vers la fin du XVIIe siècle. Les portes de l'Évangile venaient de s'ouvrir toutes grandes à l'ouest, dans la vallée du Mississippi. Il fallait des apôtres pour travailler sur ces terres incultes où la maison évangélique promettait d'être belle; et ces terres, une fois pourvues d'ouvriers il fut impossible de remplacer à la mission du Saguenay le Père de Crespueil et les autres."

"Mais, de là-haut, l'âme de la petite Alouana, la fille du grand chef Tekoharant, veillait; et la grâce fit son chemin, selon les destins voulus de Dieu... Veillait aussi la pure âme de Père François, de Crespueil qui mourait à Québec, en 1702, épuisé par ses trente années de courses apostoliques."

suppléeront dorénavant. Cette campagne de quelques semaines a suffi pour amorcer le commerce en Angleterre et déjà les grossistes de Londres réclament des envois, car la demande est créée et il ne reste qu'à la développer.

Après ce premier succès, M. Vaillancourt est passé en France avec ses gens. Mais ici la tâche est plus dure: la dénonciation du traité de commerce franco-canadien — entraînant l'imposition de droits prohibitifs sur les produits de l'érable; mais M. Vaillancourt ne se décourage pas pour si peu. Il paraît que déjà les négociations sont entamées en vue d'une révision du tarif. attendant, le zèle propagandiste du sucre d'érable prépare le terrain pour le jour où l'atmosphère sera plus favorable. Il a une confiance indéfectible dans les destinées de l'érable et croit que, si des produits comme le cacao et certaines épices venant de pays lointains, peu connus et mal organisés, ont pu donner lieu à une demande mondiale, il n'y a pas de raison pour qu'un produit aussi exquis que le sucre d'érable venant d'un pays qui a pu malgré sa faible population se classer au cinquième rang parmi les pays commerciaux du monde, ne puisse s'imposer avec le temps sur la table du roi d'Angleterre comme sur celle du paysan français.

Mais M. Vaillancourt n'est pas seulement le grand animateur de l'industrie de l'érable; il est aussi le président de la Fédération des caisses populaires dites Caisses Desjardins, il ne pouvait donc laisser passer l'occasion qu'il avait de se renseigner sur l'organisation des entreprises similaires en Europe. Il a assisté à Nantes, à un congrès des Caisses Durand, et s'est rendu en Belgique pour fonctionner de près la plus importante coopérative du monde, le Boërendon. Il est revenu de Belgique émerveillé, et les coopératives canadiennes qu'il dirige, Coopérative des producteurs de sucre d'érable et Caisses Desjardins, profiteront certainement à son retour des observations auxquelles il s'est livré pendant une semaine, auprès du Boërendon, dont il a rencontré le fondateur.

C'est à Louvain que la coopérative belge prit naissance, il y a quarante-deux ans, en réaction contre les usagers dont les exigences étaient en train de ruiner ouvriers et paysans belges: le Boërendon compte aujourd'hui plus de onze cents caisses et s'appuie sur un capital qui dépasse le milliard. Assisté par le gouvernement belge au début, la coopérative put bientôt se maintenir seule et se développer au point de venir à son tour en aide au gouvernement à deux reprises. Sans négliger l'achat ni la vente, le Boërendon est d'abord une coopérative de crédit; ce qui en fait la force, ce n'est pas le capital souscrit par les membres — il est nul — mais leur responsabilité, laquelle est ILLIMITÉE, en ce sens que le sociétaire reste MEME APRES SA SORTIE DE L'ORGANISATION, solidairement responsable, jusqu'à la complète liquidation des affaires en cours au moment de sa démission. Cette énorme responsabilité des membres de la coopérative aurait pu entraîner la ruine de la corporation après celle des individus; mais elle a fait sa force et son succès en intéressant d'une façon directe, vitale, chacun des adhérents au succès de l'entreprise, au contrôle le plus strict et à la prudence la plus minutieuse.

Paysans et ouvriers belges — Flamands surtout — se sont ralliés en masse au Boërendon, et celui-ci s'est trouvé en mesure de leur procurer de nombreux avantages encore plus grands qu'il n'avait espéré; sur la coopérative s'est greffé l'assurance mutuelle, qui couvre tous les risques imaginables, depuis la mort naturelle et accidentelle jusqu'à la pluie ou la grêle. Naturellement on a prévu les caisses de retraites pour le vieil âge comme pour les veuves et les orphelins.

Débordant d'enthousiasme pour son sujet favori, M. Vaillancourt m'a bien entretenu encore longtemps sur le Boërendon et ses projets de développement de nos Caisses populaires. Mais voici le clou de cet original partie de sucre: au milieu d'applications qui couvrent notre conversation, M. Lucien Boyer, oui, Lucien Boyer, en chair et en os, celui-là même que Montréal et Québec ont applaudi, se lève avec son inaltérable bonne humeur et son esprit intraitable. Après avoir décoché quelques traits à ses amis l'hon. Philippe Roy et le colonel Hercule Barré, le poète nous présente son interprète, Mme Bertrand, qui nous récite "Le Soldat Inconnu", poème qu'elle a lu à la radio le 11 novembre: Lucien Boyer lui-même nous dit "Les Beauvois", récit où il fait rencontrer, dans un hôpital militaire de la Grande Guerre, un poilu normand et un tommey québécois répondant, tous deux au nom de Beauvois!

Et la partie de sucre se prolonge fort tard, au bruit des conversations animées, où l'accent québécois se confond à plaisir avec l'accent parisien. Paris, novembre 1932.

Georges LANGLOIS

L'esprit des autres:

- *** Les discours entrecoupés sont scientias.
- *** La fontaine de Jouvence gèle comme les autres.
- *** Il s'agirait, pour arranger les choses, d'ôter de la pression à la dépression.
- *** Elle s'appellerait la Société des Damnations qu'elle ne ferait pas pire!
- *** Dis-moi ce que tu gagnes, je te dirai ce que le Père Noël peut te donner.

(Le Tribunal)

AMERKS BATTENT CANADIEN; MAROONS SECONDS

LEAFS ET MAROONS RESTENT A LA TETE SEPARÉS PAR UN POINT; LES RANGERS ET BRUINS SERRES DE PRES

Deux défaites successives d'Ottawa et un revers des Canadiens 4-2 contre Amerks hier soir envoient les Maroons en seconde position de la section

LA LUTTE SERREE DANS L'AMERICAIN

Un point seulement sépare les quatre clubs quand Boston et Rangers sont défaits. — Northcott et Haines comptent pour Maroons samedi soir

Par Roland BEAUDRY

Après un bouleversement complet samedi et hier soir dans lequel les revers les plus inattendus sont venus couronner les efforts des Canadiens et des Sénateurs, les Maroons occupent ce matin une position prépondérante dans le classement de la section canadienne de la N. H. L.

Une victoire 2-0 sur Boston dans un match magnifique mais qui n'a pas fourni la lutte personnelle à laquelle on s'attendait entre Nels Stewart et Hooley Smith, longtemps camarades mais maintenant rivaux au centre, donne à Maroons la seconde place dans la section, un point derrière Toronto qui vainquit Ottawa samedi soir, grâce à un ralliement de la dernière période.

Ottawa, défait à Toronto samedi et blanchi à Detroit hier, reste en troisième position après avoir perdu la chance de passer seul en tête. Malgré le jeu brillant de Connell les Sénateurs n'ont pas compté assez pour faire pencher la victoire de leur côté.

La défaite des Habitants 4-2 contre Amerks hier soir est leur sixième en huit matches; elle fait passer Canadiens loin en dernière position, trois points derrière Amerks qui sont sur les talons d'Ottawa avec sept points.

La joute de jeudi prochain entre Toronto et Maroons décidera de la tête comme les deux clubs sont inactifs jusque là.

TOUS ENSEMBLE DANS L'AUTRE SECTION

Dans la section américaine, les quatre clubs, grâce à des victoires sur leurs adversaires canadiens au cours des joutes précédentes, se tiennent ensemble à un point près.

Boston et Rangers, les meneurs, ont tous deux subi une défaite tandis que Detroit se rapprochait d'eux aux dépens d'Ottawa et que Chicago luttait victorieusement contre le clan de Lester Patrick qui perdait 4-3 sa chance de passer seul en tête.

Arthur Giroux, nouvelle recrue du Canadien, a compté un des deux points des Habitants à New-York tandis que Johnny Gagnon a réussi l'autre. Les tricolores n'ont encore à date qu'un total de douze buts et huit matches et ils devront retrouver leur œil pour sortir de la cave.

Les Maroons doivent encore leur position élevée à Haines et Northcott, leurs premiers compteurs, qui ont tous deux déjoué Thompson samedi.

Maroons 2, Boston 0

A la puissance et la vitesse des Bruins les Maroons ont opposé plus de vitesse et autant de résistance samedi soir pour tirer du plus beau match local de la saison une victoire 2-0, qui confirme les prédictions de Jimmy Strachan à l'effet que son problème de reconstruction ne serait terminé que quand il aurait la plus belle équipe de la N.H.L.

Et samedi soir son problème semblait bien résolu. Devant les Bruins qui, par une victoire précédente sur eux, une autre sur Canadiens et un total de vingt-cinq points en sept parties, s'étaient solidement établis comme les favoris du circuit jusqu'à date, les employés d'Eddie Gerard ont eu un air conquérant qui ne les a pas abandonnés du commencement à la fin.

Solidement abis à l'arrière sur une défense impénétrable que Lionel Conacher et Marvin Wentworth semblent vouloir faire la plus forte de la N.H.L., protégés devant la cage par Flat Walsh qui n'a jamais été en meilleure tenue, les avants de Montréal ont lancé dans la mêlée toute la vitesse, tout l'instinct dont ils disposent.

Haynes et Northcott

Conduits au centre par deux tacticiens, Hooley Smith le vétéran, et Paul Haynes dont l'étoile monte plus que jamais au firmament, les alliés ont patiné à une allure fantastique; jamais ils n'ont été arrêtés un instant par le poids supérieur de Boston dont ils ont souvent senti les coups et c'est ce qui finalement leur a valu deux points, qu'ils n'en aient pas trouvés plus, n'est dû qu'au jeu surhumain de Tiny Thompson, le gardien bostonnais, dont jamais les arrêts n'ont été plus extraordinaires.

Baldy Northcott, le meneur du circuit, a compté le premier à la première période tandis que Boston, privé de Red Beattie au pénultième, se défendait tant bien que mal contre de furieuses attaques.

Le second est venu du bâton de Paul Haynes, à la seconde période alors que les deux équipes étaient au complet; tandis que Maroons et Bruins se confondaient devant la cage de Thompson, Haynes calme comme à l'exercice, prenait le palet à quinze pieds des buts et lançait dans le coin à travers quatre ou cinq paires de jambes.

Malgré les efforts de Marty Barry, de Red Beattie et de Nels Stewart, au cours d'une offensive désespérée à la troisième période, les Bostonnais n'ont pas pu prendre en défaut la vigilance des locaux, tant à cause de quelques arrêts magnifiques de Walsh que d'une défense serrée et de la vitesse des avants.

Incapables de secouer la mise en échec de leur vis-à-vis, Bruins ont dû lancer de loin ou frapper Conacher qui a fait autant de travail que le gardien. Par des relevés fréquentes Eddie Gerard a gardé le dessus en rapidité et à la fin de la dernière période Montréal dominait tant offensivement que défensivement.

Un point, compté à la seconde période alors que Montréal était en désavantage numérique, a été déballonné par l'arbitre Art Duncan. Barry, le compteur, aurait reçu l'aide d'un collègue campé devant Walsh pour lui nuire. Le contretemps a quelque peu démoralisé Boston qui n'a plus jamais retrouvé le fond du filet.

Haines, Trotter et Northcott ont à quatre fois fait manquer Dave Trotter après que l'ailler des locaux eut tout traversé. Les deux points qui ont été comptés à nos dépens ne représentaient qu'une faible fraction des coups difficiles qui ont été lancés vers lui

LES KILREA RIVAUX DES FRERES COOK

Le club Ottawa fournit, temporairement du moins, un rival à la ligne d'attaque des Rangers Cook à Boucher à Cook. Quand Frankie Finnegan, le joueur d'aile droite, s'est fait blesser, Cy Denny a ainsi changé ses avants de telle façon que les frères Kilrea, Hec et Wally flanquent de chaque côté Cooney Wieland qui tient le centre.

Chez les Rangers, tandis que Boucher tient la position du milieu, les frères Cook le complètent de chaque côté. Hec Kilrea, un des vétérans des Sénateurs, joue l'aile gauche tandis que Wally, son jeune frère, tient l'aile opposée.

et les applaudissements ont tous été à son égard. Bldy Northcott s'est blessé au début de la troisième période quand Oliver l'a fait tomber derrière les buts de Boston mais il est revenu terminer le match.

La jeune ligne de Robinson et Duguid, alliés tantôt à Smith, tantôt à Haines a fait de bon travail, surtout défensivement tandis que Glenn Brydson et Hugh Plaxton ont été utiles.

Alignements et sommaire: Boston Maroons. Boston buts Walsh. Défense Wentworth. Défense Conacher. Centre Smith. Ailes Ward. Ailes Northcott. Substituts du Boston: Galbraith, Oliver, Lamb, Beattie, Burch, Heximer, Chapman, Jerwa.

Substituts du Maroons: Plaxton, Trotter, Brydson, Haynes, Duguid, Robinson, Wilcox, Bellemer. Arbitre: Rodden et Duncan.

Première période: 1.—Maroons: Northcott (Trotter) 15.22. Punitions: Hitchman, Beattie. Deuxième période: 2.—Maroons: Haynes (Trotter) 6.30. Punitions: Wentworth, Chapman, Conacher, Northcott, Barry.

Troisième période: Pas de point. Punitions: Stewart, Smith.

Altercation sanglante. Hambourg, 4. (P.A.)—Sept membres d'une organisation républicaine, le Reichsbanner et six nazis furent transportés à l'hôpital aujourd'hui, couverts de blessures à la suite d'une altercation qui commença entre deux clubs sportifs rivaux.

Maroons n'ont pas fait d'offre pour Alfred "Pit" Lapine

La rumeur publiée par certains journaux à l'effet que les Maroons aient fait aux Canadiens une offre pour les services de Pit Lapine, a été démentie hier soir par James Strachan, le président du club anglais.

"Jamais nous n'avons songé à aller dans le camp des Canadiens pour tenter d'y décrocher quelqu'un" a dit Strachan. "Si l'on nous l'offrait ce serait autre chose, mais d'ici là nous n'y songeons même pas".

Le président des Maroons est enchanté de son équipe et croit que la victoire sur Boston samedi soir devrait faire beaucoup pour donner au camp anglais la confiance qui manquait un peu au début de la saison.

Toronto défait Ottawa 4-1 samedi

Toronto, 4. — Les Sénateurs d'Ottawa reposaient ce soir en troisième place dans la section canadienne de la N. H. L., ayant été arrêtés dans leur élan, samedi soir, par les Maple Leafs de Toronto qui ont gagné par 4 à 1 et ont ainsi conservé leur avantage d'un point à la tête de la division, suivis de près par les Maroons qui ont aussi gagné.

Toronto a dû batailler ferme dans la dernière période pour s'assurer de la victoire avec deux buts dont l'un a été compté dans la dernière minute de jeu.

Une punition à Bill Touhey a été indirectement cause du premier but de la partie, alors que Andy Blair a compté sur une passe de Happy Day à la ligne de défense d'Ottawa. Ken Doraty lui a lancé le palet que Day avait un instant perdu, de sorte que Ken s'est trouvé à avoir le crédit d'une assistance. Day a également contribué au second point en passant le palet à Bailey. Impulsivement à compter dans la seconde période, Ottawa a mis le résultat à 2-1 quand Hec Kilrea a compté au bout de 25 secondes au début de la troisième au moment où Red Horner avait été puni. Mais cet avantage a été annulé au bout de 5 minutes par un lancer de Doraty sur une passe de Horner.

Charlie Conacher a enregistré le dernier point sur une assistance de Prineau, dans la dernière minute de la partie.

Alignements et sommaire: 1.—Américains: Martin (McVeigh) 12.09. 2.—Canadiens: Giroux (Burke-Morens) 12.09. 3.—Américains: McVeigh (Sheppard) 12.09. Punitions: Ayres, Giroux, Convey, McVeigh, Morens, Wainie.

Deuxième période: 4.—Canadiens: Gagnon 13.44. 5.—Américains: Wainie 17.07. Punitions: Leduc, Dutton, Wainie, Ayres. Troisième période: 6.—Américains: Patterson 15.00. Punitions: Dutton, Carson.

Première période: 1.—Toronto: Blair (Day-Doraty) 15.22. 2.—Toronto: Bailey (Day) 18.29. Punitions: Touhey, Gracie. Deuxième période: Pas de point. Punitions: Horner, Bailey, Smith, Conacher.

Troisième période: 3.—Ottawa: H. Kilrea (Welland) 25. 4.—Toronto: Doraty (Horner) 4.12. 5.—Toronto: Conacher (Prineau) 19.32. Punitions: Smith (2), Shields, Bailey.

Cleveland gagne sa première de l'année. Cleveland, 4. — Les Indiens ont gagné leur première partie de la saison dans la Ligue Internationale, samedi soir, par le compte de 3 à 1, aux dépens de Detroit, grâce à deux ex-olympiques, Jack Riley et Tony Preslesnik dont Cleveland a fait l'acquisition vendredi soir. Preslesnik a compté le premier point avec l'aide de Riley et a enregistré seul le second point.

Les Indiens ont fait deux fois partie nulle et ont été battus six fois.

Alignements et sommaire: Cleveland Buts Clark. Déf. Taylor. Déf. Hagan. Centre O'Neil. Ailes Newman. Ailes Halliday. Sub. Cleveland: Riley, Preslesnik, McFarlane, Matie, Ingram, Roulestin. Sub. Detroit: Steele, Huggins, Walte Moffatt, Hay, Armand. Arbitre: Mickey Ion.

Première période: 1.—Cleveland: Preslesnik (Riley) 15.22. Punitions: Huggins, McFarlane. Deuxième période: 2.—Detroit: Newman (Brydson-O'Neil) 7.22. Punitions: M. Brophy, Huggins. Troisième période: 3.—Cleveland: Halliday (accusa un point sur le lancement d'un bâton) 19.22. 4.—Cleveland: Preslesnik 18.17. Punitions: Brydson (match), Frew.

Le Canadien en perd une autre 4-2 à New-York

Les Amerks prennent l'avantage en 8 secondes mais les Habitants égalent deux fois

GIROUX COMPTE

Madison Square Garden, 5. — Les Amerks de N.Y. ont enfoncé les Canadiens plus creux dans la cave ce soir en leur infligeant une défaite 4-2 après un match durement contesté mais parfois sans intérêt disputé ici ce soir. Les Amerks ont eu quelque avantage tout le temps bien que Canadiens soient venus deux fois égaliser le compte après avoir été devancés. Leur défense a été plus serrée, leur attaque un peu plus rapide et mieux concertée tandis que leurs avants ont paru pouvoir compter quand ils ont eu besoin d'un point.

Les Habitants étaient visiblement inférieurs à eux-mêmes et manquaient de vitesse comme de puissance. Longtemps ils ont paru attendre un "break" qui n'esi jamais venu. Et d'ailleurs un point des Amerks huit secondes après le début de la première période les avait quelque peu démoralisés.

En huit secondes Ce point a été compté dès la première offensive des locaux, Ronnie Martin comptant sur une passe de McVeigh. Le reste du match les Habitants ont essayé à maintes reprises mais ont aussi eu leurs moments ternes.

Nick Wainie, prêt aux Amerks par les Canadiens cette saison, a compté le point décisif à la 2ème période après une course individuelle. Le compte était alors 2-2 après que Giroux eut égalé après le point de Martin et que Johnny Gagnon eut remis les choses sur le même pied après celui de McVeigh.

George Patterson a ajouté le dernier au cours de la troisième période.

Alignements et sommaire: Américains Canadiens. Worters Buts Hainsworth. Déf. S. Mantha. Déf. Burke. Centre Morens. Martin aile d. Gagnon. McVeigh aile g. Jollard. Sub. Américains: Convey, Sheppard, Patterson, Filmore, Wainie, Phillips, Keating, Brydge, Dutkowsk. Sub. Canadiens: Giroux, Larochelle, Mondou, S. Mantha, Gaudreault, Raymond, Leduc, Carson, McCartney. Arbitres: Bobby Hewitson et Jack Cameron.

Première période: 1.—Américains: Martin (McVeigh) 08. 2.—Canadiens: Giroux (Burke-Morens) 12.09. 3.—Américains: McVeigh (Sheppard) 12.09. Punitions: Ayres, Giroux, Convey, McVeigh, Morens, Wainie. Deuxième période: 4.—Canadiens: Gagnon 13.44. 5.—Américains: Wainie 17.07. Punitions: Leduc, Dutton, Wainie, Ayres. Troisième période: 6.—Américains: Patterson 15.00. Punitions: Dutton, Carson.

Arrêts: 1.—4-10-24. Hainsworth 9-10-6-25.

Rangers diminuent le prix des sièges. New-York, 5. — Les Rangers n'attendent pas que la crise les ait atteints pour se débattre contre elle. On a annoncé hier que le prix d'admission à toutes les sections du Garden serait abaissé dès mardi soir pour la rencontre Canadiens-Rangers. La diminution varie de 5 à 50%. Les sièges de promenade à l'extrémité

Le hockey

SAMEDI SOIR Ligue Nationale. Maroons, 2; Boston, 0. Toronto, 4; Ottawa, 1.

Ligue internationale. London, 1; Buffalo 1. Detroit, 1; Cleveland, 3.

Ligue Canaméricaine. Boston, 8; Québec, 1. Providence, 4; Springfield, 1.

HIER APRES-MIDI Ligue Mont-Royal. St-François, 0; Verdun, 1. Lafontaine, 0; U. de Montréal, 2.

HIER SOIR Ligue Nationale. Canadien, 2; Américain, 4. Ottawa, 0; Detroit, 2. Rangers, 3; Chicago 4.

Ligue internationale. London, 1; Syracuse, 2. Ligue Canaméricaine. Providence 1; New Haven, 2.

CE SOIR Ligue Junior. St-François vs Royal. Victoria vs McGill.

Ligue de l'Est. Cultivateur vs Club de l'Est. Beauvoir vs Guybourg.

POSITION DES CLUBS Ligue Nationale Section canadienne. Toronto 5 2 1 17 17 11. Maroons 5 5 0 29 30 10. Ottawa 4 4 0 21 21 8. Américain 3 3 1 20 21 7. Canadien 2 6 0 12 22 4.

Section américaine. Boston 4 3 1 25 20 9. Rangers 4 2 1 27 19 9. Detroit 4 5 0 21 19 8. Chicago 3 4 2 15 20 8.

Ligue internationale. Syracuse 7 2 1 30 15 15. London 4 1 4 18 11 12. Buffalo 5 3 1 17 12 11. Windsor 2 3 3 15 21 7. Cleveland 1 6 2 21 38 4. Detroit 2 6 1 12 18 5.

Ligue Canaméricaine. Boston 6 0 2 29 14 14. Philadelphie 5 1 2 18 11 12. Springfield 3 4 1 17 19 7. Providence 3 6 0 21 21 6. New Haven 3 5 0 15 22 6. Québec 2 6 1 13 26 5.

Ligue Mont-Royal. Champêtre 3 0 1 6 0 7. Verdun 2 2 0 3 3 4. Lafontaine 2 2 0 3 6 4. U. de Montréal 1 2 1 3 5 3. St-François-X. 0 2 3 4 2.

Ligue Junior. St-François 1 0 1 7 4 3. McGill 1 0 1 3 2 3. Royal 1 0 0 6 0 2. Victoria 0 1 0 3 6 0. Loyola 0 2 0 1 8 0.

La ligue du Pacifique ne veut pas adopter une limite de salaire

Columbus, Ohio, 5. — Ce soir les pachas du baseball mineur commencent à se rassembler pour un congrès d'une semaine qui aura probablement comme résultat plusieurs changements radicaux dans les méthodes d'opération des circuits mineurs.

Des recommandations dans le but d'alléger le fardeau financier de la plupart des clubs mineurs seront présentées à la 5ème convention annuelle de l'association des ligues de baseball professionnelles. Le feu a été mis aux poudres aujourd'hui par l'assemblée de l'Association américaine et de la Western league. La première a rapidement répété ce qu'elle fait depuis 1916 et réelu Thomas J. Hickey, président du circuit.

L'Association a ensuite écouté une série de recommandations faites par le comité exécutif: la teneur en a été gardée secrète et l'on a dit que les changements proposés étaient radicaux.

C'est demain que l'on attend le plus de bruit, quand les ligues de baseball AA l'Internationale, l'Association et la ligue de la côte du Pacifique, envisageront la question de réduction de salaires.

L'Association a déjà établi une limite et l'Internationale est prête à emboîter le pas. Mais W. H. Kieper, propriétaire du club Seattle de la ligue du Pacifique a déclaré que son circuit n'adopterait pas de limite, quelle que soit la décision des deux autres circuits.

Ted Saunders, le tireur des Cubs, a déclenché un barrage vers la citadelle des québécois et en plus de donner à leur gardien une soirée mouvementée il s'est ajouté quatre points dans la colonne des compteurs, un à la première période, et trois à la dernière.

La soirée n'a pas été bonne pour les Castors. Jamais ils n'ont pu se mettre en branle et la fin de la seule première période leur donnait un retard de trois points, Saunders, Cook et Buckles comptant dans cet ordre.

Tôt dans la troisième période Saunders partait en guerre pour son propre compte et comptait trois fois pour grossir le total jusqu'à huit pour les Cubs. Quelques instants avant la fin du match une course de Dries a valu à Québec le point qui a évité un blanchissage.

Alignements et sommaire: Boston Cubs Québec Beavers. Jackson buts Lamentagne. Foster défense Callighen. Jerva défense Savaud. Cook centre Chouinard. Klein aile g. Kinsella. Saunders aile d. McIntyre.

Substituts du Boston: Jollat, Buckles, King, O'Neil, Davie, Weir, Lane. Substituts du Québec: McCabe, Giroux, Rodden, Ward, Toupin, Dubé, Hadden, Himes.

Première période: 1.—Boston: Saunders 17.42. 2.—Boston: Cook (O'Neil) 17.28. 3.—Boston: Buckles (King) 17.54. Punitions: Savaud, Foster, Callighen, O'Neil, Rodden. Deuxième période: 4.—Boston: O'Neil (Davie) 16.40. Punitions: O'Neil, Savaud, Callighen.

Troisième période: 5.—Boston: Saunders (Cook) 2.34. 6.—Boston: Saunders (Klein) 2.40. 7.—Boston: King (Harnott) 3.32. 8.—Boston: Saunders (Jerva) 11.36. 9.—Québec: Rodden 11.36. Punitions: Kinsella. 14.50.

ABIAS PEPIN Ltée. HUILE DE CHAUFFAGE. Huile distillée pour votre fournaise ou votre poêle. Pas d'odeur. Pas de carbone. Plus économique. Service rapide dans toutes les parties de la ville. Réservoirs de toutes grandeurs à vendre. Donnez votre commande immédiatement. York 2202.

Pour Santé et Agrément

Tous les êtres vivants ont besoin des ENZYMES

Le procédé de brassage Dow a été spécialement développé en vue d'obtenir toute la force des ENZYMES dans la Bière Dow Old Stock.

C'est ce qui fait que la Bière Dow Old Stock possède une réelle valeur nutritive et des propriétés reconstituantes, en outre de sa saveur délicieuse.

Bière Dow Old Stock



LA BELLE "DOW" — la santé même!

UN DIGNO TRIBUT A L'HABILETE. Une coupe d'argent — que l'on gagne et que l'on garde toute sa vie — quelque chose qui rappellera constamment aux futurs membres du Club les grands exploits sportifs de tous les temps. Nous avons un bel assortiment de trophées que vous devriez venir voir, et notre stock est complet et on ne peut mieux être préparé pour la saison des sports d'été. Prix à partir de \$1.00. Quartiers Généraux des trophées. Daoust & Fils Ltée. 3699 rue Sainte-Catherine Est. FR. 5835.

AUTO GLASS. Nous remplaçons les vitres de portes d'automobiles, en moins de vingt minutes. et les pare-brise au prix de \$2.50. Vitrres 3-16 et 1-4 pouce d'épaisseur. Ouvrage garanti pour bris de glace, miroirs, verre pour dessin et verre dans la plomb, etc. J. A. BARBEAU AGENT GENERAL. 1945, rue Papineau Tel. AMherst 5263. 4084, rue Rivard près. Mus. Brossé Plateau 6012.

LA Q.A.H.A. SUSPENDRA L'ETHIER POUR UN AN

PEDEN ETABLIT UN RECORD PAR SA VICTOIRE AUX SIX-JOURS DE N.-Y.

Il remporte son troisième triomphe consécutif et son neuvième en douze épreuves samedi soir — Quatorze points seulement lui donnent le dessus

NEUF EQUIPES TERMINENT

Madison Sq. Garden, 4. — Ajoutez le autre victoire au total de William "Torchy" Peden, le canadien victorieux, sa troisième consécutive à six jours et sa neuvième en douze épreuves. C'est un record qui n'a jamais été égalé. Le dernier triomphe du gros gaillard s'est effectué samedi soir après une fin de course étonnante au possible de laquelle l'équipe remportée de Peden et Spencer est sortie des 53ème six-jours de New-York, en tête par la faible marge de quatorze points.

Quatre des huit autres équipes qui ont terminé l'épreuve ont pédalé la distance que Peden et Spencer, 482 m. 9 tours, mais les 934 points massés par les vainqueurs au cours des sprints ont été complètement dominés, leur ont donné la marge de victoire.

Norm Hill et Bill Grimm, ont tenu courageusement toute la dernière heure et ont terminé si près des vainqueurs que même les juges se sont égarés momentanément dans l'embarras.

Tous les poids ce soir au St-Zotique

La finale d'un fort programme amateur met en présence H. Tassé et G. Galley

La meilleure séance de boxe jamais offerte au C.P. St-Zotique est au programme ce soir quand sont affichés des combats entre adversaires de tous poids, 100 livres excepté.

En finale, nous verrons le dur coq du C.P. St-Zotique H. Tassé aux prises avec P. Galley du Verdun. Depuis quelque temps, Tassé a remporté que des victoires et il est très craint. Cependant, un homme veut bien interrompre sa marche victorieuse, c'est P. Galley. Celui-ci malgré la réputation de son adversaire, a bien voulu consentir à le rencontrer, et par le fait même, on voit qu'il peut avoir des chances de le terrasser. Un autre combat qui sera très bien accueilli par les amateurs du Verdun et L. Paul Ind. Les combats à ce poids sont assez rares et comme Paul est le champion des novices du C.P.R. les deux adversaires se feront la vie dure.

Voici le programme:
108 lbs.—Hurst T.C. vs R. Bean St-Zotique.
108 lbs.—Boisseau Marc. vs L. Desrochers, Pte-St-Charles.
112 lbs.—Bartuccio, St-Zotique, vs Gateshore, Iver, Settle.
118 lbs.—Houle St-Zotique vs Allan, Iver, Settle.
118 lbs.—Larose, Marceau vs Pope Iver, Settle.
126 lbs.—Lauzière Marceau vs Murphy, Iver, Settle.
126 lbs.—Blake C.N.R. vs Young St-Zotique.
126 lbs.—Marsh B.W. vs Pilote St-Zotique.
135 lbs.—Hamilton T.C. vs N. Young, St-Zotique.
135 lbs.—Galley V.B.C. vs Tassé, St-Zotique.
147 lbs.—Brunet, Pte. St-Charles, vs Cunningham, G.B.C.
175 lbs.—Paul Ind. vs Beaulieu, V.B.C.

Voici les officiels du tournoi:
Juges: Dr Geoffroy, Dr G. Demers, A. Chéné, G. Bourras, A. Hotte, E. Brosseau, A. Giroux Duplex.
Chronométrateur: L. Leclerc.
Médecin: J. Mercille.
Maître de cérémonie: A. Durocher.
Annonces: H. Smith.
Le tournoi est sous la surveillance de M. Denis White de l'U.A.A.

St-Thomas rencontrera Westward le 10 décembre
St-Thomas, Ont., 4. — Les tricolores jaunes de cette ville ont battu par 8 à 0 le Collège d'Agriculture d'Ontario dans la semi-finale pour le championnat intermédiaire de rugby canadien. Ce sont les fameux coups de botte de Medcalf qui ont contribué à la victoire.
Par sa victoire St-Thomas a obtenu le privilège de rencontrer en finale, le 10 décembre, les Westwards de Montréal, contre qui ils devront défendre leur titre.

Bombay III a gagné le Maubourget à Auteuil
Auteuil (France), 4. — Bombay III de M. Léon Renier a remporté le Grand Prix Maubourget ici aujourd'hui. Cette épreuve est un steeple-chase d'une distance de 3,500 mètres. Bombay III a devancé de quatre longueurs Premier-Jaïvid du vicomte de Rivaud. Port-Saïd de M. Pierre Wertheimer s'est classé troisième.
Le vainqueur a payé 68 francs pour un billet de 5 et a touché la plus grosse portion de la bourse de 100,000 francs (environ \$4,000).

EN ACHETANT LE "CANADA" DEMANDEZ NOS CARTES BUVARDS

Des milliers de cartes buvard ont été distribuées aux dépositaires qui vendent l'édition quotidienne du "Canada". Chaque carte buvard porte un numéro qui peut vous rapporter une prime si le même numéro est publié dans le "Canada".

Achetez donc le "Canada" tous les matins. Apportez votre carte buvard aux bureaux du "Canada", 33 ouest, rue Saint-Jacques, où l'on vous remettra une prime.

VOICI LES NUMEROS GAGNANTS DU 5 DECEMBRE:

142228	26181
26092	26011
	26457

LISEZ LE "CANADA" TOUS LES MATINS

PLUS FORT SCORE

Quand les Rangers de New-York ont finalement vaincu leur adversaire des séries, menés aux mains des séries de Toronto par une victoire 7-0 à New-York dimanche le 20 novembre, ils ont marqué le plus fort compte en cours de la saison et ont égalé le plus fort compte pour un blanchissage l'an dernier. Coincidence, ce sont les Leafs qui l'an dernier ont encore souffert la plus forte défaite, une de 7-0 infligée par les Hawks à Chicago.

LES INSCRITS

JEFFERSON

Première course, 6 furlongs: Bill Orange 115, Eighty Twenty 115, Pull Up 107, Vonnair 112, Mr. Vestris 118, Penn 115, Hatola 113, Boigrade 115, Barashack 115, Blue John 114, Princess 107, Outbound 120, Panchio 120, Charlie McCroan 113, Smear 115, Downpour 118, Aerial Trummet 110, Grand Champion 112, Hoops 115, Marchant 112, Abe Furst 113, Outer Harbor 112, Hard Rock 113.

Deuxième course, 6 furlongs: One Leap 104, Blue Hawaii 107, Balderdash 115, Mintmagi 110, Principio 119, Play Choice 113, General Campbell 114, Flag Catcher 112, Copper 114, Bess Ohio 111, Brimsey 119, Our Doctor 113, Delma Duna 111, Dancing Boy 115, Donkey Johnny 114, Invidia 107, Dedicatee 110, Lorraine K. 112, Blue John 114, Cherokee Girl 111, Thelma L. 111, Bill Phillips 118.

Troisième course, 1 mille et demi: North Star 112, Thistle Tom 114, Ulmer 112, Bright Chestnut 109, Worthy's Pride 109, Sporting Pearl 109, Cliftons Queen 112, Main Attack 108, Cordus 112, Cha Eagle 112, Armitage 112, Davids Own 112, Miss Delight 109, Meachute 112, Christmas Bow 111, Air Wise 116, Bonanza Cap 109, Miss Hatcher 109, Conclerger 112, Penanick 112, Oxtail 114, Cartwalk 112.

Quatrième course, 1 mille et 70 verges: Sully 108, Princess Nancy 101, Phantasma 111, Mix Up 110, Bubby C. 108, Blue Damsel 107, Beautiful Doll 111, Hasty 110, Vanity Case 106, Tangent 111, Mince Pie 108, Water Port 108, Miss 106, Winifred Ann 110, Ecorchane 106, Huff 106, Winnie C. 105, Ecorchane 106, Miss Fidelity 105, Jeanne Waeha 115, Ellen D. 105, Lilybet 106.

Cinquième course, 1 mille et 70 verges: Hillsborough 106, Rip Van Winkle 110, Fredrick 106, Pigeon Hole 110, Rough Eye 112, El Puma 105.

Sixième course, 1 mille et 70 verges: Singing Kid 108, Starboard Light 115, Home Shore 108, Regal Flag 102, Triple Threat 108, Vagabond 111, Hap, Feltow 105, Kanyty Case 106, Tangent 110, Sandvack 107, King Pin 115, Harry Warrior 112, Jean Lafitte 115, Bill Colony 108, Wrigley Field 106, First Mission 108, Durva 107, Chautauq 111, Loozay 111.

Septième course, 1-1/8 mille: Northern Water 110, Chatsin 112, Dandy Man 110, Watch 112, Mutual Friend 112, Goldridge 115, Bobby Powers 115, Tom Ward 115, Ed. Reese 110, Miss Perfect 112, Miss, G. G. 110, Jeanne 115, Barney Sexton 115, Race Extra 110, Road Axe 118, Dick Porter 110, The Spaniard 110, Royal Sport 110, Hal R. 110, Lady Wood 110, Canadian Flag 115, Earl of Warwick 110.

Temps clair; piste rapide.

Mercier rencontre Gauthier mardi soir

Ils feront un combat de huit rounds à la séance de boxe de l'International

Les débuts de M. Ernest Plouffe comme promoteur, devraient être couronnés de succès mardi soir, étant donné le magnifique programme qu'il offrira aux fervents de la boxe, à des prix extrêmement populaires.

René Mercier, jeune boxeur et ancien amateur et porte-couleurs du club Marceau, fera sa seconde apparition dans l'arène locale comme professionnel, lorsqu'il rencontrera un autre jeune montrealais Roland Gauthier. Cette rencontre sera limitée à 6 rounds. Mercier, qui fit ses débuts comme professionnel lors de la dernière séance, tenue au club International avec le petit Italien Tony Fugazi, s'est révélé comme une étoile qui qu'il était à son premier combat chez les pros. Son combat avec Fugazi fut des plus intéressants et le verdict rendu en la faveur du petit Italien fut reçu avec un tonnerre de hutes par les spectateurs, qui croyaient que Mercier avait bel et bien battu son homme. Tout de même, sa défaite ne lui fit perdre de son prestige, car sa belle tenue, lui valut de figurer de nouveau au programme.

Le promoteur Plouffe a réussi la signature de deux autres bons boxeurs locaux, samedi après-midi. Henri Légers s'attaquera mardi à Chil Latouf dans un combat de huit rounds qui plaira aux fervents de la boxe.

Fair Image et Lewis gagnent à Jefferson

Hank Mills et Johnny Gilbert recommenceront leur lutte aux honneurs cet après-midi

FORTE ASSISTANCE

Jefferson Park, 4.—Une température idéale, un programme bien disposé et l'espérance de voir le jeune Johnny Gilbert rattraper Hank Mills dans la course aux honneurs du pays chez les jockeys ont contribué à amener à la piste hier après-midi la plus forte foule encore vue au cours de la réunion.

Le handicap Southland, à six furlongs, tenait la vedette et Fair Image s'en est tiré une victoire difficile sur Big League qu'il a défait par à peine un cou. Doris B. a pris la troisième place, deux longueurs plus loin.

Gilbert a eu sa première monte du meeting sur Old Star et a envoyé le coursier en tête au début; malheureusement le pur sang n'était pas de taille à résister. Euphémie à l'entrée de la ligne droite il a abandonné la première place et n'a réussi qu'à se classer quatrième.

Fair Image a rapporté trois pour un et a parcouru la distance en 1m. 13-4/5. Odd Star et Eisenberg se sont pris une forte avance au premier demi mille mais quand est arrivé le moment décisif les deux ont abandonné simultanément. Doris B. a momentanément pris la tête mais Big League est arrivé à la fin du parcours. Toutefois au dernier sixième Melvin Lewis est arrivé en trombe avec Fair Image et a poussé le nez de sa monture en avant aux dernières foulées. Cette victoire était la seconde de la journée pour Lewis.

Hank Mills arrive ici samedi matin, accompagné de sa mère, a tenté de se trouver une bonne monture à la dernière course, mais n'a pas réussi. Le gars du Colorado sera toutefois en selle lundi après-midi.

Ottawa perd sa 2e en deux matches

Détroit lui inflige une blanchisse 2-0 hier soir. — Le jeu n'est pas rude

Ottawa perd — SPORT —
Détroit, 5. — Les Sénateurs d'Ottawa ont appris à leurs dépens ce que c'est que de jouer deux soirs de suite. Contre les Red Wings ici ce soir ils ont été défaits 2-0 après avoir perdu 4-1 hier contre Maple Leafs.

Bien que ni l'un ni l'autre des équipes n'ait été brillante les gars d'Ottawa ont été complètement déclassés.

Cinq des Ottawas fraternisaient avec leurs collègues de l'an dernier et la joute s'en est ressentie: il n'y a eu aucune rudesse et cinq punitions seulement ont été infligées.

En plus des deux points comptés Détroit a deux autres fois placé le palet derrière Connell mais chaque fois le coup a été déballoué.

La défense de Détroit a été plus aidée par les avants que celle d'Ottawa et John Ross Rosch, bien qu'il ait mérité son blanchissage, n'a pas eu de travail ardu.

Ottawa perd — SPORT —
Détroit, 5. — Les Sénateurs d'Ottawa ont appris à leurs dépens ce que c'est que de jouer deux soirs de suite. Contre les Red Wings ici ce soir ils ont été défaits 2-0 après avoir perdu 4-1 hier contre Maple Leafs.

Bien que ni l'un ni l'autre des équipes n'ait été brillante les gars d'Ottawa ont été complètement déclassés.

Cinq des Ottawas fraternisaient avec leurs collègues de l'an dernier et la joute s'en est ressentie: il n'y a eu aucune rudesse et cinq punitions seulement ont été infligées.

En plus des deux points comptés Détroit a deux autres fois placé le palet derrière Connell mais chaque fois le coup a été déballoué.

LUTTE A VERDUN

L'organisateur Emile Lauzon a à cœur de satisfaire les amateurs de lutte et de boxe, c'est pourquoi à l'avenir, la séance qui, ordinairement, avait lieu chaque mardi, a été avancée au lundi.

La direction n'a rien négligé pour le match de ce soir, et comme préliminaire, l'on verra Johnny Belanger aux prises avec Bernard dans une rencontre de 20 minutes.

Nick Marra se disputera la palme avec A. Courville dans un 30 minutes.

LES RESULTATS

JEFFERSON

Première course, 1 mille 1 seizième: Hariton 116 May 5.60, 3.80, 3.60; Perfect Play 109 Handrick 19.00, 12.00; Our Johnny 107 Lane 15.50; Temps 1.18. Endorment, Draetic Water, Lilly, Bell, Titus, Annette B., Tiger Flowers, Chatahoochee, Pan, Stella F. ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs: Most Wise 113 Montgomery 2.20, 3.80, 3.90; Shift 112 Malzan 8.60, 6.40; Toltec 113 McCray 2.60, Temps 1.12 2-5, Buster B. McTinkle, French Maid, Ronald Grey, Motive, Must Hurry, Kitty, Wilkins, Amour, Mattiew ont aussi couru.

Troisième course, 1 mille — 1 Top 107 Lewis 10.20, 3.40, 5.00; Catino 108 Martin 10.60, 7.80; Bourbon Prince 108 Arnold 7.90, Temps 1.41 2-5, Baigroux Lady Trust, Pulla Sweep Rush, Thistle Wise, Probationer, Fly On Sizzling, Margie Lou ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furlongs: Anne L. 113 West, 14.40, 6.20, 4.90; Making Bobbles 109 Beck 3.40, 2.40; La Saing 116, Lewis 1.50, Temps 1.41 2-5, Flying Don, Bide a Wee, Fly Guy, Nell Kuhlman, Morson ont aussi couru.

Cinquième course, 6 furlongs: Fair Image 109 Lewis 4.00, 3.80, 3.20; Big League 107 Hardy 4.20, 4.20; Doris B. 105 Meloy 3.50, Temps 1.13 4-5, Col Hatfield, Old Star, Colored Aristel, Eisenberg et Modesto ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille et demi: Nazum Sorum 104 Braeken 15.60, 5.60, 3.80; Allegretta 104 Park 4.20, 3.20; Bounding Deep 104, Harty 2.60, Temps 1.41 2-5, The Oricanun, Portness, Golfex, Rejuvenation, Draetic, Seil ont aussi couru.

Septième course, 1 mille 1 seizième: Pacheco 107 Beck 7.20, 4.00, 3.40; Security 108 Dupuy 4.80, 3.30; J. 111, Parke 2.40, Temps 1.41 2-5, Cupidity, Millhand, Jacquelyn Cockie, Blanket Bay, Kueenston, Outery, Lillian Tobin Excellency ont aussi couru.

Passas et Bruno en vedette à la lutte

Ils rencontrent l'un Paradis l'autre Stockton, ce soir au Marché St-Jacques

C'est un des meilleurs programmes de la saison que nous présente ce soir le promoteur Jos. Giroux et le matchmaker Ray Lamontagne, au marché Saint-Jacques.

On sait, en effet, que l'on verra, en finale, deux chutes de trois à finir, une lutte pour le championnat du monde entre Steve Passas et J.-B. Paradis. Ce dernier a fait ses preuves ici puisqu'il n'a pas encore perdu une seule rencontre au marché Saint-Jacques.

Quant à Passas, c'est le champion du monde des mi-lourds, reconnu comme tel par la National Wrestling Association. En Paradis, le champion trouvera un terrible adversaire. On sait que le Canadien sait jouer de rudesse au besoin. Il a fait dernièrement ses preuves contre Bull Curry. Il sait aussi déployer la science et l'expérience qui lui servent évidemment grandement contre Passas.

Les étudiants blanchissent Lafontaine 2-0

St-François, vaincu 1-0 par Verdun, passe en dernière place dans la ligue Mt-Royal

REEVES COMPTE

Bien qu'ayant appris, samedi après-midi, que la Q.A.H.A. avait sanctionné la suspension d'un an de leur meilleur joueur, Colombari Ethier, imposé par les autorités athlétiques de l'Université, les Carabins ont pris leur plus courageusement. Privés de leur as pour le reste de la saison, les Etudiants ont, chose extraordinaire, joué avec plus d'ensemble et de rapidité, hier après-midi.

Avec Elie revenu sur la défense et avec Walker, combinant avec plus de science, l'Université de Montréal a causé la surprise hier à l'Aréna Mont-Royal, en blanchissant par 2 à 0 le redoutable Lafontaine. Rocheleau, gardien des vaincus, s'est fait deux fois prendre en défaut par des lancers de loin et un des palets lui est passé entre les jambes. Elie a eu le mérite de ce premier point, tandis qu'il a contribué au second point par une belle passe au jeune Morin. Le palet était dans les filets quand le gong a sonné à la fin de la deuxième période.

Martel est vigilant des filets universitaires, a été merveilleux de vigilance et d'adresse et il a sauvé sûrement une demi-douzaine de points. Le Lafontaine a bien mis le palet trois fois dans les buts, mais à chaque fois cela a été fait à la suite de hors-jeux évidents. Lafontaine n'a pas donné son meilleur et n'a réellement pris la partie au sérieux que vers la fin de la seconde période. Les champions de l'an dernier ont bien fait tous leurs efforts pour compter dans les 20 dernières minutes, mais la défense Elie-Berthiaume a bloqué avec force tous les lancers de Grant, Thibault, Lapointe, Verdun, Oteau et Leroux, au lancer dangereux, qui portait des lunettes "à-la-Brunet".

Dans la première rencontre, le Verdun a blanchi Saint-François-Xavier par 1 à 0, l'unique point ayant été compté par Reeves, le centre-éclair des tricolores de l'Ouest. Reeves a tiré le palet de la ligne bleue; celui-ci ricocha sur le bâton de Mongeon et pénétra dans les filets de "Hello" Gagnon qui avait attendu le palet dans le coin contraire.

Verdun a été, nonobstant ce point chanceux, supérieur au Saint-François qui n'a pas encore retrouvé sa belle forme d'antan. C'est que les tricolores rouges ont mieux combiné et ont été plus solides sur la défense. Cela a été d'autant plus pénible pour les Saints que, pris individuellement, tous ses avants ont mieux joué que jamais.

Beauchamp a été scintillant et il a été dangereux à tout instant. On a aussi brillé: Saint-Jean, Gervais, Valois, Baril, le jeune Alarie, de la ligue Starr qui a signé pour les Saints, Bourgouin, Easton et Baril.

En tout cas, par sa défaite, Saint-François tombe en dernière position, ce qui ne s'est pas vu dans la Ligue Mont-Royal depuis bien des années. Heureusement que la saison est encore jeune.

Alignements et sommaires: — S.-François-X. Position Verduin "Hello" Gagnon buta Boulanger Mongeon défenses Bennett Gervais "Lee Baril centre Reeves Easton aile d. Belanger Bourgouin aile g. Gravel Substituts du S.F.X.: Valois, Beauchamp, St-Jean, Houck, Alarie, Trépanier.

Substituts du Verdun: Topp, Jotkus, L. Leduc, Martel. Arbitres: Campbell et Sauvé.

Première période Pas de point; pas de punition. Deuxième période 1.—Verdun—Reeves 8.20 Punitions: Easton, Jotkus, Gervais, Martel, Lee.

Troisième période Pas de point. Punitions: Beauchamp, Reeves.

U. de Montréal Position Lafontaine Martel buta Rocheleau C. Berthiaume déf. Shearer Elie "Verdon Gagné centre Grant Walker aile d. Thibault Guertin aile g. Lapointe Substituts de l'U. de M.: A. Berthiaume, Marier, Fabien, Morin, G. Jarry.

Substituts du Lafontaine: Hills, Oteau, St-Michel, Leroux. Première période 1.—U. de Montréal—Elie 9.20 Punitions: Verdun, C. Berthiaume.

Deuxième période 2.—Université de Montréal, Morin (Elie) 19.59 Punition: Hills. Troisième période Pas de point. Punitions: C. Berthiaume, Shearer (2), Morin, Fabien.

Edmonton invincible au hockey en Angleterre

Londres, 4.—Les Superiors d'Edmonton, joueurs de hockey canadiens actuellement en tournée en Angleterre, ont gagné leur cinquième partie consécutive, hier soir, en battant par 7 à 1 une équipe composée des meilleurs joueurs d'Angleterre.

Crossland a compté trois buts pour les Canadiens, tandis que Harry Brown en a enregistré deux et Jim Brown et Albert Powers chacun un. Carr a compté l'unique but de l'équipe britannique.

Le championnat de football du pays à Tigers

Hamilton défait Roughriders de Regina 25-6 à la finale canadienne samedi

RIDERS NERVEUX

Hamilton, 4. — Les efforts redoublés des Roughriders de Regina qui, depuis plusieurs années, ont tenté de remporter le championnat de rugby canadien, ont été anéantis, samedi après-midi, grâce à la suprématie des Tigers de Hamilton qui ont montré dans leur jeu plus de finesse et de résistance physique que les ambitieux joueurs de l'Ouest.

La foule de 8,000 spectateurs, bien que naturellement portée vers les Tigers, a été surprise de voir les Roughriders échapper le ballon ovale et commettre des erreurs de jugement et de présence d'esprit, comme s'il s'était agi de jeunes écoliers qui auraient eu soudain le tige.

TROIS EN CINQ ANS
Les Tigers ont, grâce aux erreurs de leurs adversaires, remporté leur troisième championnat de rugby en cinq ans. Leur victoire a été de 25 points contre 6. C'est la cinquième fois consécutive que les joueurs de Regina voient le championnat leur échapper dans la finale, leur échec de l'an dernier ayant été dû aux mains des Winged-Wheelers de Montréal.

Agulionnés par la haute réputation des protégés d'Al Ritchie, les Tigers se sont tout de suite mis à l'oeuvre pour enfoncer la ligne de la Saskatchewan de façon décisive. Ils ont d'abord placé lourdement leurs adversaires sur le rectangle et ils ont botté énergiquement le ballon que les gars de la Prairie échappaient lamentablement pour assumer ainsi une avance appréciable. C'est ainsi que les Tigers ont réalisé trois "touchés", tous très bien convertis, en plus d'un but entre les deux poteaux et de deux coups simples.

Regina n'a pas été très orthodoxe dans son jeu au quatrième quart. Deux longues passes en avant, une feinte et un gain de deux pieds sur les lignes leur ont donné un touché, le second qu'ils ont pu faire en cinq ans.

Beauchamp a été scintillant et il a été dangereux à tout instant. On a aussi brillé: Saint-Jean, Gervais, Valois, Baril, le jeune Alarie, de la ligue Starr qui a signé pour les Saints, Bourgouin, Easton et Baril.

En tout cas, par sa défaite, Saint-François tombe en dernière position, ce qui ne s'est pas vu dans la Ligue Mont-Royal depuis bien des années. Heureusement que la saison est encore jeune.


Alignements et sommaires: — S.-François-X. Position Verduin "Hello" Gagnon buta Boulanger Mongeon défenses Bennett Gervais "Lee Baril centre Reeves Easton aile d. Belanger Bourgouin aile g. Gravel Substituts du S.F.X.: Valois, Beauchamp, St-Jean, Houck, Alarie, Trépanier.

Substituts du Verdun: Topp, Jotkus, L. Leduc, Martel. Arbitres: Campbell et Sauvé.

Première période Pas de point; pas de punition. Deuxième période 1.—Verdun—Reeves 8.20 Punitions: Easton, Jotkus, Gervais, Martel, Lee.

Troisième période Pas de point. Punitions: Beauchamp, Reeves.

Voici le plus merveilleux RADIO de nos jours!



Radio Victor Bi-Acoustic R-22
Super-hétérodyne Bi-Acoustic de 12 lampes. Amplification classe "B", compensateur automatique de tonalité, égalisateurs de tonalité, contrôle double de volume automatique, portée musicale étendue, lampes nouveau genre, contrôle de tonalité couvrant toute l'échelle. Haut-parleur dynamique perfectionné. Le chassis est monté sur caoutchouc en un cabinet console d'une beauté exceptionnelle, de noyer apparié et d'un dessin de renaissance italienne.

\$189.50
Complet avec lampes
TERMES POUR CONVENIR
— A —
L'ACHETEUR
SYNDICATS HENRI
3619 Notre-Dame Ouest et
4008 St-Denis, près Duluth
Wilbank 3151 et Harbour 8895

LA ROUTE LA PLUS RAPIDE

ENTRE
Montréal et Québec



Avions à cabine à six passagers, confortables, chauffés, constamment et efficacement en service.

Les avions quittent l'aéroport St-Hubert tous les jours, sauf le dimanche, d'après l'horaire suivant:
A.M. (lire en descendant) P.M.
1:00 Dépt Montréal arr. 4:25
10:30 Arr. Québec dépt 2:55
Passage simple, \$60.00
Arr. retour, \$18.00

Transport par terre, entre les villes et les aéroports:
MONTREAL: \$1.00 — QUÉBEC: \$0.75
Pour retenues, appeler:
CANADIAN AIRWAYS LIMITED
MAR. 422.

PAGE FÉMININE

CHRONIQUE FÉMININE

Le bas de Noël des petits abandonnés

Quand on pénètre dans les vastes dortoirs de la Crèche d'Yeuville, on voit de petits lits blancs, bien au chaud et veillés par des religieuses aux gestes maternels plusieurs centaines de petits enfants, on sourit, les yeux humides, devant cette pépinière de fleurs humaines.

Il y en a pour tous les goûts: des blonds, des bruns, des roux, aux yeux bleus, bruns ou noirs, de tout-jeune de quelques heures, à la peau satinée encore rouge et plissée, des grands de quatre ou cinq ans, qui ont le plus gentil babillard du monde.

Et ce serait ravissant si l'on ne se mettait à penser que tous ces enfants, ces bébés adorables, sont le rejet de l'humanité lâche et coupable du côté de la mère, qui n'a pas tout bravé pour garder avec elle et serrer sur son cœur son enfant, son tout-petit, d'où qu'il vienne. Car toute cette humanité en herbe est, ou plutôt serait, dès son arrivée en ce monde, vouée au malheur, si les admirables Sœurs Grises dont le dévouement dépasse l'imagination courante, ne les recueillent, ne les élèvent.

Pauvres petits abandonnés, dont on a caché soigneusement la naissance, et qu'on s'est hâté de faire disparaître, je vous plains de tout mon cœur, tout en vous souriant, pour ne pas vous laisser voir mon émotion.

Que ne suis-je riche! Je vous adopterais tous, moralement, et mes numéros seraient si larges que vous auriez non seulement le confort, le nécessaire, l'hygiène et les soins que vous dispensent les bonnes sœurs, mais un peu de cet aimable superflu qui dure la vie enchantée des petits enfants: un uniforme clair, pour l'été, un bon dessert, le dimanche, des joujoux, pour vous amuser.

Et petit à petit, le poids que, dans votre innocence vous ne sentez pas encore peser sur votre vie, le fardeau de votre naissance illégitime, mais pas toujours criminelle, (folle, le plus souvent,) s'allégerait jusqu'à disparaître.

Je voudrais détruire le préjugé qui a cours à votre sujet. Pourquoi s'imaginer qu'un enfant dont on ne connaît pas l'ascendance est forcément un individu taré? Est-ce que le plus légitime des enfants donne une complète sécurité? Les grands criminels étaient-ils tous sans exception des enfants de la crèche?

La grande façonneresse d'êtres humains, c'est l'éducation, forte, saine et sensée. C'est elle qui détruit vices et défauts comme Saint-Georges navra le dragon. C'est elle aussi qui développe les belles qualités et met le talent en valeur. C'est sur elle seule qu'il faut compter.

La Crèche d'Yeuville réunit, chaque année, ses bienfaiteurs et ses amis en une aimable soirée récréative, au cours de laquelle les petits hospitalisés paient de leur personne.

Et c'est à la fois touchant et amusant. Des bambins, hauts comme ça, déclament, chantent, font de la musique. Le plus vieux de ces artistes a généralement cinq ans; c'est dire que leur intelligence est brillante, car combien d'enfants, dans le peuple, ne sont, à cet âge, que de petits animaux humains, qui parlent en écopant tous les mots et se cachent, "gênés", dès qu'ils aperçoivent une figure étrangère.

Il faut les voir, les bambins de la Crèche; tout mignons dans leurs costumes, s'avancer sur la scène et faire face au public avec une aisance de vieux bricard.

Leur nombre, actuellement, se chiffre à plusieurs centaines. Et voici Noël. Son arrivée se compte, non plus en semaines, mais en jours. Ces pauvres tout-petits, déjà assez malheureux de n'avoir jamais connu ni papa ni maman, ont bien le droit d'avoir leur petit bas rempli, en ce jour béni de la Fête par excellence de l'Enfance.

Le Petit Enfant Divin qui naquit, il y a deux mille ans, dans l'étable de Bethléem était presque aussi déshérité que ceux de la Crèche d'Yeuville, puisqu'il n'eut pour le réchauffer, que le souffle de deux bœufs animaux. C'est pourquoi les petits abandonnés sont plus près que les autres du Cœur divin.

Ne soyons pas égoïstes, songeons à eux, qui n'auront rien, au jour de Noël, si nous n'y mettons pas du nôtre.

C'est pour leurs pauvres petits que les Sœurs Grises tendent la main. Nous ne devons pas rester sourds à leur appel. Envoyons-leur des oranges, des bonbons, des jouets, toute cette pacotille qui fait briller de joie les beaux yeux purs des petits enfants sans mère.

Tous ces dons se retrouveront, au matin du Grand Jour, enfouis dans les petits bas, et pour être récompensés de notre charité, qu'il nous suffise d'imaginer la joie des petits, et leurs exclamations ravies, quand leurs menottes plongeront dans les bas pour en retirer tant de trésors. Pour eux aussi le Père Noël aura passé...

Et quand les nôtres, comblés, s'occuperont à casser leurs jouets, comme le veut la saine tradition, songeons à ceux qui, moins gâtés prendront grand soin de l'humble jouet qui leur aura donné, au matin Blanc, un tel rayon de bonheur.

Odetta-L. OLIGNY

TROTTEUR



Ce petit chapeau trotteur est en feutre cassis. L'unique garniture consiste en une boucle de même feutre, posée en avant.

La cuisine

½ livre de bifteck de bœuf
de la ronde, coupé en morceaux d'un pouce d'épaisseur.

Enlevez la graisse et essuyez avec un linge torde dans l'eau froide. Placez sur un gril chauffé, grillez 4 minutes, tournez toutes les 10 secondes pendant la première minute pour empêcher le jus de s'échapper, tournez de temps en temps pour les autres dix secondes. Enlevez du gril et coupez en morceaux pour être mis dans un presseur à viande. Faites plusieurs coupures dans la viande, mettez dans le presseur et extrayez le jus. Versez le jus dans une tasse placée dans une casserole d'eau chaude, assaisonnez de sel et servez tout de suite. Veillez à ce que la tasse ne soit pas trop chaude pour ne pas coaguler le jus d'albume.

Au club Wilfrid Laurier

La prochaine assemblée du Club Wilfrid Laurier aura lieu mercredi à 3 heures, dans les salons du Reform Club. L'hôte d'honneur et le conférencier sera M. Paul Mercier, député de St-Henri. La conférence aura lieu à 4 h., mais tous les membres sont priés d'être réunis à trois heures.

AU CLUB LEMIEUX

Grande assemblée du club Lemieux lundi le 5 décembre, à 8 heures 30 dans les salles du Club angle Iverville et Lafontaine. Conférence par M. Jules Bourbonnière sur L.-O. David.

La Mode

Mélanges drap et fourrure sur nos parures d'hiver, en leur donnant ce petit air d'actualité qui ajoute tant de charme à la parure.

Pour obtenir cette actualité, nous ferons des toques petites et plates, des manchons de taille moyenne en forme de tonnelet. Dans leurs ouvertures étroites, les mains glisseront comme dans un bracelet. Nos gestes ainsi modifiés par le port du manchon auront des attitudes renouvelées et des grâces toutes différentes.

Pour faire ces objets, nous emploierons surtout tissus et fourrures au coloris s'harmonisant à l'ensemble de la toilette. Mais ceci n'est qu'une coquetterie de plus; car si l'on ne possède point de morceaux de drap ou de restes de fourrures dont les coloris correspondent bien à ceux du costume, il n'y aura nulle faute à employer de tonalités différentes, le ton neutre des fourrures s'accordant à celui des coloris les plus divers. Voici quelques idées groupées. Nous voyons d'abord une toque en drap gris bordée de breitschwanz et un petit manchon boule en drap gris. Ses ouvertures sont assez petites et formées par des pinces intérieures. Deux bandes de breitschwanz ornent ce petit tonneau. Tour de cou en même fourrure.

Un manchon faisant sac en velours et satin noir, fermant par un bouton de jade. Le bord est garni d'une fourrure blanche: hermine, renard blanc, skunk blanc, mongolie.

Manchons en forme de pastèque fait de côtes en peau blanche alternant avec des bandes de fourrure noire ou loutre. La peau peut être beige avec des bandes de fourrure marron, grise avec des bandes de fourrure gris foncé. Dans une couture, on peut glisser une fermeture éclair et en faire un manchon-sac.

Un manchon petit et gracieux, comme le manchon de fleurs que nous avons porté cet été. Il est en loutre ou en ragondin, avec tiritette à boucle. La tiritette à boucle est passée au poignet, de manière à éviter la perte de ce bibelot.

Ces deux manchons sont bordés de velours de côté. Le premier se fait en astrakan, en caracul ou en gaillac, bordé par un gros bourrelet de velours gris ou vert. L'intérieur est doublé de satin. Le second manchon est rayé de bandes de fourrure blanche; il a des revers lamé or, ou plus simplement de velours vert.

Nous voyons, à côté de chaque manchon, des sacs en peau de forme oblongue que clôt une fermeture éclair et que l'on glissera aisément dans l'intérieur du sac.

MADAME SUZANNE ANDRÉE
MODES EXCLUSIVES
ROBES APRES-MIDI — SOIR — SPORTS — LINGERIE, ETC...
WINDSOR HOTEL, Suite 420-422. Tél. PL 5534-7181

Mondanités

Lord Duncannon, fils de Leurs Excellences, le gouverneur-général et la comtesse de Bessborough, étudiant à l'Université de Cambridge, arrivera au Canada à la mi-décembre et passera les fêtes avec ses parents, à l'Hôtel du Gouvernement à Ottawa.

Le ministre de France au Canada et Mme Charles Arsène-Henry sont retournés à Ottawa après avoir passé quelques jours en ville, les invités de M. Henri de Clerval.

Mme St-George Harvey a reçu à déjeuner, dernièrement, en l'honneur de Mme J.-E. Perrault, d'Arthabaska.

Lady Gouin recevra à déjeuner, aujourd'hui, en l'honneur de Mme Philippe Roy, de Paris.

Mlle Lucile Tremblay est revenue de Québec où elle a passé quelques jours, l'invitée de Mlle Blanche Morrissette.

M. et Mme Nap. Courtemanche sont à New-York, au Waldorf-Astoria.

M. H. Gervais, actuellement à New-York est descendu au Waldorf-Astoria.

Mlle Pauline Sauvé, fille de l'hon. Arthur Sauvé, est retournée à Saint-Eustache après avoir été, pendant quelque temps, l'invitée de Mlle Madeleine et Lucie Provost, d'Outremont.

Mme Jean de Watteville est revenue d'Ottawa où elle a passé quelque temps, l'invitée de ses parents, M. et Mme F.-X. Plaut.

Ce matin à huit heures, en la chapelle Saint-Victor de l'église Notre-Dame de Grâce, sera célébré le mariage de Mlle Aline Labrosse, fille du Dr Albert Labrosse, avec M. Gaston Elie, fils de M. et de Mme Joseph Elie. En raison d'un deuil récent dans la famille, la cérémonie aura lieu dans la plus stricte intimité.

Mme Joseph Beaudin a reçu à l'heure du thé, hier, en l'honneur de sa fille, Marguerite, débutante. Mme Beaudin était vêtue d'une robe de velours paysan noir, et Mlle Beaudin était vêtue d'une robe de crépe-sude ivoire, rehaussée d'une touffe de roses rouges à l'épaule.

Le mariage de Mlle Jeannette Caron, fille de M. et de Mme H. Caron, avec M. Roger Tessier, fils de M. et de Mme Edouard Tessier aura lieu le 6 décembre, en l'église Saint-Clement de Visauville.

La campagne du "Timbre de Noël" de l'Institut Bruchési s'ouvre officiellement aujourd'hui. Parmi les jeunes filles qui prêteront leur concours aux dames patronnesses de l'institution et s'occuperont de la vente dans les différents hôtels mentionnés: Mlles Alice Trudeau, Madeleine Kimpston, Margot Camirand, Simone Miron, Jeanne Leclerc, Madeleine Leclerc, Edna Ouellette, Simone Quenneville, Mariette Elie, Gisèle Leduc, Margot Ponton, Marie-Pauline Audet, Gilberte Bissonnette, Elberte Saint-Jacques, Yvonne Laurier, Annette Lamarche, Jacqueline Saint-Jacques, Fernande Desrochers, Lucille Desrosiers, Jeanne Crevier, Thérèse Crevier, Françoise Lambert, Gabrielle Cardinal, Yvette Desautels, Rollande Desrosiers, Jeannette Bazinet, Suzanne Sicotte, Pauline Crevier, Madeleine Crevier, Olive Robert, Jeanne DeSève, Pauline DeSève, Renée Emond, Gisèle Dion, Gabrielle Dionne, Thérèse Bélanger, Madeleine Aquin, Thérèse Lessard, Mlles Gilerte Sigouin, Jacqueline Cholette, Suzanne Cholette, Mariette Jarry, Margot Dorais, Claire Doucet, Anita Rouse, Madeleine Forest, Eugénie Forest, Madeleine Saint-Jean, Suzanne Meunier, Georgette Côté, Simone Jarry, Aline Jarry, Yvonne Boileau, Jeanne Martin, Madeleine Leblanc, Thérèse Malo, Germaine Malo, Jeanne Dionne, Marcelle Desrosiers, Marie Stella Marchand, Edith Johnson, Evelyn Johnson, Lucille Moller, Françoise Contant, Fernande Lacoste, Marthe Pinard, Suzanne Sicotte, Mariette Brodeur, Jeanne Leclair, Madeleine Leclair, Louise Hémié, Véronique Desrochers, Cécile Duquette, Gisèle Duquette, Marthe Taillefer, Marthe Gratton, Fernande Beaudin, Yvonne Boileau, Yvette Lamarche, Simone Jalbert, Antoinette Rolland, Jeannine Raymond, Madeleine Gagne, Marie Gagné, Dora Lassonde, Cécile Pilon, Françoise Bonhomme, Marcelle Hamelin, Anita Rand, Hélène Roy, Andrée Klein, Mariette Pettitclerc, Madeleine Desjardins, Marguerite Pigeon, Thérèse McKercher, Marcelle Phoenix, Françoise Sigouin, Juliette Duquette, Antoinette Lamarche, Simone Saint-Pierre, Yvette Painchaud, Germaine Cordeau, Marielle Beaudin.

Ce bulletin, qui porte le numéro 102, couvre tout le champ des opérations d'une mise en conserve propre à préserver contre toute détérioration les qualités et propriétés des produits ainsi traités. Il sera un compagnon précieux non seulement pour les ménagères de la ville et de la campagne qui fabriquent des conserves pour l'usage exclusif de leur famille, mais également aussi pour ceux qui préparent des conserves pour le marché. Le bulletin "Les Conserves", No 102, est distribué gratuitement à quiconque en fait la demande à la Section des Publications, au ministère de l'Agriculture, Québec.

Le bulletin, qui porte le numéro 102, couvre tout le champ des opérations d'une mise en conserve propre à préserver contre toute détérioration les qualités et propriétés des produits ainsi traités. Il sera un compagnon précieux non seulement pour les ménagères de la ville et de la campagne qui fabriquent des conserves pour l'usage exclusif de leur famille, mais également aussi pour ceux qui préparent des conserves pour le marché. Le bulletin "Les Conserves", No 102, est distribué gratuitement à quiconque en fait la demande à la Section des Publications, au ministère de l'Agriculture, Québec.

Au Monument National
"Les Visites du Jour de l'An" est le titre générique que l'on a donné à la soirée du Bon Vieux Temps qui sera donnée, lundi soir, au Monument National, avec le bienveillant concours de la troupe de Conrad Gauthier et avec les artistes bien connus: Ernest Loiseleur, Arthur Lafontaine, Hector Charland, le Dr Paul Trépanier et autres. Il y aura en plus deux actes de folklore par M. Albert Savard, le tout au bénéfice des arbes de Noël distribués chaque année dans des institutions de charité par l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse.

LE CHAT SAUVAGE



Pour la jeune fille qui travaille ou assiste aux réunions sportives, pas de vêtement plus pratique qu'un beau manteau comme celui-ci, fait de chat sauvage de belle qualité.

Leçon clinique sur la gynécologie

Nouvelle série de leçons importantes à l'hôpital Notre-Dame

Jeudi, le premier décembre, s'est clos la série des leçons sur l'insuffisance cardiaque, et sur la neuro-psychiatrie. Monsieur le docteur Albert de Guise, cardiologue, a fait un exposé d'ensemble et pratique de l'électrocardiographie, méthode d'exploration clinique courante, renseignant le médecin non seulement sur l'origine et la nature des rythmes du cœur, mais aussi sur la qualité des contractions du myocarde, en regard surtout avec les troubles de l'irrigation et de la nutrition du myocarde.

Monsieur le docteur Roma Amyot, neurologue, a fait voir le processus des troubles nerveux dans les cas de tumeur cérébrale. Il a montré l'importance de dépister ces troubles d'une façon précoce, afin d'arrêter un diagnostic et un traitement appropriés. A l'aide de schémas, le docteur Amyot a montré la circulation du liquide céphalo-rachidien à travers le cerveau et sur le parcours de la moelle épinière. Il a terminé sa leçon par l'expression d'un espoir de succès de la neuro-chirurgie dans plusieurs cas de tumeur cérébrale.

Ce soir, toujours à la maison des gardes-malades, rue Maisonneuve, commencera une série de leçons des plus importantes sur la gynécologie et l'obstétrique. Monsieur le professeur L. de L. Harwood, gynécologue, exposera le **Syndrôme, hémorragie en gynécologie**, tandis que le professeur E.-A. René de Cotret traitera des **hémorragies de la grossesse**:

- Insertion vicieuse du placenta,
- Hémorragie rétro-placentaire.

Voici deux questions qui intéresseront les praticiens, souvent mis en face de ces accidents d'une gravité parfois foudroyante.

Demain, mardi, 6 décembre, à 2 heures, démonstration culinaire pratique. La seconde partie du dîner de Noël sera exécutée devant l'auditoire. Menu: Pâté de foie gras; Gâteau aux fruits; Sorbet à l'orange; Salade d'escaroles; Croutons au fromage; Escordes d'oranges confites.

L'engorgement des années passées n'est plus à craindre, malgré les foules qui se pressent dans le nouveau local, les vastes salles de l'annexe permettent d'asseoir tout le monde. Les portes ne seront ouvertes qu'à 1 h. 30. Prière de se munir de monnaie.

La direction de l'Ecole reçoit de l'encouragement de tous côtés: — un prix sera encore tiré cette semaine, la feuille du menu peut bien porter le numéro chanceux.

La semaine prochaine, le 13 courant, se fera la troisième partie du dîner de Noël.

Le 20 décembre à 2 heures, il y aura démonstration du service de la table.

Une table sera dressée, et la Maison "Dupuis et Frères" en fera tous les frais. Le service se fera d'une manière pratique, et les renseignements seront donnés avec minutie. Toute question faite à l'Ecole par écrit, ou sur les lieux, par des personnes présentes, recevra une réponse pour le bien général. S'il est aussi quelque désir à formuler qui puisse rendre cette séance plus instructive, que l'on s'adresse d'avance à l'Ecole Ménagère Provinciale, 461 Est, rue Sherbrooke, angle Berri.

Le bulletin se présente sous une élégante toilette, dans un format commode, et sous un volume de 56 pages abondamment illustrées. Il a été préparé par les soins de M. J.-E. Grisé, licencié en sciences agricoles, qui est en charge, depuis plusieurs années, de la section des conserves alimentaires au ministère de l'Agriculture provinciale.

Dans ce travail, l'auteur a voulu être pratique. Après un bref préambule dans lequel il expose l'importance de la mise en conserve d'après les meilleures méthodes modernes — sans être dispenseuses — il entre immédiatement dans son sujet. La stérilisation et le matériel à utiliser pour faire de bonnes conserves occupent quelques pages. Puis l'auteur aborde le cas de chaque légume et fruit en particulier, expliquant avec clarté les diverses phases par lesquelles doit passer le produit, depuis sa première toilette jusqu'à la mise en bocal. Plusieurs pages sont aussi réservées à la mise en conserve des soupes et bouillons des viandes et du poisson.

Ce bulletin, qui porte le numéro 102, couvre tout le champ des opérations d'une mise en conserve propre à préserver contre toute détérioration les qualités et propriétés des produits ainsi traités. Il sera un compagnon précieux non seulement pour les ménagères de la ville et de la campagne qui fabriquent des conserves pour l'usage exclusif de leur famille, mais également aussi pour ceux qui préparent des conserves pour le marché. Le bulletin "Les Conserves", No 102, est distribué gratuitement à quiconque en fait la demande à la Section des Publications, au ministère de l'Agriculture, Québec.

Démonstration culinaire aux Ecoles Ménagères

Demain, mardi, 6 décembre, à 2 heures, démonstration culinaire pratique. La seconde partie du dîner de Noël sera exécutée devant l'auditoire. Menu: Pâté de foie gras; Gâteau aux fruits; Sorbet à l'orange; Salade d'escaroles; Croutons au fromage; Escordes d'oranges confites.

L'engorgement des années passées n'est plus à craindre, malgré les foules qui se pressent dans le nouveau local, les vastes salles de l'annexe permettent d'asseoir tout le monde. Les portes ne seront ouvertes qu'à 1 h. 30. Prière de se munir de monnaie.

La direction de l'Ecole reçoit de l'encouragement de tous côtés: — un prix sera encore tiré cette semaine, la feuille du menu peut bien porter le numéro chanceux.

La semaine prochaine, le 13 courant, se fera la troisième partie du dîner de Noël.

Le 20 décembre à 2 heures, il y aura démonstration du service de la table.

Une table sera dressée, et la Maison "Dupuis et Frères" en fera tous les frais. Le service se fera d'une manière pratique, et les renseignements seront donnés avec minutie. Toute question faite à l'Ecole par écrit, ou sur les lieux, par des personnes présentes, recevra une réponse pour le bien général. S'il est aussi quelque désir à formuler qui puisse rendre cette séance plus instructive, que l'on s'adresse d'avance à l'Ecole Ménagère Provinciale, 461 Est, rue Sherbrooke, angle Berri.

Le bulletin se présente sous une élégante toilette, dans un format commode, et sous un volume de 56 pages abondamment illustrées. Il a été préparé par les soins de M. J.-E. Grisé, licencié en sciences agricoles, qui est en charge, depuis plusieurs années, de la section des conserves alimentaires au ministère de l'Agriculture provinciale.

Dans ce travail, l'auteur a voulu être pratique. Après un bref préambule dans lequel il expose l'importance de la mise en conserve d'après les meilleures méthodes modernes — sans être dispenseuses — il entre immédiatement dans son sujet. La stérilisation et le matériel à utiliser pour faire de bonnes conserves occupent quelques pages. Puis l'auteur aborde le cas de chaque légume et fruit en particulier, expliquant avec clarté les diverses phases par lesquelles doit passer le produit, depuis sa première toilette jusqu'à la mise en bocal. Plusieurs pages sont aussi réservées à la mise en conserve des soupes et bouillons des viandes et du poisson.

Ce bulletin, qui porte le numéro 102, couvre tout le champ des opérations d'une mise en conserve propre à préserver contre toute détérioration les qualités et propriétés des produits ainsi traités. Il sera un compagnon précieux non seulement pour les ménagères de la ville et de la campagne qui fabriquent des conserves pour l'usage exclusif de leur famille, mais également aussi pour ceux qui préparent des conserves pour le marché. Le bulletin "Les Conserves", No 102, est distribué gratuitement à quiconque en fait la demande à la Section des Publications, au ministère de l'Agriculture, Québec.

Le bulletin se présente sous une élégante toilette, dans un format commode, et sous un volume de 56 pages abondamment illustrées. Il a été préparé par les soins de M. J.-E. Grisé, licencié en sciences agricoles, qui est en charge, depuis plusieurs années, de la section des conserves alimentaires au ministère de l'Agriculture provinciale.

Dans ce travail, l'auteur a voulu être pratique. Après un bref préambule dans lequel il expose l'importance de la mise en conserve d'après les meilleures méthodes modernes — sans être dispenseuses — il entre immédiatement dans son sujet. La stérilisation et le matériel à utiliser pour faire de bonnes conserves occupent quelques pages. Puis l'auteur aborde le cas de chaque légume et fruit en particulier, expliquant avec clarté les diverses phases par lesquelles doit passer le produit, depuis sa première toilette jusqu'à la mise en bocal. Plusieurs pages sont aussi réservées à la mise en conserve des soupes et bouillons des viandes et du poisson.

Ce bulletin, qui porte le numéro 102, couvre tout le champ des opérations d'une mise en conserve propre à préserver contre toute détérioration les qualités et propriétés des produits ainsi traités. Il sera un compagnon précieux non seulement pour les ménagères de la ville et de la campagne qui fabriquent des conserves pour l'usage exclusif de leur famille, mais également aussi pour ceux qui préparent des conserves pour le marché. Le bulletin "Les Conserves", No 102, est distribué gratuitement à quiconque en fait la demande à la Section des Publications, au ministère de l'Agriculture, Québec.

LES CASQUES D'ACIER

Grande assemblée générale de tous les membres et vétérans au local de l'association, 2004, rue St-Catherine est, le 5 décembre à 8 h. p.m.

Des questions importantes seront discutées et des déclarations seront faites par le président, A. Lajeunesse.

LA MUSIQUE PROLÉTAIRE DANS L'UNION DES SOVIETS

M. Stanley Oliver, organiste et directeur musical de la St. James United Church donnera ce soir à l'Emmanuel United Church, de la rue Drummond, une causerie illustrée de projections lumineuses sur la musique prolétaire chez les Soviets. Entrée libre.

AMHERST 5834
General Radio & Refrigeration Service
H. JOYAL Prop.
Service d'experts pour radio, phonographe électrique et installation d'appareils sonores

RADIO VICTOR Hi-acoustic

Super-hétérodyne Hi-Acoustic de 12 lampes. Amplification classe "B" — compensateur automatique de tonalité, égalisateur de tonalité, contrôle double de volume automatique, portée musicale étendue, lampes nouveau genre, contrôle de tonalité couvrant toute l'échelle. Haut-parleur, dynamique perfectionné.

\$189.50
A. Breault
6621 et 6661, 25e Avenue
ROSEMONT
Téléphone: CLairval 0855

Carnet de la radio

Lundi, 5 décembre

Artistes d'instéret

A 8 h. 30, postes WEAP et CFCF, M. Richards Crouka sera l'artiste invité au programme de l'orchestre William Merrigan Daly, qui a préparé le programme suivant: Sérénade de Schubert; Come Where My Love Lies Dreaming de Foster; Song of Love tiré de Blossom Time, de Koberger; My Wild Irish Rose, d'O'Connell et Le Rêve, de Massenet.

A 11 h., poste WABC: Nino Martini, le jeune ténor dont le registre extrêmement étendu, se fait répéter en Europe aussi bien qu'en Amérique, chantera l'aria si joli "Je Crois Encore", de l'opéra de Blasetti "Les pêcheurs de Perles". Il sera accompagné de l'orchestre symphonique de Columbia, dirigé par Howard Hanson. Le programme sera complété par l'opéra italien "Vendetta" de M. A. Cesti et un air de ténor de Serrano "Ei Ay Ay Ay". L'orchestre interprétera pour son propre compte l'ouverture de l'opéra Mignon de Thomas, un intermède musical de Grandos: Romanza et la "Polka" de From Sommet du compositeur anglais Vaughn Williams.

Détail de la Journée

A CNAC, avant-midi: 7 h. 45: Le réveil; 8 h.: Roland, Gordon et Bill; 9 h.: Les produits; 9 h. 15: La bonne Thanson française; 9 h. 20: Phil Savage à l'orgue de la salle Tudor; 10 h.: Médicaments populaires; 10 h. 15: La Fédération des œuvres sociales des arts; 10 h. 20: Déjeuner du Club Canadien; le conférencier sera Frederick Paul Keppell; 11 h.: Réclat d'orgue du capitaine Dickson; 11 h. 20: Clôture de la Bourse; 11 h. 45: Musique enregistrée; 12 h.: Théâtre du Ritz-Carlton; 12 h. 30: Thé dansant de l'hôtel Mont-Royal; 1 h.: Côté de Bourse; 1 h. 50: Nouvelles température, sommaire des émissions; 2 h.: programme musical; 2 h. 30: Réclat de saxophone; 2 h. 45: Musique musicale; 3 h.: Pastilles; 3 h. 15: Causerie sous les auspices de la Ligue de Sécurité; 3 h. 45: Programme; 4 h.: Programme; 4 h. 15: Programme; 4 h. 30: Programme; 4 h. 45: Programme; 5 h.: Programme; 5 h. 15: Programme; 5 h. 30: Programme; 5 h. 45: Programme; 6 h.: Programme; 6 h. 15: Programme; 6 h. 30: Programme; 6 h. 45: Programme; 7 h.: Programme; 7 h. 15: Programme; 7 h. 30: Programme; 7 h. 45: Programme; 8 h.: Programme; 8 h. 15: Programme; 8 h. 30: Programme; 8 h. 45: Programme; 9 h.: Programme; 9 h. 15: Programme; 9 h. 30: Programme; 9 h. 45: Programme; 10 h.: Programme; 10 h. 15: Programme; 10 h. 30: Programme; 10 h. 45: Programme; 11 h.: Programme; 11 h. 15: Programme; 11 h. 30: Programme; 11 h. 45: Programme; 12 h.: Programme; 12 h. 15: Programme; 12 h. 30: Programme; 12 h. 45: Programme; 1 h.: Programme; 1 h. 15: Programme; 1 h. 30: Programme; 1 h. 45: Programme; 2 h.: Programme; 2 h. 15: Programme; 2 h. 30: Programme; 2 h. 45: Programme; 3 h.: Programme; 3 h. 15: Programme; 3 h. 30: Programme; 3 h. 45: Programme; 4 h.: Programme; 4 h. 15: Programme; 4 h. 30: Programme; 4 h. 45: Programme; 5 h.: Programme; 5 h. 15: Programme; 5 h. 30: Programme; 5 h. 45: Programme; 6 h.: Programme; 6 h. 15: Programme; 6 h. 30: Programme; 6 h. 45: Programme; 7 h.: Programme; 7 h. 15: Programme; 7 h. 30: Programme; 7 h. 45: Programme; 8 h.: Programme; 8 h. 15: Programme; 8 h. 30: Programme; 8 h. 45: Programme; 9 h.: Programme; 9 h. 15: Programme; 9 h. 30: Programme; 9 h. 45: Programme; 10 h.: Programme; 10 h. 15: Programme; 10 h. 30: Programme; 10 h. 45: Programme; 11 h.: Programme; 11 h. 15: Programme; 11 h. 30: Programme; 11 h. 45: Programme; 12 h.: Programme; 12 h. 15: Programme; 12 h. 30: Programme; 12 h. 45: Programme; 1 h.: Programme; 1 h. 15: Programme; 1 h. 30: Programme; 1 h. 45: Programme; 2 h.: Programme; 2 h. 15: Programme; 2 h. 30: Programme; 2 h. 45: Programme; 3 h.: Programme; 3 h. 15: Programme; 3 h. 30: Programme; 3 h. 45: Programme; 4 h.: Programme; 4 h. 15: Programme; 4 h. 30: Programme; 4 h. 45: Programme; 5 h.: Programme; 5 h. 15: Programme; 5 h. 30: Programme; 5 h. 45: Programme; 6 h.: Programme; 6 h. 15: Programme; 6 h. 30: Programme; 6 h. 45: Programme; 7 h.: Programme; 7 h. 15: Programme; 7 h. 30: Programme; 7 h. 45: Programme; 8 h.: Programme; 8 h. 15: Programme; 8 h. 30: Programme; 8 h. 45: Programme; 9 h.: Programme; 9 h. 15: Programme; 9 h. 30: Programme; 9 h. 45: Programme; 10 h.: Programme; 10 h. 15: Programme; 10 h. 30: Programme; 10 h. 45: Programme; 11 h.: Programme; 11 h. 15: Programme; 11 h. 30: Programme; 11 h. 45: Programme; 12 h.: Programme; 12 h. 15: Programme; 12 h. 30: Programme; 12 h. 45: Programme; 1 h.: Programme; 1 h. 15: Programme; 1 h. 30: Programme; 1 h. 45: Programme; 2 h.: Programme; 2 h. 15: Programme; 2 h. 30: Programme; 2 h. 45: Programme; 3 h.: Programme; 3 h. 15: Programme; 3 h. 30: Programme; 3 h. 45: Programme; 4 h.: Programme; 4 h. 15: Programme; 4 h. 30: Programme; 4 h. 45: Programme; 5 h.: Programme; 5 h. 15: Programme; 5 h. 30: Programme; 5 h. 45: Programme; 6 h.: Programme; 6 h. 15: Programme; 6 h. 30: Programme; 6 h. 45: Programme; 7 h.: Programme; 7 h. 15: Programme; 7 h. 30: Programme; 7 h. 45: Programme; 8 h.: Programme; 8 h. 15: Programme; 8 h. 30: Programme; 8 h. 45: Programme; 9 h.: Programme; 9 h. 15: Programme; 9 h. 30: Programme; 9 h. 45: Programme; 10 h.: Programme; 10 h. 15: Programme; 10 h. 30: Programme; 10 h. 45: Programme; 11 h.: Programme; 11 h. 15: Programme; 11 h. 30: Programme; 11 h. 45: Programme; 12 h.: Programme; 12 h. 15: Programme; 12 h. 30: Programme; 12 h. 45: Programme; 1 h.: Programme; 1 h. 15: Programme; 1 h. 30: Programme; 1 h. 45: Programme; 2 h.: Programme; 2 h. 15: Programme; 2 h. 30: Programme; 2 h. 45: Programme; 3 h.: Programme; 3 h. 15: Programme; 3 h. 30: Programme; 3 h. 45: Programme; 4 h.: Programme; 4 h. 15: Programme; 4 h. 30: Programme; 4 h. 45: Programme; 5 h.: Programme; 5 h. 15: Programme; 5 h. 30: Programme; 5 h. 45: Programme; 6 h.: Programme; 6 h. 15: Programme; 6 h. 30: Programme; 6 h. 45: Programme; 7 h.: Programme; 7 h. 15: Programme; 7 h. 30: Programme; 7 h. 45: Programme; 8 h.: Programme; 8 h. 15: Programme; 8 h. 30: Programme; 8 h. 45: Programme; 9 h.: Programme; 9 h. 15: Programme; 9 h. 30: Programme; 9 h. 45: Programme; 10 h.: Programme; 10 h. 15: Programme; 10 h. 30: Programme; 10 h. 45: Programme; 11 h.: Programme; 11 h. 15: Programme; 11 h. 30: Programme; 11 h. 45: Programme; 12 h.: Programme; 12 h. 15: Programme; 12 h. 30: Programme; 12 h. 45: Programme; 1 h.: Programme; 1 h. 15: Programme; 1 h. 30: Programme; 1 h. 45: Programme; 2 h.: Programme; 2 h. 15: Programme; 2 h. 30: Programme; 2 h. 45: Programme; 3 h.: Programme; 3 h. 15: Programme; 3 h. 30: Programme; 3 h. 45: Programme; 4 h.: Programme; 4 h. 15: Programme; 4 h. 30: Programme; 4 h. 45: Programme; 5 h.: Programme; 5 h. 15: Programme; 5 h. 30: Programme; 5 h. 45: Programme; 6 h.: Programme; 6 h. 15: Programme; 6 h. 30: Programme; 6 h. 45: Programme; 7 h.: Programme; 7 h. 15: Programme; 7 h. 30: Programme; 7 h. 45: Programme; 8 h.: Programme; 8 h. 15: Programme; 8 h. 30: Programme; 8 h. 45: Programme; 9 h.: Programme; 9 h. 15: Programme; 9 h. 30: Programme; 9 h. 45: Programme; 10 h.: Programme; 10 h. 15: Programme; 10 h. 30: Programme; 10 h. 45: Programme; 11 h.: Programme; 11 h. 15: Programme; 11 h. 30: Programme; 11 h. 45: Programme; 12 h.: Programme; 12 h. 15: Programme; 12 h. 30: Programme; 12 h. 45: Programme; 1 h.: Programme; 1 h. 15: Programme; 1 h. 30: Programme; 1 h. 45: Programme; 2 h.: Programme; 2 h. 15: Programme; 2 h. 30: Programme; 2 h. 45: Programme; 3 h.: Programme; 3 h. 15: Programme; 3 h. 30: Programme; 3 h. 45: Programme; 4 h.: Programme; 4 h. 15: Programme; 4 h. 30: Programme; 4 h. 45: Programme; 5 h.: Programme; 5 h. 15: Programme; 5 h. 30: Programme; 5 h. 45: Programme; 6 h.: Programme; 6 h. 15: Programme; 6 h. 30: Programme; 6 h. 45: Programme; 7 h.: Programme; 7 h. 15: Programme; 7 h.

LES CONCERTS
L'Orchestre de Montréal

54ème audition, au Théâtre His Majesty's

L'ouverture "tragique" de Brahms inaugurerait le concert d'hier après-midi, au Théâtre His Majesty's. Il y a là rien de bien tragique si ce n'est l'esprit même du compositeur.

La "Symphonie de Londres" de Haydn fut jouée fort consciencieusement. Mais d'où vient que la sonnerie des violons est si faible et qu'il n'y a aucun mordant? Serait-ce le hangement dans la disposition des instruments? Cette fois, tous les violons sont massés vers la gauche, au lieu de la droite.

Le concert d'hier après-midi nous menaçait une agréable surprise: celle d'entendre l'excellente pianiste canadienne, Mme Eva Plouffe-Lasalle, dans le "concerto en La mineur" de Grieg. A la vérité, ce concerto n'en est pas un. Le titre de "Fantaisie pour piano et orchestre" s'appliquerait beaucoup mieux car il y a rien de franchement concertant.

Mais il y a, dans cette façon de rendre justice aux vertus de Boucatal, un petit inconvénient que le réalisateur n'aura pas perdu et qui n'en est pas moins très réel. Voici: on a donné à Boucatal, pour la récompenser d'être ce qu'il est, et au public, pour le remercier d'aimer Boucatal, la femme qui, précisément, fera de son futur un enfer.

VOIRIE A L'ALLIANCE DES ARTS ET LETTRES

La soirée de l'Alliance Arts et Lettres, aura lieu mardi soir, à 9 heures, à l'hôtel Windsor, salon York, sous la présidence d'honneur de M. Juge Gonzalve Desaulniers.

Conférence: "Autour de Molière" par Madame Jean-Louis Audet, professeur au Conservatoire de Musique de Montréal.

Extrait des oeuvres de Molière interprétés au cours de la conférence: I. Extrait du "Misanthrope" (scène II, acte IV); Célième; Gisèle Dionne; Alceste; André Audet; b) Extrait des "Femmes Savantes" (scène 1, acte I); Armande; Jeanette Desaulniers; Henriette; Suzette Roy; c) Extrait de "L'École des Femmes" (scène IV, acte II); Agnès; Lucille Laporte; Arnolphe; André Audet; d) Extrait de "Dépit Amoureux" (scène I, acte IV); Marinette; Madeleine Gaudin; Gros-René; André Audet; e) Extrait du "Malade Imaginaire" (scènes IV et V, acte I); Luise; Suzette Roy; Angélique; Juliette Laporte; Argan; Jean-Marc Audet.

Dans a) Menuet (Arrangement Lull et Gluck) "Menuet du Bourgeois Gentilhomme" exécuté à l'Opéra, le 17 janvier 1922, à l'occasion de la Tricentenaire de la Naissance de Molière; b) Gavotte Amaryllis, Marquerite Gendron, accompagnée par Juliette Desjardins.

Chant: Deux vieilles Chansons, Suzette Roy.

Hauts: a) - Grandson - Populaire Française, M. Chamois; b) Masurel; c) Schuëcker, Juliette Drouin.

Allocution du Président d'honneur, M. le juge Gonzalve Desaulniers.

L'Orphéon de Montréal à l'Auditorium du Collège Saint-Laurent

Le public amateur de belle et bonne interprétation musicale attend avec impatience le premier grand concert, cette saison, de l'Orphéon de Montréal. Cette impatience s'accroît de la curiosité très vive chez plusieurs, de constater les progrès accomplis depuis un an par l'Orphéon. De fait ceux qui ont entendu l'Orphéon, à une de ses répétitions hebdomadaires, affirment absolument que la marche en avant a été très accentuée. Si l'on sait que la critique avait souligné d'éloges extraordinaires la première audition, l'an passé, on peut se demander si le concert du mardi 6 décembre ne renouvellerait pas le régal artistique fourni il y a quelques mois, par les "Cosques du Don".

Le Cinéma Impérial nous ramène Milton dans 'Embrassez-moi'

Réalisation pleine de verve et d'esprit, à la hauteur des productions de cet artiste

UN AUTRE GRAND FILM

"Embrassez-moi", le dernier film de Georges Milton, que le Cinéma Impérial présente cette semaine, est une farce assez grosse, pleine de vie et d'intérêt, à laquelle le trop célèbre Boucatal prête son entrain enragé et son sens du complot comique. Bien que tiré d'une comédie assez fine de Tristan Bernard, ce film a des allures de charge qui tiennent à plusieurs éléments dont on a corré la réalisation cinématographique. L'interprétation joyeuse de Milton n'y est pas non plus étrangère. Alors qu'en certains endroits le film s'avère d'une tenue très fouillée, en d'autres il est tenu un peu trop la vérité dite, logique pour demeurer une véritable comédie. Ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs d'être toujours, très vivant et très amusant.

Boucatal, (Milton) marchand de vins en gros, garçon vulgaire et jovial, rond d'allures et sympathique, fait à cour à la marquise Aurora, jeune noble d'allures hautaines et fort protocolaire. On comprend fort aisément l'antipathie de cette personne trop bien élevée et fière de son nom, pour ce marchand de vin amusant et d'une vulgarité au dessus de la moyenne, aussi sympathique, d'ailleurs, que ridicule. Ce qu'on comprend moins par exemple c'est qu'un beau jour, elle se jette subitement dans ses bras, après avoir prêté l'oreille à une déclaration d'amour qui aurait fait éclater de rire toute personne de son rang et de son éducation. Il y a là une fiction voulue par l'adaptateur cinématographique et dont le public, qui n'aime guère à aller au fond des choses, ne semble pas être fâché. Il est nécessaire, en effet, pour que Boucatal, qui on nous a montré comme un très brave garçon plein de coeur et d'esprit (pas toujours du meilleur), reçoive la récompense de ses vertus. Le public l'exige absolument et il réclamerait son argent s'il n'en était pas ainsi. Aussi, la flamme du marchand de vin est-elle finalement couronnée et le public, pour qui ses sympathies sont des lois, est très content que Boucatal, qui est petit et peu distingué, épouse une femme, belle, noble et distinguée.

Mais il y a, dans cette façon de rendre justice aux vertus de Boucatal, un petit inconvénient que le réalisateur n'aura pas perdu et qui n'en est pas moins très réel. Voici: on a donné à Boucatal, pour la récompenser d'être ce qu'il est, et au public, pour le remercier d'aimer Boucatal, la femme qui, précisément, fera de son futur un enfer. La marquise Aurora qu'on nous voit volontiers comme une femme horriblement protocolaire (personnelle dit Boucatal, qui se fait personnellement de former les adjectifs) est exactement la femme que ne devrait pas épouser ce marchand de vin plein de bons sentiments mais dénué du plus petit sens des nuances. Un tel mariage, c'est couru, ne durerait pas trois jours, dans la réalité. Mais voilà: Aurora est jolie femme. Elle est noble. Elle a de la race. On a trouvé juste que ces trois qualités que le bon peuple envie tant, précisément parce qu'il ne les possède pas, viennent combler les desirs d'un de ses enfants qui a toute les qualités de son milieu sans en oublier un seul des défauts.

En mettant de côté ces quelques remarques, que les admirateurs de Milton pourront considérer comme non avenues, "Embrassez-moi" est à la fois un rythme et du mouvement, comme tous les films qui ont été créés par ce populaire artiste. Le milieu des Champavert est bien étudié et on y retrouve, avec ses grandeur et ses puérilités, cette atmosphère d'orgueil, d'élégance et de misère déguisée qui est bien celle dans laquelle vivent beaucoup des derniers nobles du XXème siècle. Tania Fédor, qui joue le rôle de la marquise, a beaucoup de hauteur. Par moment, cependant, elle met trop de sécheresse dans son jeu, ce qui enlève un peu de charme à son personnage.

Un second grand film accompagne la présentation de cette réalisation. "Nuit d'Espérance" avec Jeanne Helbling, est un drame vivant et bien construit dont l'intérêt, un peu lent peut-être au début, monte graduellement à une grande hauteur tragique. Des morceaux courts augmentent ce généreux programme. — P. W.

Le vendredi, 3 mars 1933...

(Suite de la dernière page) plusieurs femmes et même quelques hommes pleuraient.

A la sortie de la salle, plus de 300 personnes, des Juifs pour la plupart, attendaient, apparemment la sortie d'Irène Prast et de la jeune fille qui vécurent quelque temps avec Schwartz, pour leur faire un mauvais parti. Mais pour deux femmes sortirent par une porte latérale, accompagnées de détectives chargés de les protéger. Pendant que les jurés délibéraient, la Police avait encore une fois été obligée de repousser cette cohue.

Et c'est ainsi que s'est terminée un des procès les plus sensationnels qui se soient déroulés à Montréal. Me Joseph Cohen, qui avait comme avocats-conseils Me Lucien Gendron et Me René Gauthier, a fait l'impossible pour faire acquiescer son client. Il en a été félicité par le juge, qui a même fait félogie du travail remarquable du jeune et habile procureur de la Couronne, Me Gerald Fautoux. Le magistrat a également loué le lieutenant Arthur Taché et ses hommes, qui ont su maintenir l'ordre durant tout le cours du procès, depuis mercredi, avec une patience et un tact peu communs.

D'ici son exécution, selon l'usage, Schwartz jouira d'un traitement de faveur à la prison. Très spectaculaire, ce cachot des condamnés à mort est continuellement sous la garde d'un agent enfermé avec le condamné, et remplacé toutes les quatre heures. La Province verse chaque jour \$3.00 aux condamnés à mort, qui peuvent se faire servir tout ce qu'ils veulent et exiger que les mets soient préparés à leur goût.

L'art mis au service de la sublime charité

Le concert de l'Institut Bruchési fut un triomphe artistique

M. Alfred Laliberté

Manifestation artistique, soignée, vouée tout entière à la belle musique, tel fut le concert de l'Institut Bruchési, qui eut lieu hier soir au Ritz Carlton, sous la présidence conjointe de l'hon. Athanase David et de l'hon. Fernand Rinfret.

Autour du maître Alfred Laliberté, se groupaient Mlles Germaine Lebel, soprano, Annette Lassalle, violoniste, Thérèse Jarry, pianiste, MM. Lionel Daunais, baryton et Robert Choquette, poète.

Dès que la première note fut frappée, l'atmosphère de la salle fut créée. "L'Air, extrait de la Passion selon St-Mathieu", de Bach, révéla au public, un peu étonné, mais ravi, tout autre Lionel Daunais que celui auquel nous avait habitués la scène de l'Opéra. Débarassé du fardeau du jeu et de la mimique, M. L., mais se révèle un chanteur accompli, dont la voix chaude et souple fut, dans chacune des quatre pièces au programme, "Anne jouant de l'épinette", de Ravel, "Réverie de Hans Lach", de Wagner, "Le captif", de Médner, merveilleusement dirigée par le piano d'Alfred Laliberté.

Mlle Germaine Lebel, excellente musicienne, dont la voix pure est servie par une technique parfaite, atteint des sommets insoupçonnés. "La Transfiguration d'Isaël", de Wagner, fit passer un frisson sur l'auditoire tout à fait conquis, et tout préparé par l'audition de ce chef-d'oeuvre à celle du grand concerto de Rachmaninoff.

M. Robert Choquette, recita "Wagner", poème, qui est une reminiscence musicale, qui était fort à sa place en cette salle transportée et émue de beauté.

Le travail de Mlle Annette Lassalle, qui exécuta deux pièces de Médner et une de Laliberté fut fort apprécié, les morceaux choisis étant d'une grande difficulté, malgré leur apparente simplicité.

Mlle Thérèse Jarry s'est révélée une artiste pleine de promesse en interprétant, avec le maître Alfred Laliberté le splendide concerto de Rachmaninoff. La fin du programme était consacrée à des oeuvres de Laliberté. Les pièces de folklore, interprétées par Mlle Germaine Lebel et M. Lionel Daunais, harmonisations nouvelles de chansons canadiennes, donnent une complète impression de nouveauté.

Le folklore, tel que présenté hier soir, nous fait comprendre l'âme du sol, le mysticisme qui se dégage des fêtes et des choses en particulier le "Coeur de ma mie" et "Au Cabaret", dont la structure est de toute beauté. Il ne faut pas passer sous silence la "Chanson d'Ève", qui est un pur chef-d'oeuvre.

Nous devons être reconnaissants à Mme J.-A. Jarry de nous avoir donné le plaisir d'entendre un concert d'une telle tenue artistique, voué à une oeuvre aussi charitable et aussi belle.

O. L. O.

"Coeur de Lilas" au Cinéma de Paris

Un grand film policier avec Marcelle Romée, André Luguet et Jean Gabin

"Coeur de Lilas", comme "Embrassez-moi", le film qui passa cette semaine avec Milton à l'Impérial, est une réalisation tirée d'une comédie de Tristan Bernard. Ce célèbre auteur comique semble d'ailleurs obtenir à l'écran un succès aussi considérable qu'à la scène et non sans raison, car la plupart des films tirés de son oeuvre conservent en général toutes les qualités qui en ont fait le succès auprès du public littéraire.

Coeur de Lilas est une petite femme qui fait le trottoir pour vivre. Un soir, à la suite d'une scène qu'elle a avec un de ses clients, un industriel qui la brutalise, elle le tue, puis s'enfuit. Le cadavre est retrouvé le lendemain sur les fortifications par un des employés de la victime avec qui précisément celle-ci avait passé la soirée précédente. L'employé, un malheureux qui ne sait pas se défendre, à très vite toutes les apparences contre lui. On l'arrête.

Un jeune détective de la Sûreté, qui s'est trouvé présent lors de la découverte du cadavre, croit l'homme innocent et va essayer de le prouver. La fille, Coeur de Lilas, qui a été interrogée, a réussi à se procurer un alibi. Mais le détective a de bonnes raisons de la soupçonner. Il fait donc en sorte d'entrer en contact avec elle, et pour y réussir, il va louer une chambre dans l'hôtel meublé qu'elle habite.

Tout va très bien au début. Coeur de Lilas, qui est sombre et semble souffrir d'un douloureux secret, accueille après quelque résistance ce jeune homme qui est beau garçon et qui semble la plaindre. Le malheur, c'est que Coeur de Lilas a beaucoup de charme et le policier va s'y laisser prendre peu à peu, au point d'abandonner complètement l'idée d'une culpabilité possible de la part de la jeune femme.

Un incident, toutefois, le mettra, brusquement, en face de la réalité et Coeur de Lilas, torturée et à bout, finira par avouer son crime.

Ce film est très bien joué. Marcelle Romée, dans le rôle de Coeur de Lilas, prête son visage expressif et sa grâce triste au personnage de la fille. Par moment, elle atteint à des expressions qui vous feront penser à celles de Marlene Dietrich avec laquelle elle semble avoir une ressemblance de traits qui ne paraît pas recherchée. André Luguet, est souple, et humain dans le rôle du détective. Jean Gabin a mis sur pied une silhouette de demi-bandit qui est à la hauteur de ses précédentes créations. Plusieurs sujets courts complètent ce programme. — P. W.

Le parti libéral se doit de faire...

(Suite de la dernière page) nions. C'était Ramsay MacDonald, dont on connaît la carrière par la suite.

Après la guerre, la guerre est venue, poursuit le conférencier, et après la guerre, la "rationalisation". On a fait un nouveau partage des pays nouveaux, et aussi des nouvelles industries. Les producteurs se sont unis de plus en plus et les cartels sont devenus un des facteurs dominants de l'industrie. Le conférencier regrette de ne pouvoir donner de statistiques concernant les monopoles visibles et invisibles, car il n'y a pas de telles statistiques. En certains pays les cartels sont aussi mystérieux et nombreux que les marchands d'alcool à Chicago et ils opèrent fréquemment de la même façon. En Allemagne, seul pays où l'on a dressé des statistiques sur les cartels, on voit qu'entre 1929 et 1931, seulement 19 p.c. des industries étaient en dehors de ces combines. S'il en est ainsi au Canada, pourquoi tant dépenser de temps à vouloir régler la situation par l'inflation de la monnaie ou par les tarifs? Et pourquoi discuter de quel couleur on peindra la maison si elle est en train de brûler? Et si elle est au Canada comme en Allemagne.

Vraie cause du mal M. Moore tient à déclarer que c'est là la cause réelle de nos maux, la principale en tout cas. Si nous voulons que reviennent les beaux jours, il faut apprendre à échanger nos marchandises entre nous, et non seulement avec l'étranger. Le commerce intérieur n'est pas moins important que le commerce international. Par comparaison avec 1926, dont on établira le chiffre à 100, ce qui est le cultivateur veut vendre aujourd'hui est évalué à 44.9. Par contre, ce qu'il veut acheter, il doit le payer 72.5. Et cette proportion s'applique à toutes les branches de l'industrie, très probablement.

"Vous êtes des hommes d'affaires, poursuit M. Moore, et selon toute apparence, des hommes d'affaires prospères. Je vous vous dire que cela ne peut pas continuer ainsi. Vous ruinez la civilisation et elle vous emportera dans sa chute. Je ne parle pas comme un socialiste.

"Je n'ai pas foi en cette doctrine. Je vous mets seulement en garde. J'ai confiance en notre système, mais à la condition qu'il soit corrigé, amendé, réformé. Je sais que les membres d'un "Club de Réforme" ne veulent rien détruire, mais corriger, reformer. Je vous demande comment un cultivateur peut acheter ses machines à \$8.8 quand il ne gagne pour ses produits que 44.9.

"Il lui faut ses instruments pour produire. Nous avons la pauvreté au milieu de l'abondance, nous aurons bientôt la pauvreté dans le dénuement, si nous continuons à briser la concurrence dans l'industrie.

"Je voudrais vous faire comprendre que ce n'est pas là une question seulement nationale, continue le conférencier. C'est un problème international. Vous pouvez penser que j'exagère. (On crie "non, non.") Laissez-moi vous expliquer ce que je veux dire. Encore une fois, nous n'avons que les statistiques allemandes. D'après ces chiffres, seulement la moitié des matières premières et des matières à demi parfaites (semi-finished) sont sujettes à des prix contrôlés.

Prix contrôlés "Je n'aime pas à faire de telles comparaisons, assure M. Moore, mais vous savez comme moi qu'il arrive qu'un cancéreux ne se rende pas compte de sa situation. A certains stades de la maladie, on est rongé par elle sans le savoir. Il en est ainsi de notre système. M. Moore donne une longue liste des produits dont les prix sont contrôlés, puis il dit que la concurrence exige que les producteurs soient compétents. Quand trop d'industries sont monopolisées, ceux qui les exploitent ne peuvent y voir comme il convient; il est nécessaire que les capitaines de l'industrie connaissent quelque chose, savent la nature de ce qu'ils produisent, dans quelle quantité, et à quel prix. Et s'il est nécessaire qu'il y ait des monopoles, s'il faut uniformiser la production, que ce soit l'Etat qui s'en charge.

NOS COURS PAR CORRESPONDANCE...

fonctionnent toute l'année; donnent droit à un certificat d'études pour la ou les matières suivies; conduisent 1° à l'admission dans les Associations d'experts-comptables (C.A., L.I.C., C.P.A.), et 2° aux titres d'aspirant (associate) et d'associé (fellow) de l'Association des Banquiers Canadiens.

Table listing courses and prices: Tenue des livres, Comptabilité supérieure, Notions de droit civil et de droit commercial, Langue anglaise (1re partie), etc.

Renseignements complets sur demande. L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. La seule institution d'enseignement universitaire d'Amérique donnant des cours par correspondance en français. COUPON A DETACHER. ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES 536, avenue Viger, Montréal.

d'exiger que les directeurs des banques soient des banquiers, que les directeurs des maisons de commerce soient des commerçants? Qu'est-ce qu'un courtier connaît en fait de commerce et de manufacture? Et un banquier? "Et enfin, les ententes devraient être enregistrées, contrôlées, même les ententes d'honnêtes gens (gentlemen's agreements). Et quand une entente entre producteurs ne serait pas enregistrée, il devrait y avoir quelque pénalité. Rien ne peut être trop sévère pour sauver la civilisation." M. Moore a été fréquemment interrompu par de longs applaudissements et sa conférence, aux mots choisis avec discernement, fut écoutée avec une attention extraordinaire. Quand il eut fini de parler, on lui fit une ovation.

L'étatisation M. J.-A.-A. Leclair souffrant de la grippe, c'est Me L. A. Forsyth, C. R., vice-président du Club, qui a présidé le dîner-causette. M. Moore fut remercié par l'honorable B. A. McMaster, ancien trésorier de la Province et ancien député à Ottawa. Avait pris place à la table d'honneur, outre ceux déjà nommés: l'hon. sénateur Paul Desjardins, l'hon. Victor Marchand, Me P.-F. Casgrain, M.P., l'hon. Gustave Lemieux, nouveau conseiller législatif, M. S. W. Jacobs, M.P., M. Hector Racine, ancien membre de la Commission du Tarif, l'hon. J. L. Ralston, ancien ministre de la Défense nationale, et M. W. A. Fraser, M.P.

Reconnus dans l'assistance: l'hon. sénateur Marcellin Wilson, l'hon. sénateur Donat Raymond, l'hon. sénateur L.-A. Wilson, M. L.-B. Cordeau, président de la Commission des liquides, le colonel Thomas Vien, C.R., ancien président de la Commission des chemins de fer, Me Alphonse Décarie, C.R., Me Paul Gouin, C.R., Leon Garneau, C.R., S. Ogulnik, A. Kirk Cameron, l'hon. F. W. Kay, M. François Faure, MM. Leopold Desjardins, Charles Rinfret, A. S. Biffi, Alphonse Chabot, Arthur Corbin, Charles Marquette, Alex Gour, F. T. Collins, J. H. Quinn, A. W. Quinn, E. D. Riley, Joseph Jean, M.P., George Rotzky, Paul Mercier, M.P., Jos.-A. Mercier, M.P., Alfred Lambert, ancien membre de la Commission du Tarif et ancien commissaire du Port, Maxime Raymond, M.P., Me Elie Beaugrand, C.R., Adrien Plamondon, le Dr François de Martigny, Charles David, Me Auguste Angers, C.R., Me Emery Phaneuf, C.R., Joseph Filion, M.P.P., Joseph-A. Francoeur, M.P.P., Me Gaston Lacroix, Me Omer LeGrand, C.R., Léon Dussault, Jean Tellier, Me F. A. Monk, C.R., M. A. Robertson, M. Calixte Cormier, et une foule d'autres.

Mlle Gilberte Lalonde Reine des Sports Mlle Gilberte Lalonde arborant fièrement l'étendard de l'Association Athlétique Belding-Corticelli a triomphé de ses onze concurrentes dans le grand concours de Roland Liboiron et de Paul Desautels et l'échevin Léon Papineau du quartier Villery a eu l'honneur de la couronner comme étant la première Reine des Sports de notre grande métropole et la seule dans tout le Canada; depuis vendredi soir dernier, elle reçoit des messages de félicitation de toutes les parties de la Province pour son élévation au titre royal du domaine sportif.

SYRACUSE GARDE LA PREMIERE POSITION EN BATTANT LONDON 2-1

Syracuse, 5.—Syracuse a gardé la première position dans l'Internationale ce soir en battant London 2-1. Syracuse a attaqué fortement dans la première période et a pris l'avance sur un point d'Adams. Downie a compté à la seconde et Gregg a sauvé les Tecumsehs d'un blanchissage vers la fin de la même reprise. Il n'y a pas eu de point à la dernière.

Alignements et sommaire: London, Syracuse, Buts, Savages, Adams, Miller, déf., Robertson, Carrigan, centre, Fields, Quenneville, ailé, Downie, Neville, ailé, Martin, Sube, London: Fraser, Pettinger, Gillie, Crow, Greco, Sube, Syracuse: Teasdale, Thomas, Bell, Adams, Miller, déf., Robertson, Carrigan, centre, Fields, Quenneville, ailé, Downie, Neville, ailé, Martin, Arbitre: Guy Smith.

Chapelaine gagne la coupe Desrochers

Il est assez rare qu'on voit un joueur de tennis ou de tennis sur table non favori réussir à faire une ascension tel que le jeune l'a fait à ce tournoi. Après avoir défait le Dr Dupuis, un joueur expérimenté, il a passé R. Roberts deuxième favori, joueur difficile à battre. En troisième ronde il a battu J. J. Desjardins, un autre favori pour se rendre en demi-finale, quatrième favori. En finale il a été magnifique, il avait devant lui un joueur résolu et expérimenté en la personne de Chapman, mais cela ne l'a pas ébranlé, il le défait en deux sets consécutifs.

3 morts, 8 blessés...

(Suite de la dernière page) res internes. Le sergent Robert et le constable Tremblay ont enquêté. Grièvement brûlées Mme Ovilla Lafleur, âgée de 21 ans, domiciliée à 6838, rue Meilleur, s'est gravement brûlée sur le corps, samedi soir, vers cinq heures trente, lorsqu'un retour de flammes s'est produit dans la fournaise près de laquelle elle travaillait. Après avoir reçu les premiers soins d'un médecin mandé d'urgence, elle a été transportée à l'hôpital Notre-Dame où elle a été gardée sous observation.

Mme Ruby Turner, âgée de 38 ans, domiciliée à 683 rue Davaz, Outremont, a été admise à l'hôpital Royal Victoria, hier matin, vers huit heures trente, souffrant de graves brûlures aux yeux et à la figure. La victime, avons-nous appris, ouvrait la porte d'une fournaise lorsqu'un retour de flammes se produisit, l'atteignant à la face.

Donnez à votre famille le Cadeau de Noël le plus Pratique! UN RADIO MARCONI CE RADIO EST FABRIQUE ENTIEREMENT A MONTREAL De cette façon vous contribuerez au soutien de nos industries locales et de plus vous aurez la certitude d'acheter. LE MEILLEUR RADIO RECEPTION TOUTES ONDES AVEC SYNTONISATION A COMMANDE UNIQUE \$99.50 CONDITIONS LES PLUS FACILES EN VILLE F. Donat Langelier LIMITEE 510 Est, rue Ste-Catherine Le plus grand magasin du genre au Canada

LA BOURSE

La semaine a terminée très calme, avec une tendance à la baisse, provoquée d'un côté par la faiblesse des cours à New-York...

Le virement s'est élevé un peu au-dessus de 5,000 actions, et la clôture s'est faite avec des pertes étendues sur presque toute la liste...

La baisse la plus sensible a été celle de Canadian Car, dont le titre ordinaire abandonne 1 point et le privilégié 1 1/2...

Quebec Power et Shawinigan abandonnent respectivement 1/2 et 1/4 et les obligations de la Montreal Power 1/4 de point.

La seule avance est celle de National Breweries et celles de quelques banques. En ce qui concerne la baisse de Canadian Car...

Peu de changements sur le curb.

La journée

Sommaire

Le virement: Bourse de Montréal: 5217 actions. Petite Bourse: 2243. Titres hors liste: 4320.

Valeurs actives: Brazilian, 255, B. C. Power A, 115, Canada Cement, 144, Can Car, 115, de priv., 100, Pacific Canada, 1015, Smelters, 159, Bridge, 185, Nickel, 172, Massey Harris, 110, McColl Frontenac, 190, Montreal Power, 414, Nat. Breweries, 295, Power Corporation, 160, Shawinigan, 58.

En augmentation: National Breweries. En diminution: B. C. Power A, Brazilian, Can Car ord. et privilégié, Can Cement privilégié, Pacific Canada, Smelters, Dom. Bridge, Gen. Steel Wares, Nickel, Power Corporation, Quebec Power, Shawinigan, Obligations de la Montreal Power.

Les dividendes

B. A. Oil: Dividende de 20 cents, payable le 1 janvier. Premier Gold: 3 cents trimestriel, fonds américains, payable le 4 janvier.

Wright Hargreaves: Les directeurs de la compagnie annoncent un dividende supplémentaire de 5 cents par action, en plus des 2 1/2 c. trimestriel, soit un total de 20 cents pour l'année, fonds des Etats-Unis, payable le 2 janvier.

Les changes

Table of exchange rates for various currencies including Sterling, Austral, Australie, Belgique, France, Allemagne, etc.

Le Curb de New-York

Table of stock prices for various companies on the New York Curb, including Am. Cyan, Am. Gas, Am. Super, etc.

Bourse de Montréal

Compilés par Gagnon et Ouellet, membres de la Bourse de Montréal, Immeuble Aldred, Place d'Armes.

Table of stock prices for the Montreal Bourse, listing various companies and their prices.

Bourse de New-York

par Jenks & Gwynne & Co.

Table of stock prices for the New York Bourse, listing various companies and their prices.

Marché financier

Le rapport d'Alcohol

Comme il fallait s'y attendre, le rapport annuel de Can Industrial Alcohol montre une diminution dans les recettes pour l'année 1932. Il y a bien une amélioration relative dans certains postes comme celui des dettes auprès des banques...

Les comptes se balancent à \$13,765,000 et le compte de profits et pertes s'établit ainsi: Dépréciation etc., 19,312; Int. sur taxes, 12,099; Pave, par p. & p., 12,099; Maintien des, 71,145; Pertes sur achats, 35,600.

Le commerce de Montréal: La tribulation préliminaire du commerce de l'île de Montréal montre le chiffre des ventes au détail dans les environs de \$470,000,000...

Le dollar américain a fait une ouverture à 18 1/2 de prime. Vers la fin de la séance le cours était monté à 18 1-8.

La Bourse de Londres reste dans tombé au minimum, avec 2 cents en moins à 24 7-8 c. à N.-Y., depuis le commencement de la semaine.

La semaine qui vient de terminer, les facilités bancaires aux Etats-Unis se sont élevées à 30 avec un passif total de \$15,690,000.

Les mines de Toronto

Table of stock prices for various mining companies in Toronto, including Acme O. & Gas, Algonquin, Arno Mines, etc.

Marché des Obligations

Table of bond prices for various companies and governments, including Argentine, Australie, Belgique, etc.

La semaine au Curb

Table of stock prices for various companies on the Curb, including P.B., P.H., Ass. Brew, etc.

L'immeuble

Des 35 ventes enregistrées samedi pour la somme totale de \$11,285, on en compte 12 de 12,000 et plus. La vente la plus importante, est \$11,600, à 456, rue St-Jacques, quartier DeLormier...

Abandonné: Rue Visitation Island, bâtisses 1; lot No 502, terrain 2; Dame H. Demers vend à G. S. Bromby, \$3,000.

Cité Outremont: Avenue Wilder, bâtisses 1; terrain 2; terrain 3; terrain 4; terrain 5; terrain 6; terrain 7; terrain 8; terrain 9; terrain 10; terrain 11; terrain 12; terrain 13; terrain 14; terrain 15; terrain 16; terrain 17; terrain 18; terrain 19; terrain 20; terrain 21; terrain 22; terrain 23; terrain 24; terrain 25; terrain 26; terrain 27; terrain 28; terrain 29; terrain 30; terrain 31; terrain 32; terrain 33; terrain 34; terrain 35; terrain 36; terrain 37; terrain 38; terrain 39; terrain 40; terrain 41; terrain 42; terrain 43; terrain 44; terrain 45; terrain 46; terrain 47; terrain 48; terrain 49; terrain 50; terrain 51; terrain 52; terrain 53; terrain 54; terrain 55; terrain 56; terrain 57; terrain 58; terrain 59; terrain 60; terrain 61; terrain 62; terrain 63; terrain 64; terrain 65; terrain 66; terrain 67; terrain 68; terrain 69; terrain 70; terrain 71; terrain 72; terrain 73; terrain 74; terrain 75; terrain 76; terrain 77; terrain 78; terrain 79; terrain 80; terrain 81; terrain 82; terrain 83; terrain 84; terrain 85; terrain 86; terrain 87; terrain 88; terrain 89; terrain 90; terrain 91; terrain 92; terrain 93; terrain 94; terrain 95; terrain 96; terrain 97; terrain 98; terrain 99; terrain 100; terrain 101; terrain 102; terrain 103; terrain 104; terrain 105; terrain 106; terrain 107; terrain 108; terrain 109; terrain 110; terrain 111; terrain 112; terrain 113; terrain 114; terrain 115; terrain 116; terrain 117; terrain 118; terrain 119; terrain 120; terrain 121; terrain 122; terrain 123; terrain 124; terrain 125; terrain 126; terrain 127; terrain 128; terrain 129; terrain 130; terrain 131; terrain 132; terrain 133; terrain 134; terrain 135; terrain 136; terrain 137; terrain 138; terrain 139; terrain 140; terrain 141; terrain 142; terrain 143; terrain 144; terrain 145; terrain 146; terrain 147; terrain 148; terrain 149; terrain 150; terrain 151; terrain 152; terrain 153; terrain 154; terrain 155; terrain 156; terrain 157; terrain 158; terrain 159; terrain 160; terrain 161; terrain 162; terrain 163; terrain 164; terrain 165; terrain 166; terrain 167; terrain 168; terrain 169; terrain 170; terrain 171; terrain 172; terrain 173; terrain 174; terrain 175; terrain 176; terrain 177; terrain 178; terrain 179; terrain 180; terrain 181; terrain 182; terrain 183; terrain 184; terrain 185; terrain 186; terrain 187; terrain 188; terrain 189; terrain 190; terrain 191; terrain 192; terrain 193; terrain 194; terrain 195; terrain 196; terrain 197; terrain 198; terrain 199; terrain 200; terrain 201; terrain 202; terrain 203; terrain 204; terrain 205; terrain 206; terrain 207; terrain 208; terrain 209; terrain 210; terrain 211; terrain 212; terrain 213; terrain 214; terrain 215; terrain 216; terrain 217; terrain 218; terrain 219; terrain 220; terrain 221; terrain 222; terrain 223; terrain 224; terrain 225; terrain 226; terrain 227; terrain 228; terrain 229; terrain 230; terrain 231; terrain 232; terrain 233; terrain 234; terrain 235; terrain 236; terrain 237; terrain 238; terrain 239; terrain 240; terrain 241; terrain 242; terrain 243; terrain 244; terrain 245; terrain 246; terrain 247; terrain 248; terrain 249; terrain 250; terrain 251; terrain 252; terrain 253; terrain 254; terrain 255; terrain 256; terrain 257; terrain 258; terrain 259; terrain 260; terrain 261; terrain 262; terrain 263; terrain 264; terrain 265; terrain 266; terrain 267; terrain 268; terrain 269; terrain 270; terrain 271; terrain 272; terrain 273; terrain 274; terrain 275; terrain 276; terrain 277; terrain 278; terrain 279; terrain 280; terrain 281; terrain 282; terrain 283; terrain 284; terrain 285; terrain 286; terrain 287; terrain 288; terrain 289; terrain 290; terrain 291; terrain 292; terrain 293; terrain 294; terrain 295; terrain 296; terrain 297; terrain 298; terrain 299; terrain 300; terrain 301; terrain 302; terrain 303; terrain 304; terrain 305; terrain 306; terrain 307; terrain 308; terrain 309; terrain 310; terrain 311; terrain 312; terrain 313; terrain 314; terrain 315; terrain 316; terrain 317; terrain 318; terrain 319; terrain 320; terrain 321; terrain 322; terrain 323; terrain 324; terrain 325; terrain 326; terrain 327; terrain 328; terrain 329; terrain 330; terrain 331; terrain 332; terrain 333; terrain 334; terrain 335; terrain 336; terrain 337; terrain 338; terrain 339; terrain 340; terrain 341; terrain 342; terrain 343; terrain 344; terrain 345; terrain 346; terrain 347; terrain 348; terrain 349; terrain 350; terrain 351; terrain 352; terrain 353; terrain 354; terrain 355; terrain 356; terrain 357; terrain 358; terrain 359; terrain 360; terrain 361; terrain 362; terrain 363; terrain 364; terrain 365; terrain 366; terrain 367; terrain 368; terrain 369; terrain 370; terrain 371; terrain 372; terrain 373; terrain 374; terrain 375; terrain 376; terrain 377; terrain 378; terrain 379; terrain 380; terrain 381; terrain 382; terrain 383; terrain 384; terrain 385; terrain 386; terrain 387; terrain 388; terrain 389; terrain 390; terrain 391; terrain 392; terrain 393; terrain 394; terrain 395; terrain 396; terrain 397; terrain 398; terrain 399; terrain 400; terrain 401; terrain 402; terrain 403; terrain 404; terrain 405; terrain 406; terrain 407; terrain 408; terrain 409; terrain 410; terrain 411; terrain 412; terrain 413; terrain 414; terrain 415; terrain 416; terrain 417; terrain 418; terrain 419; terrain 420; terrain 421; terrain 422; terrain 423; terrain 424; terrain 425; terrain 426; terrain 427; terrain 428; terrain 429; terrain 430; terrain 431; terrain 432; terrain 433; terrain 434; terrain 435; terrain 436; terrain 437; terrain 438; terrain 439; terrain 440; terrain 441; terrain 442; terrain 443; terrain 444; terrain 445; terrain 446; terrain 447; terrain 448; terrain 449; terrain 450; terrain 451; terrain 452; terrain 453; terrain 454; terrain 455; terrain 456; terrain 457; terrain 458; terrain 459; terrain 460; terrain 461; terrain 462; terrain 463; terrain 464; terrain 465; terrain 466; terrain 467; terrain 468; terrain 469; terrain 470; terrain 471; terrain 472; terrain 473; terrain 474; terrain 475; terrain 476; terrain 477; terrain 478; terrain 479; terrain 480; terrain 481; terrain 482; terrain 483; terrain 484; terrain 485; terrain 486; terrain 487; terrain 488; terrain 489; terrain 490; terrain 491; terrain 492; terrain 493; terrain 494; terrain 495; terrain 496; terrain 497; terrain 498; terrain 499; terrain 500; terrain 501; terrain 502; terrain 503; terrain 504; terrain 505; terrain 506; terrain 507; terrain 508; terrain 509; terrain 510; terrain 511; terrain 512; terrain 513; terrain 514; terrain 515; terrain 516; terrain 517; terrain 518; terrain 519; terrain 520; terrain 521; terrain 522; terrain 523; terrain 524; terrain 525; terrain 526; terrain 527; terrain 528; terrain 529; terrain 530; terrain 531; terrain 532; terrain 533; terrain 534; terrain 535; terrain 536; terrain 537; terrain 538; terrain 539; terrain 540; terrain 541; terrain 542; terrain 543; terrain 544; terrain 545; terrain 546; terrain 547; terrain 548; terrain 549; terrain 550; terrain 551; terrain 552; terrain 553; terrain 554; terrain 555; terrain 556; terrain 557; terrain 558; terrain 559; terrain 560; terrain 561; terrain 562; terrain 563; terrain 564; terrain 565; terrain 566; terrain 567; terrain 568; terrain 569; terrain 570; terrain 571; terrain 572; terrain 573; terrain 574; terrain 575; terrain 576; terrain 577; terrain 578; terrain 579; terrain 580; terrain 581; terrain 582; terrain 583; terrain 584; terrain 585; terrain 586; terrain 587; terrain 588; terrain 589; terrain 590; terrain 591; terrain 592; terrain 593; terrain 594; terrain 595; terrain 596; terrain 597; terrain 598; terrain 599; terrain 600; terrain 601; terrain 602; terrain 603; terrain 604; terrain 605; terrain 606; terrain 607; terrain 608; terrain 609; terrain 610; terrain 611; terrain 612; terrain 613; terrain 614; terrain 615; terrain 616; terrain 617; terrain 618; terrain 619; terrain 620; terrain 621; terrain 622; terrain 623; terrain 624; terrain 625; terrain 626; terrain 627; terrain 628; terrain 629; terrain 630; terrain 631; terrain 632; terrain 633; terrain 634; terrain 635; terrain 636; terrain 637; terrain 638; terrain 639; terrain 640; terrain 641; terrain 642; terrain 643; terrain 644; terrain 645; terrain 646; terrain 647; terrain 648; terrain 649; terrain 650; terrain 651; terrain 652; terrain 653; terrain 654; terrain 655; terrain 656; terrain 657; terrain 658; terrain 659; terrain 660; terrain 661; terrain 662; terrain 663; terrain 664; terrain 665; terrain 666; terrain 667; terrain 668; terrain 669; terrain 670; terrain 671; terrain 672; terrain 673; terrain 674; terrain 675; terrain 676; terrain 677; terrain 678; terrain 679; terrain 680; terrain 681; terrain 682; terrain 683; terrain 684; terrain 685; terrain 686; terrain 687; terrain 688; terrain 689; terrain 690; terrain 691; terrain 692; terrain 693; terrain 694; terrain 695; terrain 696; terrain 697; terrain 698; terrain 699; terrain 700; terrain 701; terrain 702; terrain 703; terrain 704; terrain 705; terrain 706; terrain 707; terrain 708; terrain 709; terrain 710; terrain 711; terrain 712; terrain 713; terrain 714; terrain 715; terrain 716; terrain 717; terrain 718; terrain 719; terrain 720; terrain 721; terrain 722; terrain 723; terrain 724; terrain 725; terrain 726; terrain 727; terrain 728; terrain 729; terrain 730; terrain 731; terrain 732; terrain 733; terrain 734; terrain 735; terrain 736; terrain 737; terrain 738; terrain 739; terrain 740; terrain 741; terrain 742; terrain 743; terrain 744; terrain 745; terrain 746; terrain 747; terrain 748; terrain 749; terrain 750; terrain 751; terrain 752; terrain 753; terrain 754; terrain 755; terrain 756; terrain 757; terrain 758; terrain 759; terrain 760; terrain 761; terrain 762; terrain 763; terrain 764; terrain 765; terrain 766; terrain 767; terrain 768; terrain 769; terrain 770; terrain 771; terrain 772; terrain 773; terrain 774; terrain 775; terrain 776; terrain 777; terrain 778; terrain 779; terrain 780; terrain 781; terrain 782; terrain 783; terrain 784; terrain 785; terrain 786; terrain 787; terrain 788; terrain 789; terrain 790; terrain 791; terrain 792; terrain 793; terrain 794; terrain 795; terrain 796; terrain 797; terrain 798; terrain 799; terrain 800; terrain 801; terrain 802; terrain 803; terrain 804; terrain 805; terrain 806; terrain 807; terrain 808; terrain 809; terrain 810; terrain 811; terrain 812; terrain 813; terrain 814; terrain 815; terrain 816; terrain 817; terrain 818; terrain 819; terrain 820; terrain 821; terrain 822; terrain 823; terrain 824; terrain 825; terrain 826; terrain 827; terrain 828; terrain 829; terrain 830; terrain 831; terrain 832; terrain 833; terrain 834; terrain 835; terrain 836; terrain 837; terrain 838; terrain 839; terrain 840; terrain 841; terrain 842; terrain 843; terrain 844; terrain 845; terrain 846; terrain 847; terrain 848; terrain 849; terrain 850; terrain 851; terrain 852; terrain 853; terrain 854; terrain 855; terrain 856; terrain 857; terrain 858; terrain 859; terrain 860; terrain 861; terrain 862; terrain 863; terrain 864; terrain 865; terrain 866; terrain 867; terrain 868; terrain 869; terrain 870; terrain 871; terrain 872; terrain 873; terrain 874; terrain 875; terrain 876; terrain 877; terrain 878; terrain 879; terrain 880; terrain 881; terrain 882; terrain 883; terrain 884; terrain 885; terrain 886; terrain 887; terrain 888; terrain 889; terrain 890; terrain 891; terrain 892; terrain 893; terrain 894; terrain 895; terrain 896; terrain 897; terrain 898; terrain 899; terrain 900; terrain 901; terrain 902; terrain 903; terrain 904; terrain 905; terrain 906; terrain 907; terrain 908; terrain 909; terrain 910; terrain 911; terrain 912; terrain 913; terrain 914; terrain 915; terrain 916; terrain 917; terrain 918; terrain 919; terrain 920; terrain 921; terrain 922; terrain 923; terrain 924; terrain 925; terrain 926; terrain 927; terrain 928; terrain 929; terrain 930; terrain 931; terrain 932; terrain 933; terrain 934; terrain 935; terrain 936; terrain 937; terrain 938; terrain 939; terrain 940; terrain 941; terrain 942; terrain 943; terrain 944; terrain 945; terrain 946; terrain 947; terrain 948; terrain 949; terrain 950; terrain 951; terrain 952; terrain 953; terrain 954; terrain 955; terrain 956; terrain 957; terrain 958; terrain 959; terrain 960; terrain 961; terrain 962; terrain 963; terrain 964; terrain 965; terrain 966; terrain 967; terrain 968; terrain 969; terrain 970; terrain 971; terrain 972; terrain 973; terrain 974; terrain 975; terrain 976; terrain 977; terrain 978; terrain 979; terrain 980; terrain 981; terrain 982; terrain 983; terrain 984; terrain 985; terrain 986; terrain 987; terrain 988; terrain 989; terrain 990; terrain 991; terrain 992; terrain 993; terrain 994; terrain 995; terrain 996; terrain 997; terrain 998; terrain 999; terrain 1000; terrain 1001; terrain 1002; terrain 1003; terrain 1004; terrain 1005; terrain 1006; terrain 1007; terrain 1008; terrain 1009; terrain 1010; terrain 1011; terrain 1012; terrain 1013; terrain 1014; terrain 1015; terrain 1016; terrain 1017; terrain 1018; terrain 1019; terrain 1020; terrain 1021; terrain 1022; terrain 1023; terrain 1024; terrain 1025; terrain 1026; terrain 1027; terrain 1028; terrain 1029; terrain 1030; terrain 1031; terrain 1032; terrain 1033; terrain 1034; terrain 1035; terrain 1036; terrain 1037; terrain 1038; terrain 1039; terrain 1040; terrain 1041; terrain 1042; terrain 1043; terrain 1044; terrain 1045; terrain 1046; terrain 1047; terrain 1048; terrain 1049; terrain 1050; terrain 1051; terrain 1052; terrain 1053; terrain 1054; terrain 1055; terrain 1056; terrain 1057; terrain 1058; terrain 1059; terrain 1060; terrain 1061; terrain 1062; terrain 1063; terrain 1064; terrain 1065; terrain 1066; terrain 1067; terrain 1068; terrain 1069; terrain 1070; terrain 1071; terrain 1072; terrain 1073; terrain 1074; terrain 1075; terrain 1076; terrain 1077; terrain 1078; terrain 1079; terrain 1080; terrain 1081; terrain 1082; terrain 1083; terrain 1084; terrain 1085; terrain 1086; terrain 1087; terrain 1088; terrain 1089; terrain 1090; terrain 1091; terrain 1092; terrain 1093; terrain 1094; terrain 1095; terrain 1096; terrain 1097; terrain 1098; terrain 1099; terrain 1100; terrain 1101; terrain 1102; terrain 1103; terrain 1104; terrain 1105; terrain 1106; terrain 1107; terrain 1108; terrain 1109; terrain 1110; terrain 1111; terrain 1112; terrain 1113; terrain 1114; terrain 1115; terrain 1116; terrain 1117; terrain 1118; terrain 1119; terrain 1120; terrain 1121; terrain 1122; terrain 1123; terrain 1124; terrain 1125; terrain 1126; terrain 1127; terrain 1128; terrain 1129; terrain 1130; terrain 1131; terrain 1132; terrain 1133; terrain 1134; terrain 1135; terrain 1136; terrain 1137; terrain 1138; terrain 1139; terrain 1140; terrain 1141; terrain 1142; terrain 1143; terrain 1144; terrain 1145; terrain 1146; terrain 1147; terrain 1148; terrain 1149; terrain 1150; terrain 1151; terrain 1152; terrain 1153; terrain 1154; terrain 1155; terrain 1156; terrain 1157; terrain 1158; terrain 1159; terrain 1160; terrain 1161; terrain 1162; terrain 1163; terrain 1164; terrain 1165; terrain 1166; terrain 1167; terrain 1168; terrain 1169; terrain 1170; terrain 1171; terrain 1172; terrain 1173; terrain 1174; terrain 1175; terrain 1176; terrain 1177; terrain 1178; terrain 1179; terrain 1180; terrain 1181; terrain 1182; terrain 1183; terrain 1184; terrain 1185; terrain 1186; terrain 1187; terrain 1188; terrain 1189; terrain 1190; terrain 1191; terrain 1192; terrain 1193; terrain 1194; terrain 1195; terrain 1196; terrain 1197; terrain 1198; terrain 1199; terrain 1200; terrain 1201; terrain 1202; terrain 1203; terrain 1204; terrain 1205; terrain 1206; terrain 1207; terrain 1208; terrain 1209; terrain 1210; terrain 1211; terrain 1212; terrain 1213; terrain 1214; terrain 1215; terrain 1216; terrain 1217; terrain 1218; terrain 1219; terrain 1220; terrain 1221; terrain 1222; terrain 1223; terrain 1224; terrain 1225; terrain 1226; terrain 1227; terrain 1228; terrain 1229; terrain 1230; terrain 1231; terrain 1232; terrain 1233; terrain 1234; terrain 1235; terrain 1236; terrain 1237; terrain 1238; terrain 1239; terrain 1240; terrain 1241; terrain 1242; terrain 1243; terrain 1244; terrain 1245; terrain 1246; terrain 1247; terrain 1248; terrain 1249; terrain 1250; terrain 1251; terrain 1252; terrain 1253; terrain 1254; terrain 1255; terrain 1256; terrain 1257; terrain 1258; terrain 1259; terrain 1260; terrain 1261; terrain 1262; terrain 1263; terrain 1264; terrain 1265; terrain 1266; terrain 1267; terrain 1268; terrain 1269; terrain 1270; terrain 1271; terrain 1272; terrain 1273; terrain 1274; terrain 1275; terrain 1276; terrain 1277; terrain 1278; terrain 1279; terrain 1280; terrain 1281; terrain 1282; terrain 1283; terrain 1284; terrain 1285; terrain 1286; terrain 1287; terrain 1288; terrain 1289; terrain 1290; terrain 1291; terrain 1292; terrain 1293; terrain 1294; terrain 1295; terrain 1296; terrain 1297; terrain 1298; terrain 1299; terrain 1300; terrain 1301; terrain 1302; terrain 1303; terrain 1304; terrain 1305; terrain 1306; terrain 1307; terrain 1308; terrain 1309; terrain 1310; terrain 1311; terrain 1312; terrain 1313; terrain 1314; terrain 1315; terrain 1316; terrain 1317; terrain 1318; terrain 1319; terrain 1320; terrain 1321; terrain 1322; terrain 1323; terrain 1324; terrain 1325; terrain 1326; terrain 1327; terrain 1328; terrain 1329; terrain 1330; terrain 1331; terrain 1332; terrain 1333; terrain 1334; terrain 1335; terrain 1336; terrain 1337; terrain 1338; terrain 1339; terrain 1340; terrain 1341; terrain 1342; terrain 1343; terrain 1344; terrain 1345; terrain 1346; terrain 1347; terrain 1348; terrain 1349; terrain 1350; terrain 1351; terrain 1352; terrain 1353; terrain 1354; terrain 1355; terrain 1356; terrain 1357; terrain 1358; terrain 1359; terrain 1360; terrain 1361; terrain 1362; terrain 1363; terrain 1364; terrain 1365; terrain 1366; terrain 1367; terrain 1368; terrain 1369; terrain 1370; terrain 1371; terrain 1372; terrain 1373; terrain 1374; terrain 1375; terrain 1376; terrain 1377; terrain 1378; terrain 1379; terrain 1380; terrain 1381; terrain 1382; terrain 1383; terrain 1384; terrain 1385; terrain 1386; terrain 1387; terrain 1388; terrain 1389; terrain 1390; terrain 1391; terrain 1392; terrain 1393; terrain 1394; terrain 1395; terrain 1396; terrain 1397; terrain 1398; terrain 1399; terrain 1400; terrain 1401; terrain 1402; terrain 1403; terrain 1404; terrain 1405; terrain 1406; terrain 1407; terrain 1408; terrain 1409; terrain 1410; terrain 1411; terrain 1412; terrain 1413; terrain 1414; terrain 1415; terrain 1416; terrain 1417; terrain 1418; terrain 1419; terrain 1420; terrain 1421; terrain 1422; terrain 1423; terrain 1424; terrain 1425; terrain 1426; terrain 1427; terrain 1428; terrain 1429; terrain 1430; terrain 1431; terrain 1432; terrain 1433; terrain 1434; terrain 1435; terrain 1436; terrain 1437; terrain 1438; terrain 1439; terrain 1440; terrain 1441; terrain 1442; terrain 1443; terrain 1444; terrain 1445; terrain 1446; terrain 1447; terrain 1448; terrain 1449; terrain 1450; terrain 1451; terrain 1452; terrain 1453; terrain 1454; terrain 1455; terrain 1456; terrain 1457; terrain 1458; terrain 1459; terrain 1460; terrain 1461; terrain 1462; terrain 1463; terrain 1464; terrain 1465; terrain 1466; terrain 1467; terrain 1468; terrain 1469; terrain 1470; terrain 1471; terrain 1472; terrain 1473; terrain 1474; terrain 1475; terrain 1476; terrain 1477; terrain 1478; terrain 1479; terrain 1480; terrain 1481; terrain 1482; terrain 1483; terrain 1484; terrain 1485; terrain 1486; terrain 1487; terrain 1488; terrain 1489; terrain 1490; terrain 1491; terrain 1492; terrain 1493; terrain 1494; terrain 1495; terrain 1496; terrain 1497; terrain 1498; terrain 1499; terrain 1500; terrain 1501; terrain 1502; terrain 1503; terrain 1504; terrain 1505; terrain 1506; terrain 1507; terrain 1508; terrain 1509; terrain 1510; terrain 1511; terrain 1512; terrain 1513; terrain 1514; terrain 1515; terrain 1516; terrain 1517; terrain 1518; terrain 1519; terrain 1520; terrain 1521; terrain 1522; terrain 1523; terrain 1524; terrain 1525; terrain 1526; terrain 1527; terrain 1528; terrain 1529; terrain 1530; terrain 1531; terrain 1532; terrain 1533; terrain 1534; terrain 1535; terrain 1

CARTES D'AFFAIRES

BEF MUDES: \$45 CABINE EXTERIEURE 1ère CLASSE ALLER ET RETOUR (FONDS AMERICAINS)

100 CROISIERES: Bermudes - Antilles - Méditerranée, etc.

Renseignements gratuits
Téléphones ou écritures maintenant

AGENCE DE VOYAGES TURCOTTE
1408 rue Bleury Montréal Téléphone 3646
Cote St-Catherine

POUR L'HOMME D'AFFAIRES
Le manque d'une photographie récente est souvent une source d'embarras. De quand votre dernier portrait ?

Ajoutez cet appointement sur votre "memo" aujourd'hui.

LA PHOTOGRAPHIE LAROSE
3430 SAINT-DENIS LANCASTER 4523

Duranceau & Duranceau
Entrepreneurs généraux

Bureaux à louer
Edifice Métropole
chambre 201 — Harbour 6227

Bureau-chef 5847 Hamilton Usine d'asphalte 5980 St-Patrice
Fitzroy 5546-5456

AGENTS D'IMMEUBLES
Gohier & Bigras
10 St-Jacques Est Harbour 1514

URODON & L
lave le rein

RHUMATISME — GOUTTE GRAVELLE — OBESITE AIGREURS

MOTHER'S CAFE
J. E. LALONDE, prop.
Cuisine Canadienne — Repas réguliers 20c.
BIERE ET VIN

Salles à manger privées pour dames et messieurs

2005 Bleury près Ontario
MARquette 0133

Chez Pauzé
Rendez-vous des gourmets

HUITRES — HOMARDS EN SAISON

Dégustation
755, PLACE D'ARMES

VERSEMENTS
dans les
DEBENTURES
de la
M. L. H. & P.

Sur demande nous paierons le sur de vos versements et nous vous procurerons de l'argent.

JOHNSTON and WARD
Imm. Banque Royale, Montréal
Harbour 5281

La jambe de métal la plus SOLIDE et la plus LEGERE

Presque Naturelle

Dernier prodige de la science moderne

Voici le résultat d'années d'expérience et de recherches: une jambe métallique SANS SOUDURE dont la merveilleuse ARTICULATION SUR BILLES (amélioration brevetée) facilitera votre travail et le rendra plus efficace.

J. A. DUCKETT,
Membres artificiels, bandages herminiers, bas élastiques, ceintures abdominales, etc.
2014 rue Bleury, Montréal
Harbour 0629

Le rendez-vous des professionnels et des hommes d'affaires

CAFE DU PALAIS
A proximité du nouveau Palais de Justice
BONNE TABLE, PRIX REDUITS
42 Notre-Dame Est. PL. 0970

GRATIS
AUX INVENTEURS
NOUVEAU "MARQUE" (Système de brevets)
ALBERT FOURNIER
534 RUE SILE (CATHEDRAL MOUNTAIN)

Les vrais gourmets savent depuis longtemps
QUE CHEZ
BESSETTE FRERES
52, rue Ste-Catherine est

ON PEUT TROUVER, EN SAISON, TOUTES LES SPECIALITES, HUITRES, HOMARDS, ETC.

PRETS SUR HYPOTHEQUE
A. JETTE & CIE
54, Notre-Dame-Ouest—Chambre 524
Edifice Duluth. Tél. Lancaster 5246
Experts en immeubles
Experts en propriétés
(Etabli en 1885). Prête sur première et deuxième hypothèques: — achats d'hypothèques et balances de prix de ventes.

REMI COULOMBE & CIE
BOIS, CHARBON, POIN, GRAIN, ETC.
Spécialité: Bois franc 80-00 et 810-00 la corde

DOLLARD 8842

BRONCHITE
ASTHME
Traité radicalement par
J.O. HOULE, Dr C.
CHIROPATICIEN
4178 St-Denis, BELAIR 3940

J. H. BRETON
TEINTURIER, NETTOYEUR
REPARATIONS, PRESSAGE

SERVICE 24 HEURES
(HARBOUR 3088)

Après le théâtre ou vos parties rendez-vous au

CAFE RIVOLI
279 STE-CATHERINE EST
BIERE, VINS, MUSIQUE
PL. 0304 — LA. 6993

VIGNETTES
TELEPHONEZ MARQUETTE 4549

PHOTOGRAVURE NATIONALE
39 STE-CATHERINE QUART MONTREAL LIMITEE

GRILS
pour petit charbon de toutes dimensions, de fonte et nickel. Achetés directement de la fonderie et épargnés 40%
Souffleurs et Automatiques

MONTREAL FOUNDRY LTD.
1260 Condo, W1. 9022

Vendeurs demandés

Ville où campagne, soyez votre patron en détaillant 160 produits de nécessités domestiques: articles de toilette, médecine, produits alimentaires et fermes. Revenu minimum de \$25.00 à \$35.00 par semaine. Territoire réservé. Demandez catalogues et détails à

PRODUITS FAMILIAUX
4785, rue Sainte-Catherine Est
Tél. Clairval 3295.

Déclaration de M. Bennett...

(Suite de la 1^{re} page)
cette nomination, inutile d'ajouter, fut chaleureusement accueillie par le Gouvernement. C'est à ce titre qu'il a cessé depuis d'exercer ses fonctions.

M. POULIOT: Comme le très honorable député a dit qu'il serait inutile d'entrer dans plus de détails et vu que les explications qu'il a données sont des plus intéressantes, aurait-il l'objection à ce que l'on fasse évacuer les tribunes afin qu'il fournisse des éclaircissements complets à la Chambre? J'ai demandé une réponse au premier ministre.

M. L'ORATEUR: Non.
M. YOUNG: Le Gouvernement se propose-t-il de laisser subsister indéfiniment ce mode d'opération ou existe-t-il l'intention quant à la date probable à laquelle on y mettra fin?
Le très hon. M. BENNETT: Personne ne sait mieux que l'honorable représentant de Weyburn (M. Young) à quel point il est difficile de répondre à cette question. A n'en pas douter, il sait qu'on ne pourrait dire qu'on le fera tel ou tel jour, mais on le fera, parce qu'il faut faire entrer en ligne de compte l'état du marché au point de vue du producteur. Si l'on voulait jeter le désarroi dans le marché, la chose pourrait se faire. Si l'on tient cependant à vendre la récolte d'une façon méthodique et régulière, la chose ne pourrait se faire que le jour où la puissance d'absorption du marché permettra de mettre fin à ce régime sans inconvénient.

L'hon. M. LAPOINTE: Pour revenir aux avances, dont il a été question cet après-midi, a-t-on adopté un décret du conseil à ce sujet?
Le très hon. M. BENNETT: Je crois que l'on a procédé par lettres aux banques, si la mémoire ne me fait défaut. Il peut y avoir eu un décret du conseil. J'irai aux renseignements et j'en informerai l'honorable député. Mais il y a eu des décrets autorisant toute l'aide accordée par le Gouvernement aux Coopératives de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, et ces décrets ont été déposés sur le bureau de la Chambre tout comme ceux de cette année l'ont été. Aucun de ces décrets ne nous a obligés à intervenir, et je ne crois pas que la chose soit nécessaire; mais, par suite de conditions que la Chambre connaît très bien, nous avons cru qu'il était dans l'intérêt de tous de tirer la situation au clair afin de permettre que le fonds de roulement des syndicats serve à maintenir les opérations sans incertitude, et, pour cette raison, nous leur avons accordé des garanties. Je crois que des copies de tous les décrets ont été déposées ici.

L'hon. M. LAPOINTE: Des copies de ces décrets ont-elles été déposées?
Le très hon. M. BENNETT: Pour autant qu'il s'agit des trois syndicats.
L'hon. M. LAPOINTE: Mais je parle de cette année?
Le très hon. M. BENNETT: Je ne suis pas certain à propos de celui qui a trait à l'agence de vente. Il y a eu échange de lettres à ce sujet. Il se peut qu'elles n'aient pas donné lieu à des décrets. Je vais m'en assurer et j'en ferai part à mon honorable collègue.

Le très hon. M. BENNETT: Il n'était pas nécessaire d'adopter un décret avant de pouvoir le faire avec certitude. Cela veut dire qu'il n'y avait rien de la promesse du Gouvernement que le décret du conseil sera rendu lorsque le décret aura déterminé le montant de l'engagement. Nos honorables amis se rendront compte que c'est la méthode suivie dans les questions de ce genre, parce qu'on n'en connaît pas encore le chiffre. Dès que nous aurons obtenu ce renseignement, nous renferons le décret.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Puis-je demander si l'on a suivi cette ligne de conduite depuis 1930 et si l'on a toujours protégé le grain vendu par l'agence de vente sans en vérifier la quantité?
Le très hon. M. BENNETT: Oh! non, on a pris les précautions nécessaires.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Quel était le montant de la perte l'année dernière?
Le très hon. M. BENNETT: Mon honorable ami veut connaître le chiffre de la perte, l'an dernier? Je puis dire qu'en fait un jour que je parlais ici, à la Chambre, il y en a eu un profit.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Un jour?
Le très hon. M. BENNETT: Plusieurs jours.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Le premier ministre sait très bien que le marché baisse continuellement depuis deux ans.

Le très hon. M. BENNETT: L'honorable député dit que je suis au courant, naturellement, il y a eu ce que l'on appelle une perte sur le papier lors de la nomination de MacFarland avec notre consentement. Il sait aussi bien que tout le monde dans quelle situation se trouvaient les syndicats par rapport à l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. Il connaît exactement l'importance de la perte dans la Saskatchewan, tout comme il sait le contre-coup qu'en ont ressenti les fortunes engagées dans les syndicats

de cette province et du Manitoba. Dans l'Alberta, la situation a été de beaucoup plus favorable. Mon honorable ami sait aussi que non seulement plusieurs jours, mais qu'en plusieurs occasions les opérations de vente auraient rapporté un profit.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Je ne parle pas de cela du tout.
Le très hon. M. BENNETT: Je réponds à la question.
M. POULIOT: Au point de vue du profit ou de la perte?
Le très hon. M. BENNETT: Tout simplement. Si l'on s'en tient à ce moment particulier, il y aura certainement perte, mais quant à dire si à la fin, quand le chiffre en sera déterminé, ce sera une perte, cela dépend comme je l'ai dit à l'honorable député de Weyburn (M. Young), de circonstances sur lesquelles je n'ose pas me prononcer.

M. MUNN: Je désirerais soulever une question au sujet de la garantie. J'ai écouté attentivement et je comprends que le Gouvernement ne donne une garantie qu'aux banques et que celles-ci ne font des avances que pour 75 p. 100. Le propriétaire de l'élevateur ne reçoit aucune garantie. Le Gouvernement ne s'occupe que des banques?
Le très hon. M. BENNETT: Je regrette de constater que mon honorable ami a mêlé deux choses. La question de l'achat par les éleveurs n'a rien à faire dans la question qui nous occupe dans le moment, absolument rien. Nous avons affaire à la société de vente et à la vente à double prime sans laquelle il eût été pour ainsi dire impossible de vendre notre blé.

M. VALLANCE: Voici une dépêche provenant du Manitoba que je voudrais signaler à l'attention du Gouvernement, parce qu'elle expose la situation telle qu'elle apparaît au commun des mortels là-bas.

Dans le cours de l'hiver de 1930-1931, le gouvernement fédéral a pris possession du grain qui était alors entre les mains des syndicats et plaça le tout sous la direction de M. John I. McFarland. Ce grain n'est pas encore tout vendu; il reste à écouler encore plusieurs millions de boisseaux. Le grain qui reste est tout du blé de printemps; le blé dur ayant été complètement écoulé au crédit des cultivateurs de blé dur qui avaient confié leur récolte de 1930 au syndicat une somme de \$450,000 environ, qui aurait dû leur être versée au commencement de l'été de 1931. Les cultivateurs de blé dur veulent savoir pourquoi cet argent ne leur a pas été remis.

Le très hon. M. BENNETT: M. l'Orateur, il n'est guère possible de faire un exposé plus erroné que celui que l'honorable député vient de citer. D'abord, le Gouvernement n'a point chargé M. McFarland de la direction de l'affaire; ce sont les administrateurs de l'organisation qui l'ont élu à ce poste. Et d'un.

Ensuite, l'organisation n'a rien eu à voir avec les cultivateurs de blé dur; ces derniers ont fait affaire avec le syndicat du Manitoba, et c'est à ce syndicat qu'ils doivent se plaindre. Il n'est arrivé de rencontrer leurs délégués ici il y a un an. J'ai examiné leurs dossiers et étudié à fond leur affaire, or je crois les avoir convaincus que s'ils avaient des recours à exercer, c'était contre le syndicat du Manitoba et qu'il n'y avait rien à faire à l'égard de l'agence d'écoulement. Cette dernière organisation n'avait aucun contrat, que dis-je, aucun rapport avec eux. Certes je me suis fort bien rendu compte qu'elle avait reçu effectivement du blé dur pour le vendre en même temps que d'autres sortes de blé, qu'elle l'avait vendu et qu'elle en avait rendu compte. Ces opérations sont vérifiées chaque semaine, et l'organisation en a rendu compte. Il me paraissait bien évident, et les cultivateurs de blé dur l'ont reconnu eux-mêmes, qu'ils n'avaient pas affaire au Gouvernement ni à l'organisation que dirigeait M. McFarland. Leur contrat était avec le syndicat du Manitoba et c'est à lui qu'ils devaient s'en prendre.

L'hon. M. EULER: Puis-je demander une autre question pour ma propre information? A part les garanties aux banques relativement aux ventes à double prime, le Gouvernement fait-il des avances en argent au syndicat sur la récolte de cette année?
Le très hon. M. BENNETT: Non. J'ai tâché d'expliquer à la Chambre qu'il y a trois syndicats: celui d'Alberta, celui de Saskatchewan et celui du Manitoba. Leur capital d'exploitation est suffisant jusqu'ici pour faire leurs opérations mais lorsqu'ils ont voulu obtenir du crédit des banques, par suite de l'état de la province avec laquelle chacun d'eux était autrefois identifié, ils sollicitèrent notre aide, la même que nous leur avons donnée l'année précédente sans avoir subi de perte. Après avoir sondé toute la situation, nous avons pensé et nous pensons encore qu'il n'y avait pas de perte à supporter, c'est pourquoi nous avons pris un arrêté en conséquence, arrêté dont une copie a certainement dû être déposée sur le bureau de la Chambre.

L'hon. M. EULER: Au sujet des syndicats, pour cette année?
Le très hon. M. BENNETT: Oui, mais aucune avance d'argent n'a été faite et je ne vois pas la possibilité ou la probabilité d'en faire.

L'hon. M. EULER: A quoi cela servirait-il s'il n'y avait aucun risque à courir?
Le très hon. M. BENNETT: Je vais vous dire pourquoi. Les syndicats s'étaient mis dans l'embarras et il leur a fallu donner aux provinces certaines garanties pour couvrir les pertes qu'ils leur avaient causées? Pour protéger leur capital d'exploitation et cet effet, les banques ont voulu des garanties additionnelles pour leur permettre d'établir leurs crédits hors de tout doute, et nous avons agi en conséquence.

M. McINTOSH: le premier ministre vient de dire qu'il y aurait probablement quelques pertes relativement à l'écoulement de la récolte.

Le très hon. M. BENNETT: Pas du tout.

M. McINTOSH: Est-ce pour cela que le Gouvernement a refusé de donner une prime aux cultivateurs de l'Ouest?
Le très hon. M. BENNETT: Monsieur l'Orateur, si l'honorable député avait bien voulu suivre les explications que j'ai données, il saurait qu'il a été répondu à cette question avant même qu'elle ne fût faite.

M. McINTOSH: Peut-être pourriez-vous y répondre de nouveau?

Le très hon. M. BENNETT: Je ne crois pas être obligé de répondre de nouveau, nullement obligé.

M. McINTOSH: Alors, amplifiez votre réponse.

Le très hon. M. BENNETT: J'ai amplifié la chose à tel point que je ne devais. Il n'était pas nécessaire d'aller aussi loin que j'ai fait. J'ai tenté d'expliquer aux honorables députés qu'en mettant vis-à-vis ce que nous pensions être les avantages et les désavantages nous en sommes venus à la conclusion que nous pouvions mieux servir les intérêts du Canada tout entier, — y compris ceux des fermiers de l'Ouest, — en agissant comme nous l'avons fait, c'est-à-dire en assurant la possibilité de l'existence d'une organisation voyant à la vente à double prime. Autrement, tout le système de la vente des grains se serait trouvé dans le chaos et il se serait produit une débâcle sur une telle échelle que si l'honorable député veut bien s'en faire une idée, il n'a qu'à se renseigner auprès de ceux qui s'intéressent à la vente des grains au pays.

L'hon. M. MOTHERWELL: J'espère, monsieur l'Orateur, que le très honorable premier ministre me permettra une question. Je comprends qu'il a enduré longtemps, mais je veux voir si je le comprends bien. La prime sur le blé doit cesser cette année, mais à sa place, on doit aider les producteurs par une garantie du Gouvernement aux banques contre toute perte dans leurs relations d'affaires avec la Wheat Producers Limited, ou toute autre organisation agricole. Pour répéter, n'est-il pas vrai qu'il n'y aura pas de prime sur le blé, cette année, mais que, pour la remplacer, le Gouvernement aide les cultivateurs en donnant des garanties aux banques?

Le très hon. M. BENNETT: Ce n'est pas ce qui a été dit et je suis convaincu que l'honorable député de Melville doit comprendre qu'il n'a pas bien résumé ce qui a été dit. Pour me montrer charitable, je dirai qu'il n'a pas exactement résumé la situation. Je suis certain que s'il analyse soigneusement ce que j'ai dit, il comprendra ce qu'était la situation et de quelle manière nous avons agi. Il ne me semble pas possible que mes paroles puissent s'interpréter comme il l'a fait.

Quelle est la cause des 20,000 suicides par an aux E.-U.?

Les embarras résultant de la crise n'en sont pas la raison principale

Des statistiques

La statistique nous apprend que le nombre de suicides aux Etats-Unis, est de près de 20,000. Cette constatation présente un sérieux problème pour le peuple américain, et elle fera le sujet d'une étude minutieuse de la part des économistes, des statisticiens et des organisations d'oeuvres sociales.

On a attribué les suicides qui ont été commis au cours des récentes années, au découragement causé par l'état de misère. Telle n'est pas cependant l'opinion du docteur Louis I. Dublin, statisticien de la Metropolitan Life, qui déclare que la dépression économique n'est pas seule à blâmer pour expliquer l'augmentation du nombre de suicides. Bien qu'il admette que les conditions économiques puissent contribuer à l'augmentation du nombre de suicides, il insiste sur l'importance de plusieurs autres causes qu'il est opportun d'étudier.

A l'appui de sa théorie, le docteur Dublin fait remarquer que l'augmentation la plus notable dans le nombre de suicides a commencé au cours des années prospères. C'est en 1925 que cette augmentation a commencé, et elle s'est accentuée en 1930, par comparaison avec l'année 1929, le docteur Dublin fait d'une année à l'autre même pendant les années exceptionnellement prospères de 1927 et 1928. Bien que la plus forte augmentation ait eu lieu remarquer qu'en 1931, alors que le désarroi dans les affaires était le plus mauvais, il n'y a eu qu'une légère augmentation dans le nombre des suicides.

"Il est incontestable", dit le docteur Dublin, "qu'il existe bien d'autres facteurs qui n'ont pas été pris en ligne de compte et qui sont liés à l'état d'esprit de ceux qui se suicident. C'est que le suicide est un phénomène qui reflète dans une large mesure le milieu où vit un individu; il dénote également le caractère de la personne et sa nature, lorsqu'elle est soumise à une situation anormale, ou qu'elle est en proie aux tribulations diverses de la vie. Il faut donc, pour établir les causes du suicide, tenir compte du "type" de la personne qui se suicide, plutôt que d'attacher toute l'importance de l'acte à des causes extérieures ou matérielles."

Séance de la Société Nationale de Montréal

La Société Médicale de Montréal tiendra sa douzième séance, sixième séance clinique, à l'hôpital Ste-Justine, 6055, rue St-Denis, le mardi 6 décembre, à 9 heures précises du soir.

Les travaux scientifiques présentés seront les suivants: a) Les vers intestinaux chez les enfants, M. A. Dutilleul; b) Considérations sur le traitement des scolioses, M. G. Favreau; c) Les causes et le traitement de l'énurésie, M. Paul Lévesque; d) Le traitement des lésions osseuses chroniques par l'application des larves, M. E. Dubé; e) Traitement des diarrhées par les pommes crues, M. H. Baril; f) Coexistence d'un rhabdomyosarcome paravésical et d'un ganglion neurème du sympathique, M. Pierre Masson; g) Bees de lièvres, M. A. Ferron; h) Un traitement efficace dans la coqueluche, M. G. Lapierre; i) La radiothérapie de quelques affections broncho-pulmonaires, M. A. Comtois; j) Considérations sur les fractures du crâne avec enfoncement, M. J.-H. Rivard; k) Considérations sur la tuberculose de la hanche, M. G. Caisse.

Il y aura élection de membre et nomination des candidats aux charges de l'Exécutif de la Société pour l'année 1933.

Tous les médecins sont cordialement invités à y assister.

CARTES D'AFFAIRES

UNION ASSURANCE SOCIETY LIMITED
ASSURANCE FEU ET AUTOMOBILE
Albert Bernard
Agent Spécial Département français
496 rue Metifil TEL. MARquette 3175

BERMUDES — JAMAÏQUE
VISITEZ MAINTENANT CES ILES ENCHANTEES
HOTELS CONFORTABLES — TAUX RAISONNABLES

Pour plus amples renseignements sur ces endroits et autres s'adresser à

STOCKING TRAVEL AGENCY
1010 OUEST, RUE SAINTE-CATHERINE MA. 9479

LE LION D'OR 1676 RUE ONTARIO EST

OUVERTURE DU "GRILL" ET SOUPER DANSANT
Tous les soirs de 8 p.m. à la fermeture avec L'ORCHESTRE LA NOUETTE

Atmosphère agréable, parquet de première classe pour la danse. Service courtois et distingué. BIERE et VINS de CHOIX
ACCOMMODATION POUR TOURISTES
Pour information: Téléphonez à PHOENIX 0428 M. DUNAMEL, prop.

POUR UN BON REPAS ALLEZ A LA SALLE A DINER NATIONALE
916 rue Sainte-Catherine Est
F. B. DESROCHERS
Salon privé pour dames et messieurs
Repas à toute heure — Cuisine Canadienne
Essayer nos fèves au lard et en renommée.

NOUS ACHETONS TOUS GENRES DE PAPIERS DE REBUT

TELEPHONEZ A WILBANK 6177

Kander Paper Stock
COMPANY LIMITED
300 RUE McCORD MONTREAL

Nous n'avons pas réduit notre qualité

ATELIERS Leveillé BUREAUX
135 LaFrance LIMITEE 4368 Parthenais

TEINTURIERS-NETTOYEURS
CHERRIER 2152

Nous avons un Brûleur d'Huile pour tous les Besoins et toutes les Bourses

150 DEGRES DE CHALEUR DE PLUS QUE TOUT AUTRE BRULEUR

— Un seul nettoyage par année — Car il ne se carbonise pas.
— Peut se poser automatique pour systèmes de chauffage à l'eau ou au chaud.
— Absolument silencieux et très économique.
— Approuvé par "Fire Underwriters Laboratories" et le "Département de Prévention d'Incendie de Montréal".

Venez voir une démonstration d'un LION

Manufacturé par une Compagnie exclusivement Canadienne
POWELL OIL BURNER CO. OF CANADA LTD
Propriétaire de
LION OIL BURNERS REG'D
266-276 RACHEL EST, MONTREAL BELAIR 1313

Avis important aux propriétaires de Montréal

Vos propriétés quelles qu'elles soient sont assurées contre l'incendie? N'avez-vous jamais songé que les systèmes de plomberie et de chauffage de ces mêmes propriétés avaient aussi besoin de protection?? Consultez-nous. Notre police de Protection éliminera tous vos soucis en matière plomberie et chauffage et vous assurera entière satisfaction à un taux annuel excessivement bas.

Veillez vous adresser dès maintenant à nos bureaux pour information:
702-703 Castle Building, 1410 Stanley, Montréal, ou
téléphonez à MARquette 7817

LANDLORD'S PLUMBING PROTECTIVE ASSOCIATION INC.

LA PHARMACIE THEBERGE VEND TOUT A PRIX REDUITS
Téléphonez à DOLLARD 9758-0147-0165

Livraison gratuite partout dans Montréal, peu importe le montant d'achat, de 5.00 A.M. à 11 P.M. semaine et dimanche.

6461 CHRISTOPHE-COLOMB - - - coin Beaubien

Splendid Restaurant
CIGARETTES — FONTAINE — LIQUEURS
COIN NOTRE-DAME ET BOULEVARD SAINT-LAURENT

VEINEZ COUTER NOTRE CUISINE NOS REPAS SONT DELICIEUX ET COUTENT PEU

TELEPHONE MA. 7115

Le vendredi 3 mars 1933, Schwartz sera pendu, étant trouvé coupable de meurtre.

Le cynisme du condamné fléchit quand il voit sa mère, toute en larmes, s'évanouir.

Séance du Conseil

Le Conseil municipal tiendra sa séance aujourd'hui, à trois heures, et des copies du budget de 1933 seront distribuées aux échevins. Mais il est improbable que cet item important soit étudié au cours de la séance, ainsi qu'il fut annoncé la semaine dernière.

Scènes pénibles

Une foule de Juifs semblait vouloir faire un mauvais parti à la femme Irène Pratt.

Traitement de faveur

C'est par une scène impressionnante à l'extrême que s'est terminée samedi à trois heures le second procès de Charles Schwartz, accusé et trouvé coupable du meurtre de John Jarvis, gardien de nuit de l'édifice Castle.

Vendredi, passé cinq heures, l'honorable juge Louis Lacombe avait ajourné la Cour d'Assises au samedi prochain, pour permettre à Me Gerald Fautoux, procureur de la Couronne, de répondre à l'habile plaidoyer de Me Joseph Cohen, défenseur de Schwartz. Me Fautoux parla pendant une heure, puis le magistrat résuma la preuve avant de faire ses dernières recommandations aux jurés. Le président du tribunal s'attachait surtout à dire ce qu'il faut penser du témoignage d'Irène Pratt. Le fait qu'elle vivait avec Bedetti, le suppose complice de Schwartz, ne saurait enlever de valeur à son témoignage. Il ne semble pas que cette femme ait aidé au meurtre en quoi que ce soit. Elle peut avoir été témoin des préparatifs sans pour cela être complice. Les jurés doivent cependant tenir compte du fait que son témoignage n'est pas corroboré. Et c'est aux jurés à apprécier cet autre fait qu'Irène Pratt a peut-être voulu ménager Bedetti en rendant témoignage. Toutefois, il est à noter qu'elle était sous serment, qu'elle n'a rien à gagner à mentir. Et ce n'est pas parce qu'elle vivait avec Bedetti qu'elle a nécessairement menti. Les jurés doivent se rappeler que cette femme a déjà fait d'elle-même cette déclaration: "Ma chair est faible, mais mon esprit est lucide".

Le magistrat a aussi déclaré qu'à son avis, la valeur d'un témoignage n'est pas en fonction de la vie privée de celui qui rend ce témoignage. Irène Pratt n'était pas obligée de mentir parce qu'elle vivait avec Bedetti; elle pouvait être sexuellement attachée à lui tout en le méprisant. Et il se peut qu'elle soit heureuse d'être délivrée de lui par suite du crime et qu'elle ait décidé de dire toute la vérité.

Aux jurés à apprécier tout cela. Avant de les envoyer délibérer, le magistrat leur a dit: "Soyez justes envers vous-mêmes et votre conscience, et demeurez fidèles à votre serment". Il était 11 h. 55. Vingt minutes plus tard, le juge faisait revenir les jurés dans la salle d'audience pour leur faire observer que la version des témoignages qu'ils avaient en mains n'était pas complète, qu'on allait la leur préparer incessamment.

Tout en prenant leur repas, ils allèrent délibérer de nouveau, pour revenir, à trois heures, prononcer un verdict de culpabilité.

Le verdict connu, Schwartz, vêtu assez élégamment, mais affreusement pâle, prit son chapeau et fit un pas vers la porte. Le greffier, M. Jules Godin, lui demanda alors selon la coutume s'il avait une déclaration à faire. Le silence était tel qu'on entendait le tic-tac de l'horloge. Le condamné ne répondit pas, et regarda fixement le juge pendant quelques minutes. Le magistrat répéta la question du greffier. Et alors, d'une voix morne, Schwartz dit: "Vingt-quatre personnes m'ont trouvé coupable. Mais celui qui me jugera saura aussi les juger. Je ne vais pas crier que je suis innocent ni me traîner à genoux. Je suis victime d'un coup monté".

D'une voix que l'émotion faisait trembler, le juge, vêtu et ganté de noir, prononça: "lentement la sentence par suite de laquelle, le vendredi 3 mars 1933, en la prison de Montréal, à sept heures du matin, Schwartz sera pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive".

Manifestement enragé, le condamné suivit ensuite ses gardiens. Il se montra humain cependant, car, à ce moment, son père et son frère transportant sa mère qui venait de s'évanouir, lui gémit: "Ma pauvre mère...".

Pendant que la foule s'écoulait, (A suivre à la page 7)

Les explosions ne lui font pas mal

San Francisco, 4 (P.A.). — Un ouvrier était à souder un réservoir à gazoline de 40,000 gallons quand celui-ci fit explosion. L'ouvrier accourut pour balayer les restes du malheureux mécanicien. Plus rien! L'ouvrier était assis sur un tas de sable à cent pieds du lieu de l'accident et froissait ses jambes.

Le bras de la loi

Vancouver, 4 (P.C.). — L'inspecteur James Eilice de la police municipale de Vancouver est parti pour Hong-Kong où il doit s'emparer de la personne d'un chinois nommé J. G. Wu, accusé d'avoir voulu tuer un député fédéral Wong Toy, le 6 novembre dernier. Wu prit la fuite après l'arrestation mais fut retracé d'après les indications de sa victime.

85 personnes sont arrêtées dans des maisons de paris

Au cours de quatre descentes opérées par la police en fin de semaine

Autres arrestations

Durant la journée de samedi seulement, une escouade de constables sous les ordres des lieutenants Grignon et Beaudoin, opérèrent quatre autres descentes dans des maisons de paris. Quarante-cinq personnes ont été conduites aux quartiers de la police, où elles ont dû fournir les cautions d'usage avant de regagner leur liberté.

La nouvelle campagne entreprise contre les maisons de paris par le directeur de la police, M. Fernand Dufresne, obtient un véritable succès; car depuis le 23 novembre dernier, jour où commença cette campagne, sept cents personnes trouvées dans des maisons de paris ont été conduites aux quartiers généraux de la police.

Dès le lendemain de l'ouverture de cette campagne, deux cents personnes étaient mises en état d'arrestation dans des maisons de paris. Vendredi dernier, les trois voitures de patrouille étant insuffisantes, il a fallu héler deux taxis pour amener les 65 personnes trouvées chez le même "bookie".

En plus des quatre vingt-cinq personnes qui ont été arrêtées samedi dernier dans des maisons de paris, 158 autres ont été conduites aux quartiers généraux de la police à la suite de descentes dans des maisons de jeu, des maisons de prostitution ou pour vagabondage. Ces prisonniers comparaitront ce matin en Cour du recorder, tandis que seize autres personnes arrêtées sous des accusations plus graves, seront jugées en Cour de police.

Deux des descentes dans les maisons de paris ont été opérées dans l'ouest de la ville, tandis que les deux autres ont été faites dans le centre. Les descentes dans les maisons de jeux ou de prostitution ont été opérées dans toutes les parties de la ville.

Ils mettront un nouveau tarif en vigueur ce matin

Plus de 1,000 tailleurs, presseurs, dégraisseurs s'unissent pour la stabilisation des prix

UNE AUGMENTATION

Plus de 1,000 ateliers de pressage et de dégraissage des habits se sont groupés en vue de la stabilisation des prix minima de nettoyage à sec et de pressage dans la ville de Montréal. La nouvelle échelle de prix qu'ils ont dressé entre en vigueur dès ce matin.

C'est ce qu'a annoncé samedi le conseil québécois de l'Association des Marchands-Détailants du Canada. Ces nouveaux prix ont été fixés par une série d'assemblées au cours desquelles on a résolu que la stabilisation des prix s'imposait. Dans la nouvelle échelle, le prix minimum du nettoyage à sec et du pressage est élevé de \$0.50 et \$0.75 à \$1 et celui du pressage, de \$0.25 à \$0.50.

Un groupe de tailleurs responsables et de dégraisseurs avaient organisé, voici quelques temps, l'Association des Tailleurs et Dégraisseurs de Montréal et ils sont les auteurs de la nouvelle échelle de prix. Une fois leur association formée, ils ont tout de suite entrepris une enquête sur leur commerce en général. Ils ont découvert que le bon marché de leur travail provenait d'une concurrence exercée par des tailleurs, presseurs et dégraisseurs d'un jour, d'une semaine ou d'un mois. Un des directeurs de l'Association des Marchands-Détailants a fait observer samedi que le nouveau tarif serait en vigueur dès aujourd'hui dans plus de 1,000 ateliers de la ville et que l'Association verrait à l'élimination de la "concurrence de coupe-gorge sans scrupule" que leur font les ateliers en camp volant. L'Association demandera la collaboration de la ville de Montréal et des gouvernements pour la suppression du "commerce irresponsable" en faveur des tailleurs, presseurs et dégraisseurs fiables.

Forcés d'atterrir

Winnipeg, 4 (P.C.). — Forcés d'atterrir à cause d'un brouillard épais, Dr Lennox Bell, de Winnipeg, et son pilote Jack Hone, attendaient aujourd'hui une température plus clémente à Mafeking, au nord de Manitoba. Les deux hommes, partis pour Flin Flou où le médecin devait apporter ses soins à un colon malade, furent plusieurs heures sans donner de leurs nouvelles et l'on avait craint un moment pour leur sûreté.

Al Smith vs Tunney

New-York, 4 (P.A.). — Une affiche de premier ordre: "Al Smith vs Gene Tunney". C'était l'annonce d'une réunion tenue samedi par quelques milliers d'enfants pour lancer une campagne aux jeunes. Smith et Tunney étaient invités à porter parole ou à chanter.

— Je vais d'abord chanter une chanson, dit M. Smith et Gene répliqua par un coup de poing, s'il le peut encore après m'avoir écouté.

Un restaurateur est ligoté et volé par trois bandits armés

Un constable le trouve peu après à l'arrière de son établissement

AUTRES ATTENTATS

Armés chacun d'un revolver, trois malfaiteurs sont entrés hier matin, vers une heure, dans le restaurant National Quick Lunch, situé 1316 ouest, rue Notre-Dame, ont ligoté le propriétaire de l'établissement, M. George Ksoudros, et se sont emparés de la somme de \$25 dans le tiroir-caisse.

Quelques minutes plus tard, le constable Perrault, attaché au poste de police situé 536, rue Montfort, qui faisait sa ronde rue Notre-Dame, entra dans le restaurant, dont les malfaiteurs avaient laissé la porte ouverte, et entendit des cris venant de la cuisine située à l'arrière, il s'y dirigea aussitôt et trouva le restaurateur étendu sur le parquet, solidement ligoté.

Après avoir été débarrassé de ses liens par le constable, Ksoudros raconta qu'il se trouvait seul dans son restaurant quelques minutes auparavant, quand trois individus entrèrent, armés chacun d'un revolver. Braquant aussitôt sur lui leurs armes, les malfaiteurs lui ordonnèrent de se retirer dans la cuisine où deux des bandits le suivirent et le ligotèrent, tandis que le troisième gagna le tiroir-caisse et s'empara des \$25 qui s'y trouvaient. M. Ksoudros a donné un bon signalement des malfaiteurs.

Chapelier attaqué

Faisant irruption samedi soir, vers dix heures, dans le magasin occupé par M. J.-E. Sévigny, chapelier, situé 79 est, rue Mont-Royal, deux jeunes hommes armés chacun d'un revolver, ont forcé le propriétaire de l'établissement à se tenir les mains levées, tandis qu'ils volaient la somme de \$25 et un chèque de \$35 dans le tiroir-caisse. La police ayant été alertée, une patrouille de la radio a été dépêchée en toute hâte sur les lieux, mais c'est en vain qu'une ronde a été effectuée dans les environs en vue de retrouver les bandits.

Passants volés

M. Oscar Robillard, demeurant à Saint-Ours, comté Richelieu, a été attaqué samedi soir, vers sept heures, alors qu'il marchait le long du fleuve, à proximité de la rue Mill, par un individu qui, sous la menace d'un revolver, lui a volé la somme de \$11.60 et s'est enfui.

M. Roméo Garneau, adresse inconnue, a rapporté samedi soir au poste de police de Rosemont, que deux hommes lui avaient volé la somme de \$14, après que l'un d'eux l'eût frappé à la figure, comme il passait dans le tunnel, rue Frontenac. Il n'a pu dire si les agresseurs étaient armés ou non.

Le De Grasse sauve les passagers d'un bateau en détresse

Il prend à son bord l'équipage de la goélette canadienne "Clementia"

UNE VICTIME

New-York, 4 (P.A.). — Le paquebot De Grasse est arrivé au port de New York hier, ayant à bord quatre membres de l'équipage de la goélette "Clementia" qu'il repêcha au sein des flots vendredi matin alors que "Clementia" allait succomber à la fureur d'une tempête marine. Un autre membre de l'équipage s'était noyé avant le sauvetage. La goélette sera ramenée à terre par le garde-côte américain "Coyneham".

Les rescapés sont le capitaine Ernest Anderson, et les matelots Kenneth Lowe, Barak McGray, et Earl Nickerson. Tous sont de Clarke Harbor, en Nouvelle-Ecosse. La "Clementia" partit de Weymouth, lundi dernier avec un cargaison de bois à destination de Clarke Harbor, voyage qui prend ordinairement dix heures. Dès lundi soir toutefois, ils rencontrèrent une tempête terrible qui menaçait cent fois de les faire périr. Ils réussirent à attirer l'attention du De Grasse, vendredi, au moyen d'un feu allumé sur le pont.

Un constable combat seul un léger incendie

En combattant un léger incendie qui s'est déclaré dans son logis samedi soir, le constable Aicède Méthot, domicilié à 4739, rue Fabre, s'est brûlé à la main droite et s'est fait roussir les cheveux. Le feu allumé par une ampoule électrique surchauffée, avait pris naissance dans un dessus de bureau en satin dans la chambre à coucher et commençait de se propager aux couvertures du lit. Après avoir mis en sûreté sa femme malade et son fils, de trois ans, le constable Méthot éteignit les flammes, sans avertir les pompiers.

Prochaine grève des cheminots irlandais

Dublin, Etat libre irlandais, 4 (P.A.). — Les cheminots de l'Etat libre ont tenu ce soir une assemblée pour déclarer la grève à minuit le 11 décembre en signe de protestation contre une réduction de salaires de 10 pour cent.

La campagne du Timbre de Noël

L'hon. Fernand Rinfret ouvre officiellement aujourd'hui la Campagne du Timbre de Noël. Le succès en est confié maintenant au public. Que fera-t-il? Cette campagne sera-t-elle plus fructueuse que celle de l'an dernier? Le Comité se propose d'expliquer pendant le mois de décembre pourquoi il tend la main. La connaissance du problème tuberculeux induira peut-être un plus grand nombre de personnes à donner plus généreusement aux institutions qui se dévouent à combattre la tuberculose.

Le pourquoï de cette campagne est plus profond et plus urgent qu'on ne le suppose à première vue. Une multitude d'intérêts: individuels, familiaux, sociaux, nationaux même, dépendent de son succès. Nous établirons clairement leurs relations avec la lutte anti-tuberculeuse. Nous prions le public de suivre chaque jour nos communications. Il y puisera des aperçus exacts sur le problème tuberculeux. Et ce problème est aujourd'hui si brûlant que nul ne peut s'abstenir de le connaître au moins dans ses grandes lignes essentielles.

L'on trouvera là l'explication: Pourquoi nous tendons la main.

Les soirées de la sécurité donnent de bons résultats

Elles sont très goûtées des employés de nos maisons industrielles

La Ligue de Sécurité

Selon un rapport présenté par W. R. Bulloch, Président du Comité du Concours entre Autos Commerciales, à une assemblée de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec tenue samedi matin à l'Hôtel Mont-Royal sous la présidence d'Ed. Quinn, président de la section de la circulation, les activités de ce concours et du club des chauffeurs courtois battent leur plein et l'intérêt du public en ces initiatives va croissant.

M. Bulloch fit remarquer que plusieurs nouveaux membres se sont enrôlés dans le concours et que nombre de compagnies locales ont demandé aux directeurs de la Ligue d'organiser des "soirées de sécurité" dans leurs établissements afin de diriger leurs employés vers les méthodes de prudence et de prévention d'accidents.

"Vendredi soir", continua M. Bulloch, "ainsi que l'a rapporté le Canada, nous avons eu le plaisir de visiter la salle du laboratoire médical où étaient réunis les employés de la maison Wilson & Frère. Une soirée de sécurité bien réussie a eu lieu composée de causeries et de films relatifs à la prévention des accidents".

"Une autre soirée semblable sera tenue lundi pour les employés de la Chevrolet Motor Sales Co. Ltd., 1380 ouest, rue Sainte-Catherine, à la demande expresse des officiers de cette compagnie. Les deux firmes que nous venons de citer ont aussi enrôlé leurs chauffeurs dans le concours entre autos commerciales et ont en même temps organisé un comité de sécurité".

Les compagnies enrôlées récemment dans le mouvement sont: Cadillac Motor Co. of Canada, Ltd., Genereux Motor Co. Ltd., Packard Motor Sales Co. Ltd., Cumming-Perreault, Ltd., Arbour Cartage, LaSalle Coke Co., Guaranteed Pure Milk, Marino Cartage, General Auto Body, Ltd., The Solox Co. Ltd., et Troy Laundries.

Un cargo s'échoue près de Kingston

Le "Novadoc" est retardé dans sa course vers Montréal. — Cargaison endommagée

Cardinal, Ont., 4 (P.C.). — Un cargo des grands lacs, le "Novadoc" s'est échoué dans le rétrécissement de la baie d'Alexandria aujourd'hui. Ce soir, sa proue semblait enfoncée bien avant dans le lit du fleuve et l'eau pénétrait dans la cale. Deux remorqueurs de la ligne Simac ont été envoyés de Kingston à la rescousse.

L'accident est arrivé au milieu d'un brouillard épais ce matin. L'on croit qu'il faudra beaucoup de travail pour libérer le "Novadoc" qui est emporté sur des récifs sous-marins. Le capitaine W. Beatty, de Toronto, est en charge du cargo. Une grande partie de la cargaison de farine à destination de Montréal a été endommagée par l'eau.

Sault-Ste-Marie, 4 (P.C.). — Le remorqueur "Maplecourt", appelé à la rescousse du paquebot "Georgian" près de Munising, a dû prendre à son bord l'équipage de vingt hommes du paquebot au milieu d'une tempête avec un vent soufflant à cinquante milles à l'heure. Le "Georgian" s'est échoué il y a près d'une semaine.

Heurtés par un auto

Une auto conduite par John Dearson, demeurant 1216 avenue Sussex, a frappé deux hommes qui traversaient la chaussée samedi soir, vers 7 h. 10, à l'angle des rues Ageduc et Saint-Antoine. Les victimes sont Yvan Bell, âgé de 28 ans, qui a été admis à l'hôpital Western, souffrant d'une fracture probable du crâne, et Jack Wells, âgé de 49 ans, qui a été transporté à l'hôpital Général, la jambe gauche fracturée. Les deux blessés sont domiciliés à 1464 rue de la Montagne. Le sergent Chamillard et le constable Jones ont fait enquête.

Frappé par un camion

En traversant la chaussée samedi matin, vers 11 h. 25, devant le numéro 1970 ouest, rue Notre-Dame, Raphaël D. Paul, âgé de 45 ans, domicilié à 4276, avenue Victoria, a été frappé par un camion conduit par Arsène Dufort, demeurant 2125, rue Desjardins. Il a été admis à l'hôpital Saint-Luc, souffrant de graves blessures. (A suivre à la page 7)

3 morts, 8 blessés dans des accidents en fin de semaine

Deux hommes sont tués instantanément, l'un par un tram et l'autre en tombant

IMPRUDENCE FATALE

M. Joseph Lapierre, âgé de 46 ans, domicilié à 4137, avenue Laval, est mort hier après-midi, à l'hôpital Notre-Dame, des suites de blessures qu'il s'était infligées hier matin, au cours d'un accident d'auto survenu à l'angle des rues Champlain et Logan. M. Frank Lortie, âgé de 45 ans, domicilié à 2242, avenue Delormier, qui avait été blessé dans le même accident a pu regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins pour des contusions à la figure et au corps.

L'accident selon la police, est survenu hier matin, vers 8 h. 05, alors que les deux victimes et deux autres hommes revenaient en auto d'une partie d'huiters. M. Lapierre et M. Lortie se trouvaient chacun sur un marchepied de la voiture, une roulotte dont le seul siège était occupé par M. René Lavigne, conducteur de l'auto, domicilié à 329 chemin Sainte-Catherine, Outremont, et J.-C. Fournier, demeurant 4137 avenue Laval.

M. Lavigne, d'après la police, conduisait l'autobus vers le nord, rue Champlain, quand à l'angle de la rue Logan, voulant éviter une voiture à lait se dirigeant vers l'ouest, rue Logan, il perdit le contrôle de son volant. Montant alors sur le trottoir, l'auto alla s'arrêter sur un poteau du coin nord-est, et M. Lapierre et Lortie, transportés par le choc tombèrent sur le pavé. Relevé inconscient, M. Lapierre succomba quelques heures plus tard à l'hôpital Notre-Dame, tandis que M. Lortie, moins grièvement atteint, pouvait regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins.

Le corps de M. Lapierre a été transporté à la morgue, et une enquête aura lieu ce matin, à la Cour du coroner. Les sergents détectives Dupuis et Lamoureux et le constable Bissonnette ont fait les constatations d'usage.

Chute mortelle

Un employé des Chemins de Fer Nationaux, M. Joseph Joly, âgé de 53 ans, domicilié à 6045, rue Briand, s'est tué instantanément samedi après-midi, vers deux heures trente, en tombant du haut d'un camion sur les voies ferrées des Chemins de Fer Nationaux, situées à l'entrée nord du Pont Victoria. On a transporté son corps à la morgue, et une enquête aura lieu ce matin, à la Cour du coroner.

M. Joly, d'après la police, se trouvait avec quelques compagnons de chemin sur l'arrière d'un camion des Chemins de Fer Nationaux, conduit vers Montréal par A. Gorman, demeurant 561, rue Charron. Le véhicule avait passé le pont et traversait les voies ferrées des Chemins de Fer Nationaux, quand l'un des garde-fou du camion sur lequel était appuyé Joly, se décrocha soudain, entraînant le malheureux dans sa chute.

Les amis de la victime se portèrent à son secours et mandèrent un médecin d'urgence, mais à l'arrivée du praticien, Joly avait succombé à une fracture du crâne. La victime, qui était à l'emploi des Chemins de Fer Nationaux depuis vingt-trois ans, laisse une épouse et sept enfants. La police des Chemins de Fer Nationaux a fait les constatations d'usage.

TUE PAR UN TRAM

Angle des rues Sainte-Catherine et Frontenac, John Lutchyus, âgé de cinquante ans, domicilié à 2360, rue Wurtelle, a été écrasé à mort par un tramway, samedi soir, vers 6 h. 20, alors qu'il traversait la chaussée. Il a succombé à ses blessures durant son transport à l'hôpital Notre-Dame. Le coroner Lorenzo Prince tiendra enquête ce matin.

Lutchyus, qui était d'origine polonaise, traversait la chaussée du sud au nord, devant le numéro 2361 est, rue Sainte-Catherine, quand il fut violemment heurté par un tramway se dirigeant vers l'est, rue Sainte-Catherine. Relevé inconscient, après quelques minutes plus tard dans l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame. On a transporté son corps à la morgue.

Le capitaine Hébert, le sergent Simard et le constable Fournier ont fait enquête.

Le parti libéral se doit de faire régner la liberté du commerce intérieur, de même qu'il désire libre le commerce extérieur

M. W. H. Moore, ancien président de la Commission du Tarif, député à Ottawa, démontre, au Reform Club, que la doctrine socialiste ne saurait guérir les maux dont nous souffrons

LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

Parlant incidemment du libéralisme, M. Moore déclare que c'est parce que le parti libéral veut la liberté de chacun que lui-même lutte en Ontario pour notre langue

LA CONCURRENCE DANS L'INDUSTRIE

Les membres du Reform Club ont entendu samedi midi une conférence remarquable tant par l'intérêt des idées qu'elle exprimait que par la personnalité de l'orateur. Depuis trois ans, nombreux sont les orateurs qui ont jugé à propos d'expliquer la crise, mais ils sont rares ceux qui pouvaient le faire avec la compétence de M. W. H. Moore, et qui étaient autant que lui en mesure de justifier leurs avancées. L'ancien président de la Commission du Tarif, aujourd'hui l'un des principaux lieutenants de M. King au Parlement, a voulu démontrer que la cause de tous les maux actuels du capitalisme réside probablement dans le fait que trop d'industries sont sous l'emprise de cartels gérés par des groupes restreints d'hommes d'affaires. Il n'est rien de plus dommageable à la prospérité mondiale que les monopoles, pour cette raison très simple qu'ils tuent toute concurrence. M. Moore voudrait aussi que les compagnies par actions (stock companies) fussent administrées par des hommes qui connaissent l'industrie qu'ils exploitent. Comme on le voit, M. Moore est tout le contraire d'un socialiste, puisque les ennemis du présent régime économique sont d'avis que la crise est attribuable à la concurrence effrénée de l'industrie. Adversaire de l'étatisation, le conférencier croit cependant que s'il faut absolument des monopoles, autant vaut qu'ils soient contrôlés par l'Etat. Si le parti libéral devient le parti de l'étatisation, a déclaré M. Moore, il s'éloignera par le fait même du libéralisme, dont la doctrine est justement celle des partisans de la liberté individuelle.

L'orateur commença sa causerie en affirmant que jamais Montréal et Toronto ne furent plus disposées à travailler ensemble. Il fut un temps où ces deux villes se jaloussaient, mais aujourd'hui elles sont heureuses de se donner la main, si l'on peut dire, pour travailler à la prospérité de la nation. Le plaisir de parler au Reform Club est d'autant plus grand pour M. Moore que c'est ici que Laurier, Taschereau et King ont prononcé quelques-uns de leurs discours les plus importants. Il faut déplorer qu'il y ait si peu d'institutions semblables. Sans doute, il existe beaucoup de clubs qui offrent des dîners-causeries mais on y évite les discussions politiques. C'est regrettable car après tout, notre vie économique et sociale est liée à la politique, et la politique c'est en somme la science de nos affaires à chacun de nous. L'orateur parlait donc de politique, mais non de politique de parti. Il sait qu'on ne songe aujourd'hui qu'à la situation économique et qu'il importe de trouver le moyen de sortir de l'impasse où se trouve la société, en même temps qu'il faut secourir ceux qui souffrent.

Sus au socialisme

L'ordre économique et sociale est en danger, continue M. Moore. Il n'y a pas de doute à ce sujet. La semaine dernière, un corps politique important décidait de s'allier au parti socialiste, dont les théories ne sont pas seulement au sujet de discussions académiques. On veut aujourd'hui les appliquer un peu partout. En Russie, dans plusieurs autres pays d'Europe, jusqu'au Canada, aux Communes, les socialistes font des progrès.

DECES

BEAUDET. — En cette ville, au numéro 4322 rue des Erables, est décédé le 3 courant, à l'âge de 48 ans et 3 mois, Philémon Beaudet, outilleur-mécanicien, époux d'Olive Bernier.

Les funérailles auront lieu, mardi le 6 décembre, à 3 heures au Pèlerin de l'Immaculée-Conception, coin des rues Papineau et Rachel.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

1926 Plessis. Tél. AM. 8900
Monty, Lefils & Tanguay
POMPES FUNEBRES
Service d'Ambulance

M. Poirier
Directeur de funérailles
EQUIPEMENT DES PLUS MODERNES
6603
St-Laurent
CRécon: 5700

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES
Service d'ambulance. — 120, Rachel Est, — Montréal
G. Vandelac, Jr. Tél.: BELAIR 1717
(Deux lignes au Central) Alex. Gout

La Société Coopérative
Frais Funéraires
RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST.
PLateau 7-9-11
Jos. Jeannotte, prés. L.-Eugène Courtois, gér.-général

GARAGE CENTRAL
LIMITÉ
EMMAGASINAGE D'HIVER \$4.00 PAR MOIS
HUILE D'HIVER — ANTI-GEL
Tél.: HARBOUR 6970 360 est, Avenue des Pins

A ONZE HEURES CE SOIR A CFCF
Les nouvelles du «Canada»
Toute l'actualité en quelques minutes
SOYEZ AUX ECOUTES